



Master 2 Mention Santé publique
Parcours : Enfance, jeunesse :
politiques et accompagnements

Promotion : **2024-2025**

Date du Jury : **19 septembre 2025**

L'Accompagnement des jeunes au projet vacances : pratiques, freins et besoins des professionnels

Mardochée MOKULANGAI

Sous la direction de

Yann GUEGAN

Préface

« Quand je parle des cartes postales, ça peut sembler anodin. Et pourtant, lorsqu'un jeune en difficulté, parfois même en difficulté d'écriture, envoie un message où il a mis quelques mots et un dessin, c'est fabuleux. Pour moi, c'est un vrai moment de joie, et ce n'est pas seulement pour moi : c'est toute l'équipe qui en bénéficie. Les cartes postales sont affichées dans nos bureaux, visibles par les conseillers et conseillères qui suivent ces jeunes. Elles sont le reflet d'un chemin parcouru, d'un lien créé, d'un pas vers l'autonomie ».

Témoignage du Référent mobilité internationale et locale
Structure d'insertion socioprofessionnelle des jeunes - Occitanie.

Remerciements

Ce travail de fin d'études n'aurait pu voir le jour sans le soutien de nombreuses personnes, dont l'implication, sous diverses formes, a été déterminante dans sa réalisation.

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire, **Yann GUEGAN**, pour son accompagnement bienveillant, ses conseils éclairés et son regard extérieur précieux tout au long de ce projet. Mes remerciements vont également à **Pierre Antoine CHAUVIN**, mon tuteur académique, pour ses conseils méthodologiques et son suivi attentif. Je remercie chaleureusement **Patricia Loncle** d'avoir accepté de présider le jury de soutenance.

Je remercie également les chercheuses et chercheurs qui ont travaillé sur ce sujet. Leurs travaux de recherche, riches et variés, m'ont permis de nourrir ma réflexion et de construire ce mémoire avec rigueur et profondeur.

Je suis reconnaissant envers toutes les personnes qui ont pris le temps de relire ma démarche, de m'apporter leur aide sur les aspects méthodologiques, ainsi qu'à celles qui ont accepté de répondre au sondage en ligne ou de participer aux entretiens semi-directifs. Leur contribution a été essentielle à la qualité de ce travail.

Ce mémoire marque également la fin d'un parcours académique riche et structurant. J'adresse mes remerciements à mes parents, **Vistalin Mokulangai et Emerence Inongo**, pour leur soutien indéfectible, leurs conseils avisés et leur appui financier, sans lesquels ce projet n'aurait pu aboutir. Je pense à mes frères et sœurs, neveux et nièces, ainsi qu'à mes amis, ces héros dans l'ombre à qui je dédie ce travail.

Ce mémoire est aussi le reflet de mon engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes, dans le respect de leur pouvoir d'agir. Une pensée particulière va à ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent encore bénéficier des bienfaits du projet vacances.

J'espère que des mesures concrètes continueront d'être mises en œuvre pour favoriser un accès équitable à ces initiatives et lutter contre la pauvreté.

Merci à toutes et à tous.

Sommaire

Introduction.....	3
1 Intérêt pour le sujet	3
2 Définition et cadrage du sujet	5
2.1.1 La jeunesse : de qui parle-t-on ?	5
2.1.2 Vacances et insertion : que recouvre le concept de « Projet Vacances » ?	10
2.1.3 Les colonies de vacances :	13
2.1.4 La naissance des villages vacances vers une nouvelle forme de tourisme social.....	16
2.1.5 Les non-départs en vacances : causes et enjeux.....	17
2.1.6 Le Projet Vacances : un levier d'accès aux départs pour tous.....	19
2.1.7 L'accompagnement social : définition, piliers et acteurs	23
I. CHAPITRE 1 : Cadre de recherche et méthodologie	25
2.2 Délimitation du sujet et axes d'analyse	25
2.2.1 Public cible de l'étude	26
2.3 Présentation du terrain d'étude et des matériaux collectés	27
2.3.1 Méthodologie du projet	27
2.3.2 Public cible du questionnaire :	28
2.3.3 Les entretiens semi-directif.....	30
2.3.4 Analyses des données	32
2.4 Difficultés rencontrées et leviers mobilisés.....	33
2.5 Annonce du plan du mémoire	35
3 CHAPITRE 2 : Le projet vacances outil d'accompagnement des jeunes	36
3.1 Le projet vacances comme levier d'émancipation et d'inclusion sociale.....	36
3.2 La jeunesse face à l'autonomie : une construction sociale, philosophique et politique	
37	
3.2.1 Une notion aux racines philosophiques et évolutives.....	37
3.2.2 Autonomie vs Indépendance : une distinction essentielle.....	38
3.2.3 Une autonomie sous conditions : entre émancipation et contrôle	39
3.2.4 Une autonomie inégalement accessible	40
3.2.5 Accès à l'âge adulte : un processus social	41
3.2.6 L'autonomisation comme réponse aux inégalités sociales	41

4	<i>CHAPITRE 3 : Les dispositifs d'accès aux vacances des jeunes.....</i>	43
4.1	Structures accompagnantes : diversité des profil, territoires d'action et offres de service	43
4.1.1	Répartitions des structures :	44
4.1.2	Typologie des structures ayant participé au questionnaire	45
4.1.3	Emplacement des structures	47
4.2	les dispositifs mobilisés par les structures	48
4.2.1	Bourse Solidarité Vacances	48
4.2.2	DEPART 18-25 :	50
4.2.3	Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) :	53
4.2.4	SAC Ados 18-25 :	56
4.2.5	Quelques dispositifs d'autofinancement	59
4.2.6	Dispositifs non mobilisés.....	61
5	<i>CHAPITRE 4 : Les effets du projet vacances : transformations chez les jeunes et les professionnels</i>	64
5.1	Effets généraux des vacances	64
5.2	Effets des projets vacances dans le cadre de l'étude : une approche différenciée selon les publics.....	65
5.2.1	Chez les professionnels	65
5.2.2	Auprès des jeunes	70
5.2.3	Réponses au questionnaire.....	70
5.2.4	Retours des entretiens semi-directifs	72
6	<i>CHAPITRE 5 : L'accompagnement des jeunes au projet vacances : analyse comparative des pratiques</i>	75
6.1	Place du projet vacances dans les dynamiques d'accompagnement	75
6.2	Objectifs des accompagnements	76
6.3	Contenus des accompagnements	78
6.4	Adhésion du public :.....	80
6.5	Relation avec les jeunes et leurs proches :.....	82
6.6	Intérêts éducatifs du projet vacances	85
6.6.1	Implication du public.....	85
6.6.2	Chargé de l'accompagnement & Attentes sur le public.....	87
6.6.3	Synthèse Comparative des approches.....	90

7	CHAPITRE 6 : Freins au déploiement des projets	93
7.1	Freins structurels :	93
7.1.1	Contraintes Financières.....	93
7.1.2	Le non-recours aux droits.....	95
7.1.3	Les questions Organisationnelles :	95
7.1.4	Contraintes personnelles : perception erronée des jeunes	96
7.2	Freins Public	98
7.3	Leviers déployés pour pérenniser les projets	101
7.4	Raison du manque de déploiement du projet vacances dans les territoires :	103
7.4.1	Les vacances ne sont pas considérées comme prioritaires	103
7.4.2	Problématiques organisationnelles et financières des structures	105
7.4.3	Faible portage politique du sujet au sein du territoire.....	105
7.4.4	Méconnaissance des aides à disposition.....	107
7.4.5	Échanges faibles des pratiques entre acteurs	107
8	CHAPITRE 7 : Besoins des professionnels	109
8.1	Mise en place des accompagnements.....	109
8.2	Développement du projet vacances en structure.....	110
8.3	Développement territorial du projet vacances.....	112
9	Éléments saillants des pratiques d'accompagnement.....	115
9.1	La gratuité des séjours : un levier d'accès à double tranchant ?	115
9.2	Une dépendance aux individus révélatrice d'un déficit de portage politique :	117
	PERSPECTIVES.....	121
	CONCLUSION	123
	BIBLIOGRAPHIE.....	I

Liste des Figures

Figure 1- Billets populaires CP	12
Figure 2 – Villages vacances 1952	13
Figure 3 – Villages Vacances 1975.....	17
Figure 4 – Répartition typologique des structures de l'étude	45
Figure 5 – Niveau territorial des structures de l'étude.....	47
Figure 6 – Graphique des relais de prescription du départ 18 : 25	52
Figure 7 - Page d'accueil Appli Sac Ados	X

Liste des Tableaux

Tableau 1- Effets du projet vacances sur les structures	66
Tableau 2 - Effets du projet vacances auprès des jeunes	70
Tableau 3 - Inscription du projet vacances dans l'organisation des structures	75
Tableau 4 - Formes de séjours accompagnés	78
Tableau 5 - Nature des accompagnements proposés	78
Tableau 6 - Modalités d'engagement du public.....	80
Tableau 7 - Degré d'implication des participants	85
Tableau 8 - Approches d'accompagnements au projet vacances	90
Tableau 9 - Freins structurels au projet vacances	93
Tableau 10 - Freins à la participation du public au projet vacances	98
Tableau 11 - Besoins des pro pour la mise en place des accompagnements	109
Tableau 12 - Besoins des pro pour le développement des actions engagées.....	112
Tableau 13 - Grille d'entretien – Structures impliquées dans l'accompagnement	IX

Liste des sigles utilisés

- **ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- **ANCV** : Agence Nationale des Chèques Vacances
- **APV** : Aides aux Appels à projets Vacances
- **ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- **ATD** : Agir Tous pour la Dignité
- **AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes
- **BSV** : Bourse Solidarité Vacances
- **CAT** : Catégories
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CIAS** : Centre Inter-Communal d'Action Sociale
- **CNOUS** : Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
- **CREDOC** : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie
- **CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- **CS** : Centres Sociaux
- **SC** : Centres Socioculturels
- **EAJE** : Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
- **EHESP** : École des Hautes Études en Santé Publique
- **FAJ** : Fond d'Aide aux Jeunes
- **IDF** : Ile-de-France
- **JAMO** : Jeunes Avec Moins d'Opportunités
- **JPA** : Jeunesse au Plein Air
- **MJC** : Maison de la Jeunesse et de la Culture
- **MRJC** : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- **NEET** : Jeunes ni en Études, ni en Emploi, ni en Formation
- **NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- **OMT** : Organisation mondiale du Tourisme
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville
- **RMI** : Revenu Minimum d'Insertion
- **RSA** : Revenu de Solidarité Active
- **RTT** : Réduction du Temps de Travail
- **TSS** : Tourisme Social et Solidaire
- **UNAT** : Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air
- **VAO** : Vacances Adaptées Organisées
- **VVF** : Villages Vacances Familles
- **VO** : Vacances Ouvertes
- **VVV** : Ville Vie Vacances

Introduction

1. Intérêt pour le sujet

Engagé depuis 2020 dans des projets associatifs en faveur de l'émancipation des jeunes et de la lutte contre les inégalités sociales, j'ai participé pendant deux ans et demi à la construction d'une offre de services destinée aux jeunes du territoire brétilien. L'objectif principal était de lutter contre le non-recours aux droits sociaux, notamment à travers la création d'outils ludiques pour promouvoir les bons réflexes en santé de l'Assurance Maladie.

Cette mission m'a permis de rencontrer de nombreux jeunes ainsi que les acteurs locaux qui les accompagnent au quotidien, enrichissant ainsi ma connaissance d'un public en constante évolution. Cette expérience de terrain a renforcé mon désir de m'investir, à mon échelle, dans la promotion de l'autonomisation des jeunes.

Mon engagement dans ce travail de recherche s'ancre ainsi dans un double intérêt, à la fois personnel et professionnel, pour les problématiques de précarité des jeunes et pour les pratiques d'accompagnement social innovantes. Le projet vacances m'est apparu, dans cette perspective comme un dispositif singulier et porteur de sens, capable d'articuler enjeux éducatifs, sociaux et citoyens autour d'une expérience vécue.

Au cours de mon année d'études à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), j'ai approfondi ma compréhension des dynamiques territoriales liées à l'accompagnement des jeunes. Les échanges avec les professionnels impliqués dans la mise en œuvre ou l'évaluation du projet vacances m'ont permis de renforcer mes connaissances sur le sujet. Ces interactions, notamment lors de la phase d'implémentation de ce travail, ont élargi mon regard sur les pratiques professionnelles sur l'accompagnement au projet vacances.

Ancien bénéficiaire du dispositif « Départ 18-25 »¹, j'ai également pu en saisir les enjeux du point de vue de l'utilisateur. Cette double perspective, ajoutée à ma formation en Master Enfance, Jeunes : Politiques et accompagnement (ENJEU) à l'EHESP, m'a doté des compétences nécessaires pour évaluer des politiques publiques, analyser des données qualitatives et quantitatives, et adopter une posture réflexive dans l'interprétation des résultats. Au-delà des compétences techniques, ce projet reflète mon désir d'apprendre et de contribuer à des initiatives solidaires.

¹ Dispositif d'aide au départ en autonomie des jeunes (18-25 ans) : <https://depart1825.com/>
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Je souhaite renforcer mes aptitudes en analyse de terrain, en méthodologie de recherche, et en compréhension des dynamiques professionnelles dans le champ social. En interrogeant les pratiques d'accompagnement des jeunes, les freins et les besoins des accompagnants, ce travail vise à produire une réflexion utile, tant pour les structures de terrain que pour les institutions porteuses du dispositif.

Ce mémoire s'inscrit dans un contexte marqué par une volonté institutionnelle de favoriser l'accès aux vacances pour tous, notamment à travers des politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'inclusion. Il m'a donc semblé essentiel d'interroger les conditions concrètes de mise en œuvre du projet vacances, en portant une attention particulière à l'accompagnement professionnel, au-delà des seuls effets sur les jeunes.

Enfin, cette recherche s'inscrit dans une réflexion plus large sur la place des jeunes dans la société, leur autonomisation et le rôle des acteurs de terrain dans cette transition. Elle répond à des enjeux contemporains majeurs, à la croisée des politiques jeunesse, de l'éducation populaire et de l'action sociale.

2. Définition et cadrage du sujet

Le thème de l'accompagnement des jeunes au projet vacances constitue un champ d'étude vaste, complexe et multidimensionnel. Il apparaît essentiel de délimiter clairement les axes d'analyse sur lesquels portera ce travail. La définition des concepts mobilisés, ainsi que l'apport de repères contextuels issus des recherches existantes, permettront non seulement de renforcer la rigueur méthodologique et la crédibilité scientifique de la réflexion, mais également de justifier le choix d'un angle d'approche spécifique parmi les nombreuses possibilités offertes par ce sujet.

a. La jeunesse : de qui parle-t-on ?

La jeunesse est une notion construite socialement, façonnée par les représentations collectives, les politiques publiques et les pratiques d'accompagnement. Elle ne se limite pas à une tranche d'âge fixe, bien que les institutions utilisent des bornes pour des raisons statistiques.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit les jeunes comme les personnes âgées de 15 à 24 ans², tandis que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques (INSEE)³ étend cette catégorie jusqu'à 29 ans, en tenant compte de l'allongement des transitions vers l'âge adulte.

Depuis les années 1960, la sociologie française interroge la nature même de la jeunesse : *s'agit-il d'un groupe homogène ou d'une catégorie idéologique ?*

Ce débat dépasse le cadre théorique il reflète une mutation historique, celle du passage d'une société industrielle structurée par les clivages de classe à une société marquée par la culture de masse (Mauger et *al.*, 1994). Dans ce contexte, les jeunes ne sont plus définis uniquement par leur âge biologique, mais par les transitions sociales qu'ils traversent : passage du collège au lycée, premier emploi, premières vacances entre amis, service militaire, etc. Ces étapes, bien qu'importantes, ne constituent pas de véritables rites de passage socialement reconnus⁴.

Pierre Bourdieu, dans *La jeunesse* n'est qu'un mot, souligne l'hétérogénéité des conditions de vie, des perspectives et des ressources entre jeunes issus de milieux différents, remettant en question l'idée d'un groupe social unifié⁵. À l'inverse, Edgar Morin (1966) considère la jeunesse comme une classe d'âge porteuse de modernité culturelle, notamment dans les sociétés de masse⁶⁷.

² ONG-UNESCO Comité de liaison : Construire vers un avenir durable en utilisant des synergies avec et parmi les jeunes. <https://ngo-unesco-fr.net/unesco75-et-jeunesse>

³ Institut national de la statistique et des études économiques ; <https://www.insee.fr/fr/accueil>

⁴ Francois Dubet, *Des jeunes et des sociologies ; Le cas Français* : <https://www.erudit.org/fr/r>

⁵ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, 5ème édition collection U2011 : <https://shs-cairn-info.di>

⁶ INJEP, Véronique Bordes, *Approche Sociologique de la jeunesse, 2006-2007* : <https://blogs.univ-tlse2.fr/b>
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Jean-Claude Chamboredon (1966) insiste sur la pluralité des jeunesses, révélée par les enquêtes sociologiques qui mettent en lumière des pratiques, aspirations et trajectoires fortement différenciées selon les classes sociales⁷.

Reconnaître cette diversité est fondamentale dans le cadre de ce travail. La jeunesse ne peut être appréhendée comme une entité homogène : elle varie selon le statut socio-économique, l'origine sociale, le lieu de vie, le niveau d'études, etc. Pourtant, les politiques publiques tendent souvent à traiter la jeunesse comme une catégorie uniforme, en élaborant des dispositifs qui ne tiennent pas toujours compte de la diversité des parcours et des besoins.

La jeunesse est fréquemment associée à des représentations ambivalentes : insouciance, instabilité, rébellion. Selon les contextes, elle peut être perçue comme porteuse d'espoir ou comme source de menace. Ces représentations sont traversées par des inégalités sociales qui influencent les trajectoires individuelles. Les jeunes issus des classes populaires, par exemple, vivent une forme de privation relative face aux modèles dominants de la culture juvénile de masse. Ils développent des sous-cultures spécifiques, parfois en opposition aux normes bourgeoises et ouvrières (Cohen, 1973). Cette pluralité confirme que la jeunesse contemporaine est plurielle et profondément marquée par les clivages sociaux.

b. L'allongement du temps de la jeunesse

Depuis les années 1980, on observe un allongement du temps de la jeunesse dans les sociétés européennes (Cavalli & Galland, 1994), cette évolution s'explique par certains facteurs structurels et culturels :

- **L'explosion scolaire** : le prolongement des études, rendu possible par la démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, a entraîné une hausse importante du taux de scolarisation des jeunes. Cette tendance a repoussé l'entrée à la vie active et modifié les trajectoires d'autonomisation, en instaurant une période intermédiaire entre l'adolescence et l'âge adulte.
- **La précarité économique** : l'instabilité du marché du travail, marquée par un taux de chômage élevé chez les jeunes, la multiplication des contrats précaires et les difficultés d'accès au logement, contribue à retarder l'indépendance financière.
- **La transformation des mœurs** : les normes sociales et familiales ont évolué, laissant davantage de place à l'expression individuelle et à la liberté de choix de vie. Les jeunes

⁷ Ibid

bénéficient aujourd'hui d'une autonomie accrue dans les domaines affectif, relationnel et identitaire, ce qui redéfinit les contours de la jeunesse comme une période d'expérimentation et de construction personnelle.

Margaret Mead (1971) souligne que les nouvelles générations ne peuvent plus se contenter d'imiter les adultes, car elles ne vivront pas dans la même société que leurs parents⁸. Dans les sociétés contemporaines, la jeunesse ne se transmet pas comme un statut hérité, elle se construit dans l'effort, notamment par la formation scolaire et professionnelle. La jeunesse devient ainsi un temps d'expérimentation, un espace de construction identitaire et de diversification des parcours. Elle s'impose comme une période à part entière, marquée par une juvénalisation des modèles culturels (valorisation de la spontanéité, du changement, de la beauté). La culture juvénile joue un rôle central dans la socialisation des jeunes. Elle valorise le groupe de pairs, le présent, le plaisir, et la fusion collective, en contraste avec les logiques de compétition et d'instrumentalisation propres à la société adulte. Elle offre des repères, des rôles, et contribue à la socialisation affective et sexuelle.

L'allongement du temps de la jeunesse, en révélant la diversité des parcours et des conditions d'accès à l'autonomie, invite à porter une attention particulière aux réalités vécues par certains jeunes. Cette période prolongée ne se traduit pas nécessairement par une homogénéisation des expériences, et certains jeunes rencontrent des obstacles spécifiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit le point suivant, consacré aux jeunes en situation de vulnérabilité, dont les dynamiques relationnelles et les repères diffèrent sensiblement de ceux valorisés par la société adulte.

c. Les jeunes en situation de vulnérabilité

Les jeunes en transition vers l'autonomie rencontrent souvent des difficultés. Nous pouvons les regrouper en plusieurs catégories :

- **Jeunes en décrochage scolaire ou sans qualification** : cette catégorie regroupe notamment les jeunes NEET (neither in employment nor in education or training), c'est-à-dire les jeunes de 16 à 29 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation⁹. Elle inclut également les jeunes qualifiés par l'Union Européenne (UE) comme JAMO (Jeunes Avec Moins d'Opportunités)¹⁰, une terminologie utilisée pour désigner ceux qui rencontrent des

⁸ Université de Liège, Claire Gavray, *Approche historique et sociologique de la jeunesse* : <https://orbi.uliege.be/>

⁹ NEET : <https://www.observationsociete.fr/>

¹⁰ Présentation du concept des jeunes JAMO : <https://www.legisocial.fr/definition-jamo-jeunes>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

obstacles spécifiques dans leur accès aux droits et aux opportunités. Ces jeunes peuvent être en situation de handicap, issus de milieux sociaux défavorisés, confrontés à des difficultés éducatives, ou encore victimes des discriminations liées à leur appartenance à une minorité nationale ou ethnique, à leur genre, ou à leur lieu de résidence (quartiers populaires, zones rurales, etc.). Le terme JAMO met en lumière les multiples formes de désavantage qui peuvent entraver leurs parcours.

- **Jeunes accompagnés par des structures sociales** (missions locales, associations, etc.) : cette catégorie regroupe les jeunes engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, souvent formalisé par un contrat d'accompagnement avec les structures référentes. Il peut s'agir de missions locales, des centres sociaux, d'associations, de services départementaux jeunesse et sport, ou encore d'organismes liés au service civique.
- **Jeunes issus de milieux précaires** : cette catégorie concerne les jeunes ayant grandi dans des environnements marqués par des conditions de vie difficiles, souvent différentes de celles de leurs pairs. Ces jeunes sont confrontés à des obstacles spécifiques, notamment en matière de mobilité, en raison d'un manque de ressources financières au sein de leur famille, ce qui limite leur accès à certaines opportunités. Le contexte social dans lequel ils évoluent — qu'il s'agisse de la catégorie socioprofessionnelle des parents, d'une situation de précarité, peut avoir un d'un environnement urbain ou rural défavorisé — peut avoir un impact direct sur leur parcours.
- **Jeunes ayant connu des ruptures familiales ou institutionnelles** : cette catégorie regroupe les jeunes qui, en raison de difficultés personnelles, familiales ou sociales, ont été amenées à sortir du cadre familial. Certains sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), tandis que d'autres peuvent se retrouver en situation d'errance, parfois sans domicile fixe, ou en rupture de parcours professionnel ou institutionnel.

Ces jeunes, souvent confrontés à des vulnérabilités multiples, se retrouvent dans des situations d'extrême fragilité, nécessitant un accompagnement spécifique et renforcé. Leur parcours est marqué par des ruptures qui complexifient leur accès aux droits, à la stabilité et à l'autonomie.

Cette période se caractérise par :

- Une dépendance matérielle persistante vis-à-vis de la famille.
- Des emplois précaires ou provisoires.
- Une construction identitaire en cours et un apprentissage des responsabilités.
- Des expérimentations, des engagements et choix personnels.

Cette période est aussi celle des engagements et des expérimentations, dont les rythmes et modalités varient selon les milieux sociaux, les parcours scolaires et les contextes territoriaux.

d. Les jeunes comme objet de politiques publiques

Durant la première moitié du XXe siècle, la jeunesse est perçue comme un acteur à encadrer, oscillant vulnérabilité et enthousiasme. Les mouvements religieux, politiques, syndicaux et sportifs se disputent son encadrement, chacun cherchant à former les futurs cadres de la société. Olivier Galland (1991) montre que les institutions ont longtemps tenté d'organiser et de canaliser les jeunes à travers des dispositifs de masse¹¹.

De 1930 à 1950, les ailes jeunes des partis de masse ne portent pas une voix proprement juvénile, mais incarnent des identités idéologiques : jeune catholique, jeune socialiste, jeune communiste. La jeunesse cesse alors d'être une simple étape de la vie, ritualisée et transitoire, pour devenir un mythe social, à la fois symbole de décadence et promesse de renouveau.

Les psychologues et sociologues des années 1960, tels que Bettelheim (1963) et Erikson (1963), s'accordent à définir la jeunesse par deux dimensions fondamentales :

- **L'incertitude statutaire** : liée à l'affaiblissement des rites, des liens communautaires et du contrôle social. La jeunesse est une période intermédiaire, ni enfance ni âge adulte, marquée par des attentes floues et parfois contradictoires.
- **La projection vers l'avenir** : le jeune est sommé de construire son statut adulte à travers des épreuves scolaires et professionnelles. Il doit différer ses gratifications immédiates pour un avenir incertain, ce qui rend cette période particulièrement exigeante.

L'émergence d'une culture juvénile accompagne cette transformation, marquant la jeunesse comme une période à part entière, façonnée par les dynamiques sociales, économiques et culturelles de la modernité.

Face à ces évolutions, l'État a développé des politiques spécifiques pour accompagner les jeunes :

- **Politiques sociales** : développement de formations hors du cadre scolaire.
- **Politiques culturelles** : accès élargi aux loisirs.
- **Politiques de prévention** : lutte contre la délinquance.

¹¹ Programme du RT15 au congrès de l'Association française de sociologie (AFS), Arthur Vuattoux, le 04 juillet 2025 : <https://jeunesse.hypotheses.org/>

Ces politiques ont donné naissance à de nouvelles professions : animateurs, éducateurs, psychologues, formateurs... Tous œuvrent à accompagner les jeunes dans une société qui peine à structurer cette longue transition vers l'âge adulte (Dubet et al., 1985).

Après avoir posé les bases de compréhension autour de la notion de jeunesse et des publics concernés, nous pouvons désormais nous pencher sur le concept de « Projet Vacances ». Pour cela, il est nécessaire de prendre un léger recul et d'examiner les évolutions liées au départ en vacances, en s'intéressant à la figure du vacancier ainsi qu'aux raisons qui expliquent pourquoi certaines personnes ne partent pas.

3. Vacances et insertion : que recouvre le concept de « Projet Vacances » ?

a. Les Vacances :

Avant d'aborder le concept de « Projet Vacances », il convient de revenir brièvement sur l'origine du mot vacances. Issu du latin vacare, qui signifie « être inoccupé », ce terme évoque un temps libre, un espace de vide dans le quotidien¹².

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les vacances désignent tout déplacement comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile¹³.

Sont exclus de cette définition les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours médicaux ou familiaux, ainsi que les courts séjours de deux ou trois nuits.

Il est cependant essentiel de rappeler que les vacances ne relèvent pas du luxe, mais d'un besoin fondamental. Jean Viard (1968) souligne qu'elles offrent un temps de déconnexion propice au repos physique et mental, à la découverte de nouveaux environnements et à la création de liens sociaux. Les études du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) révèlent une forte disparité dans l'accès aux vacances : 78 % des cadres supérieurs partent en congé, contre 47 % des ouvriers¹⁴.

L'ascension sociale favorise le départ en vacances, car les personnes issues de milieux aisés intègrent cette pratique dans leur mode de vie.

¹² Le Français : Étymologie du mot vacances ; par Marjorie ; www.lefrancais.eu/dou-vient-le-mot-vacances

¹³ INSEE : Définitions des vacances, publié le 28/06/2029 ; www.insee.fr/fr/

¹⁴ Ibid

Cette habitude se transmet souvent de génération en génération : un enfant élevé dans une famille favorisée développera naturellement une culture du départ, facilitée par les ressources et les réseaux familiaux (logements secondaires, conseils, soutien logistique...).

D'après l'Association Régionale pour le Tourisme Éducatif et Social (ARTES)¹⁵, les séjours de vacances ont un impact positif sur la santé globale¹⁶. Ils permettent de réduire le stress, d'améliorer la santé mentale et de favoriser le bien-être. Plus largement, les vacances constituent un puissant vecteur de lien social, non seulement entre les personnes qui partent ensemble, mais aussi avec celles rencontrées durant le séjour.

b. Genèse des vacances en France

Les premières formes de congés en France remontent à 1231¹⁷, liées aux vendanges¹⁸, et duraient environ un mois¹⁹. En 1912, un arrêté fixe leur durée à deux mois et demi²⁰, mais uniquement dans le cadre scolaire.

La véritable démocratisation des vacances débute en 1936, avec l'instauration des congés payés sous le gouvernement de Léon Blum²¹. Le projet de loi, déposé le 09 juin et voté à l'unanimité le 11 juin, garantit à tous les travailleurs une trêve d'au moins deux semaines, rémunérée, pour se consacrer au repos et à la vie familiale. Cette avancée sociale marque un tournant historique : les départs en vacances deviennent un phénomène populaire, soutenu par la vente du billet populaire de congé annuel par les chemins de fer.

c. Évolutions législatives majeures :

La législation française a progressivement renforcé le droit aux vacances :

- **1853** : congés payés pour les fonctionnaires (2 semaines)
- **1936** : généralisation des congés payés et reconnaissance comme avantage social.
- **1938** : introduction des vacances de Noël dans le calendrier scolaire
- **1956** : troisième semaine de congés payés (18 jours ouvrables)
- **1960** : prolongation des vacances scolaires d'été jusqu'à fin août
- **1969** : passage à quatre semaines de congés payés

¹⁵ ARTES : <https://www.parcours-vacances.fr/artes-tourisme>

¹⁶ Quelle est l'importance des vacances sur la santé physique et mentale ? <https://artestourisme.fr/>

¹⁷ Charles-François Daubigny, Moisson (1851), https://fr.wikipedia.org/wiki/Grandes_vacances

¹⁸ *Ibid*

¹⁹ Amikado : Dates et origines des vacances scolaires ; www.amikado.com/

²⁰ Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : École républicaine et vacances scolaires en 1900 ; <https://www.sports.gouv.fr/>

²¹ 1936, les premiers congés payés des Français, acquis des grèves du Front populaire ; www.sudouest.fr/
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

- **1982** : passage à cinq semaines, sous le gouvernement de Pierre Mauroy
- **2000** : instauration des 35 heures et des RTT (Réduction du Temps de Travail)

d. L'après-guerre et l'essor du tourisme populaire

L'ordonnance du 22 février 1945 crée les comités d'entreprise²², qui jouent un rôle clé dans l'organisation de colonies de vacances pour les enfants des salariés. Les Trente Glorieuses (1945-1975) accélèrent l'accès aux vacances grâce à la croissance économique et au plein emploi. Le tourisme devient une industrie florissante, les stations balnéaires et les campings se multiplient, et les municipalités investissent dans des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs.

Figure 1 - Distribution des billets populaires du congé annuel



Des personnes attendent à la gare d'obtenir un billet de congé annuel, le 7 juin 1936 • © - / AFP

Les congés payés permettent aux familles ouvrières de découvrir la mer, la montagne ou la campagne. Le caravanning et le camping rendent les séjours plus accessibles, même si leur coût reste élevé. Les villages côtiers voient leur population estivale quadrupler, transformant les vacances en levier économique pour les territoires.

e. Une reconnaissance politique et citoyenne

La loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions consacre dans son article 140 le droit aux vacances comme un objectif national :

« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté »²³.

Cette reconnaissance souligne que les vacances ne sont pas un privilège, mais un droit fondamental, essentiel à l'épanouissement personnel et à l'inclusion sociale.

f. Les retombées territoriales et culturelles des congés payés reconnaissance politique et citoyenne

L'instauration des congés payés a profondément transformé les territoires et les mentalités. Les villages du bord de mer, paisibles en hiver, voient leur population quadrupler, voire quintupler, durant le mois d'août. Les vacances deviennent une manne financière pour ces zones, qui

²² Le comité d'entreprise est une institution de représentation du personnel, remplacé par le Comité Social et Économiques (CSE) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_d%27entreprise

²³ Légifrance : Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation à la lutte contre les exclusions ; www.legifrance.gouv
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

prospèrent grâce à l'afflux estival et investissent dans des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs.

Figure 2 – Villages vacances « Trouville », 1952



TROUVILLE en Juillet 1952 © Francis BOITEL

Pour répondre à cette demande croissante, de nombreux complexes hôteliers, résidences de vacances et campings sont construits. Le tourisme devient un levier de développement local, favorisant l'aménagement du territoire et la création d'emplois saisonniers.

Parallèlement, le plein emploi et la croissance économique des Trente

Glorieuses engendrent des avancées sociales majeures. Le billet populaire de congé annuel, mis en vente dès 1936 par les chemins de fer, permet à plus de 550 000 personnes de partir en vacances, chiffre qui double dès l'année suivante. Ce dispositif facilite l'accès aux vacances pour les classes populaires, qui découvrent pour la première fois la mer, la montagne ou la campagne.

La vie culturelle se développe également sur les lieux de villégiature. Les municipalités organisent des manifestations festives et populaires, renforçant le lien social et l'attractivité des territoires. Les congés payés contribuent ainsi à l'émergence d'un secteur économique nouveau, fondé sur le tourisme, le sport et les loisirs, jusque-là réservés à une élite.

Cette démocratisation progressive des vacances, portée par les avancées législatives et les transformations sociales, a également favorisé l'émergence de dispositifs spécifiques à destination des enfants et des jeunes. Parmi eux, les colonies de vacances occupent une place centrale, à la fois comme outil éducatif, espace de socialisation et levier d'inclusion.

4. Les colonies de vacances :

a. Définition et origines hygiénistes :

Les colonies de vacances désignent des séjours collectifs organisés pour les enfants et les adolescents, généralement pendant les vacances scolaires, dans un cadre extra-familial.

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

<2024-2025>

Encadré par des animateurs, ces séjours ont pour objectifs de favoriser le développement personnel, la socialisation, la découverte d'un environnement nouveau, et historiquement, d'améliorer la santé des enfants issus de milieux défavorisés. Elles relèvent à la fois d'une logique éducative, sociale et sanitaire.

Le concept naît en Suisse en 1876, sous l'impulsion du pasteur Hermann Walter Bion.

Cette année-là, soixante-huit enfants défavorisés de Zurich sont envoyés chez des paysans de la région d'Appenzell pour trois semaines, encadrés par une dizaine d'adultes.

L'objectif est de leur offrir une cure de soleil et d'air pur afin d'améliorer leur santé.

En France, le pasteur Théodore Lorriaux organise la première colonie en 1881, cinq ans après l'initiative suisse. Avec son épouse Suzanne, il fonde *l'Œuvre des trois semaines*, qui permet dès 1882 à 72 filles de séjourner à la campagne. L'œuvre se dote progressivement de bâtiments d'accueil et obtient la reconnaissance d'utilité publique en 1913²⁴.

Edmond Cottinet, considéré comme le père des colonies scolaires, place dix-huit écoliers à la campagne grâce à la Caisse des écoles du 9^e arrondissement de Paris. Il milite pour la généralisation du modèle à l'ensemble de la ville. Il définit les colonies comme une institution d'hygiène préventive destinée aux enfants les plus pauvres et fragiles, leur offrant une cure d'air, de propreté, de bonne nourriture, la gaieté.

Le Pasteur Louis Comte, issu d'un milieu paysan et proche des classes ouvrières, crée en 1892 *l'œuvre des enfants à la montagne*, destinée aux enfants d'ouvriers du bassin minier de Saint-Etienne. Chaque été, plus de deux mille enfants sont accueillis dans des fermes du plateau Vivarais-Lignon.

Ces initiatives s'inscrivent dans le contexte hygiéniste de la fin du XIX^e siècle, visant à éloigner les enfants pauvres, souvent atteints de tuberculose ou de rachitisme, de leur environnement insalubre pour leur offrir un séjour à la campagne, à la mer ou à la montagne.

« *S'il est une œuvre admirable entre toutes, c'est bien l'œuvre des colonies de vacances qui, d'enfants chétifs, malingres ou simplement anémiés, fait des enfants forts, énergiques, bien portants, leur rendant la vie en même temps que la santé physique et morale* ». La Croix, 1910.

²⁴ Ibid

b. L'après-guerre : un outil de reconstruction et d'éducation populaire

La circulaire du 18 mai 1945, rédigée par les ministères de la Santé publique et de l'Éducation nationale, atteste du rôle central des colonies dans la reconstruction post-guerre. Près de **300 000 enfants** partent en colonie dès l'été 1945²⁵.

Cependant, l'encadrement reste un défi : en 1947, on recense 63 000 moniteurs pour 80 000 nécessaires. L'État cherche à instaurer la confiance auprès des familles, en publiant régulièrement dans la presse les possibilités de départ (colonies, camps, vacances familiales, échanges internationaux, auberges de jeunesse...) ²⁶.

Un Comité national du plein air est envisagé pour coordonner ces initiatives. Le décret du 15 janvier 1947 transfère la tutelle des colonies du ministère de la Santé publique au ministère de l'Éducation nationale, et plus précisément à la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire, dirigée par Étienne Bécart²⁷.

Ce changement marque une volonté d'inscrire les colonies dans une logique **socio-éducative**. Alors que le ministère de la Santé était influencé par la démocratie chrétienne, celui de l'Éducation nationale incarne une approche laïque. Cette transition est bien accueillie par les mouvements comme les **CEMEA** ou la **Ligue de l'enseignement**, mais plus difficile pour les colonies confessionnelles (catholiques, protestantes, israélites), historiquement liées aux paroisses.

Selon Tétard (1999), ce changement de tutelle représente un changement de culture, obligeant les colonies à redéfinir leur relation avec l'État.

« Les colonies de vacances constituent, dans le domaine de l'enfance, le fait social le plus important de notre époque. Leur essor, obtenu grâce à l'effort combiné des animateurs, des œuvres, des collectivités et de l'État, place la France au premier rang des nations européennes » ²⁸. Rapport sur les colonies de vacances (1945-1959)

c. Une structuration territoriale et associative

Les colonies de vacances, qualifiées de service social de la jeunesse le plus important de la nation, ont été largement accompagnées dans leur développement.

²⁵ Rapport sur les colonies de vacances depuis 1945, 1959, Archives nationales, cote 19860419/43.

²⁶ « Où placer vos enfants durant les grandes vacances ? », *Le Figaro*, 20 mai 1949.

²⁷ Lettre de Jean Guéhenno, directeur des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire, à MM. les présidents des mouvements de jeunesse, 18 décembre 1945, Archives nationales, cote F/44/120.

²⁸ Note de la DGJS sur les colonies de vacances, 1953, Archives nationales, cote 19860419/43.

Les comités départementaux des colonies de vacances (CDCV), créés par le décret-loi du 17 juin 1938 et réactivés en 1945, jouent un rôle clé dans cette structuration.

Ces comités ont pour mission de :

- Conseiller les préfets sur les projets de colonies,
- Informer les organisateurs des formalités à accomplir,
- Recenser les actions entreprises,
- Prospecter pour des locaux,
- Assurer la liaison entre les œuvres,
- Coordonner le contrôle des colonies existantes.

Bien que les colonies soient majoritairement des initiatives privées, portées par des associations, leur intégration dans des logiques publiques via les CDCV interroge leurs fondements et leur autonomie. Cette évolution marque une transition vers une institutionnalisation du tourisme social, où les acteurs associatifs collaborent avec les pouvoirs publics pour garantir l'accès aux vacances pour tous

d. Vers une démocratisation des loisirs et un rôle social élargi

Avec l'expansion économique des Trente Glorieuses, l'accès aux loisirs se généralise. L'État, les collectivités territoriales et les comités d'entreprise soutiennent massivement les colonies, qui deviennent un outil d'inclusion sociale.

Elles apportent aussi une forme de répit familial : les enfants profitent de vacances encadrées, tandis que les parents peuvent partir en villégiature. En août 1936, La Petite Gironde écrit : « *Les parents bénéficient pendant deux mois d'un repos moral complet.* »

Enfin, les colonies ont eu un impact économique et social notable : elles ont facilité l'entrée des femmes sur le marché du travail à partir des années 1960, tout en offrant des vacances à des enfants qui n'auraient pas pu partir autrement.

e. La naissance des villages vacances vers une nouvelle forme de tourisme social

Dans le prolongement des colonies de vacances, qui ont permis à des milliers d'enfants issus de milieux modestes de découvrir les bienfaits du plein air, les villages vacances émergent dans les années 1950 comme une nouvelle réponse aux besoins de villégiature familiale et accessible.

Créés dans une dynamique de démocratisation des vacances, ces établissements visent à offrir des séjours de qualité à des prix abordables, tout en participant au développement local des territoires par le tourisme. L'association VTF (Vacances Tourisme Familles), fondée en 1956, incarne cette volonté de rendre les vacances accessibles à toutes les bourses, dans une ambiance festive et conviviale.

Figure 3 – Villages Vacances « Le Pigneroux » 1975



Villages vacances "Le Pigneroux" – Savines-le-Lac – 1975

Grâce aux villages vacances, les foyers les plus modestes peuvent désormais profiter des joies du bord de mer, de la montagne ou de la campagne, tout en ayant accès à des activités sportives et culturelles organisées collectivement.

Le statut des villages vacances est fixé par le décret n° 68-476 du 25 mai 1968, qui les définit

comme des établissements touristiques constitués de villes ou villages de villégiature.

Ils regroupent des hébergements de vacances et sont souvent situés dans des zones naturelles attractives : littoral, montagne, campagne.

Au-delà de l'hébergement, ces structures favorisent la vie en collectivité et le sentiment d'appartenance à un groupe, grâce à l'existence d'animations et d'activités communes. Cette dimension sociale et éducative prolonge l'esprit des colonies de vacances, tout en s'adressant à un public familial plus large.

5. Les non-départs en vacances : causes et enjeux

Malgré la démocratisation progressive de l'accès aux vacances, une part importante de la population française reste exclue de cette pratique.

Selon le Credoc et l'Observatoire des inégalités²⁹, environ 40% des Français ne partent pas en vacances. À l'inverse, 60% partent au moins une fois par an, avec des disparités marquées : 76% chez les plus aisés³⁰ contre 42% chez les plus modestes³¹.

Rester chez soi pendant ses congés peut être un choix assumé, notamment pour ceux qui bénéficient d'un cadre de vie agréable. Toutefois, le taux de départ en vacances reste fortement

²⁹ Observatoire des inégalités : 40% des Français ne partent pas en vacances ; www.inegalites.fr/

³⁰ Qui vivent avec des revenus supérieurs à 2 755 euros par mois avant impôts pour une personne seule.

³¹ Qui vivent avec moins de 1 285 euros par mois pour une personne seule.

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

corrélé aux revenus et à la catégorie sociale. Parmi les publics les plus concernés par le non-départ figurent les jeunes âgés de 18 à 25 ans, confrontés à des problématiques d'insertion : précarité économique, instabilité professionnelle, poursuite de formation, ou encore isolement social.

○ Les principales causes du non-départ :

Le non-recours aux vacances s'explique par plusieurs types de freins³² :

- **Financiers** : les personnes ne disposent pas des ressources nécessaires pour financer leur séjour individuel ou collectif. (Frais de transport, alimentation, réservation hébergement, etc.)
- **Sanitaires** : état de santé physique ou mentale incompatible avec un séjour.
- **Psychologiques** : sentiment de ne pas être légitime à partir, peur du regard des autres, autocensure, anxiété liée à l'avenir. Ces freins sont particulièrement présents chez les personnes en situation de précarité, comme les demandeurs d'emploi, qui peuvent craindre le jugement de leur entourage.

Même si les freins économiques restent prédominants, les obstacles psychologiques jouent un rôle majeur dans le non-départ en vacances. Le manque de confiance en soi, la peur du jugement social ou l'absence de perspectives peuvent conduire à un renoncement silencieux.

Les personnes concernées restent alors dans leur environnement habituel, dans l'attente d'une amélioration de leur situation ou d'une reprise d'activité.

Cette réalité, souvent invisible, souligne la nécessité de dispositifs d'accompagnement adaptés, capables de lever ces freins et de rendre le départ en vacances possible et légitime.

Face à ces inégalités persistantes, la mise en œuvre du **projet vacances accompagné** s'impose comme une réponse concrète, inclusive et adaptée. Porté par des acteurs sociaux, éducatifs et institutionnels, ce dispositif vise à rendre les vacances accessibles aux publics éloignés du départ, en tenant compte de leurs freins spécifiques et en valorisant leur engagement dans la construction du projet.

Il mobilise pour cela divers mécanismes de soutien, qu'ils soient publics ou privés, afin de financer les séjours portés par les bénéficiaires.

³² Vacances Ouvertes : Études des freins et des leviers au départ en vacances des jeunes parisiennes et parisiens de 11 à 30 ans ; www.vacances-ouvertes.asso.fr/Rapjeunes

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

6. Le Projet Vacances : un levier d'accès aux départs pour tous

a. Genèse et évolution du concept

Malgré l'instauration des congés payés en 1936³³, les vacances restent un luxe inaccessible pour une grande partie de la population, notamment la classe moyenne. Tandis que la bourgeoisie profite des stations balnéaires, les ouvriers restent souvent chez eux, occupés à jardiner ou à rénover leur logement.

Face à cette inégalité, des initiatives populaires émergent, portées par le tissu associatif.

Des organisations comme la Croix-Rouge, la Fédération des Œuvres Laïques, Léo Lagrange, ainsi que des structures chrétiennes, développent des actions pour rendre les vacances accessibles à tous. Les grandes entreprises, conscientes des effets positifs des vacances sur la productivité, investissent dans des séjours pour les enfants de leurs salariés.

C'est le début des colonies de vacances Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF), Électricité De France (EDF), Postes Télégraphes et Téléphones (PTT), etc.

Le camping, très prisé par la classe ouvrière, reste cependant coûteux et demande une organisation importante. Pour répondre à ces besoins, des associations créent les villages vacances, pensés pour les foyers modestes : tentes, sanitaires, tarification adaptée... tout est conçu pour permettre à chacun de profiter pleinement de ses congés.

Le concept de vacances « tout compris »³⁴ séduit progressivement toutes les classes sociales. La création des clubs Méditerranée révolutionne la pratique des vacances : loisirs, animations, activités sportives deviennent centrales. C'est la naissance des G.O. (Gentils Organisateurs) et des soirées animées, qui marquent une nouvelle ère du tourisme.

Avec l'instauration de la cinquième semaine de congés payés et des 35 heures (RTT), les départs en vacances se diversifient : les séjours sont plus courts mais plus fréquents, et s'étalent désormais sur toute l'année. L'avènement d'Internet transforme également les pratiques touristiques : les vacanciers recherchent des bons plans, privilégient les départs hors saison pour des raisons économiques ou pour éviter la foule. Si le bord de mer reste attractif, les Français voyagent aussi plus facilement à l'étranger.

³³ Les congés payés le repos des uns fait le casse-tête des autres !!! <https://www.age-emploi.fr/les-conges-payes>

³⁴ https://www.vtf-vacances.com/fr_FR/

<Madochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

b. Définition et portée du Projet Vacances

Le terme « projet vacances » recouvre plusieurs appellations selon les contextes et les structures : *vacances familiales, séjours adaptés, départ en vacances accompagné, projet éducatif de vacances*, etc. Ces variantes traduisent les spécificités des publics concernés (familles, jeunes, personnes en situation de handicap) et du type d'accompagnement proposé.

Ce concept est principalement utilisé dans le champ associatif et social, et bien que les terminologies puissent varier légèrement, elles restent compréhensibles et homogènes à l'échelle nationale. On parle aussi d'appel à projets vacances, comme dans le cas de l'association Vacances Ouvertes, ou de projets d'accompagnement au départ en vacances, selon les structures porteuses (associations, collectivités, organismes sociaux).

Pour faciliter la compréhension de ce travail, nous utiliserons le concept de « projet vacances » pour évoquer les différents dispositifs mis en œuvre afin de promouvoir le départ en vacances pour tous.

Les ressources privées ou institutionnelles mobilisées par les acteurs pour concrétiser le projet de départ seront désignées sous le terme de « dispositifs de vacances ».

Ainsi, nous considérerons le projet vacances comme un concept global, constitué des différents dispositifs qui viennent le nourrir et en permettre la réalisation.

Cette approche repose sur le respect de l'autonomie des personnes, la valorisation de leurs compétences et la construction collective du projet. Elle dépasse les frontières nationales et s'inscrit dans des valeurs universelles, partagées dans de nombreux pays à travers des démarches de tourisme social ou solidaire.

Le Projet Vacances n'est pas la propriété d'une structure unique : il est porté par une pluralité d'acteurs — associations (Vacances & Familles, Secours populaire, Vacances Ouvertes, ATD³⁵ Quart Monde), institutions publiques (CAF, ANCV³⁶, collectivités locales), organismes sociaux et opérateurs du tourisme solidaire. Il s'inscrit dans une démarche collective et coopérative, visant à garantir l'accès aux vacances pour tous, avec un accompagnement adapté (social, éducatif ou médico-social).

³⁵ Agir Tous pour la Dignité

³⁶ Agence Nationale des Chèques Vacances

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

c. Les précurseurs du Projet Vacances et sa reconnaissance institutionnelle

Le concept de tourisme social³⁷ s'est développé en Europe durant l'entre-deux-guerres, dans un contexte de croissance économique et d'augmentation du temps libre. La France est l'un des pays pionniers dans ce domaine³⁸. Dès 1920, l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)³⁹ est créée, et reconnue d'utilité publique en 1929. La Ligue de l'enseignement⁴⁰, fondée en 1866, développe en 1934 les colonies de vacances via l'Union française des œuvres de vacances laïques (UFOVAL).

Le véritable déclic institutionnel survient en juillet 1998, avec la loi de lutte contre les exclusions, qui reconnaît le droit aux vacances comme un élément fondamental de la citoyenneté et de l'insertion sociale. L'article 140 de cette loi affirme l'égal accès de tous à la culture, aux loisirs et aux vacances comme objectif national, marquant une étape décisive dans l'accompagnement social des publics fragiles⁴¹.

Cette reconnaissance permet d'intégrer le Projet Vacances dans les politiques publiques, en tant qu'outil d'émancipation et de parcours d'insertion. Des dispositifs spécifiques sont alors créés, portés par des acteurs comme l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), les CAF, les collectivités locales et les associations spécialisées⁴².

Dès les années 2000, des programmes comme VACAF, les Aides aux Projets Vacances ou les appels à projets spécialisés renforcent cette dynamique. Le Projet Vacances devient un levier d'autonomie, de mobilité et de lutte contre l'isolement, intégré dans les missions des travailleurs sociaux et des référents de terrain.

Historiquement, les premières aides étatiques remontent à 1936, avec la création des congés payés et du billet de congé annuel à tarif réduit pour le train, destiné à faciliter les départs des ouvriers.

³⁷ Il s'agit d'une forme de tourisme accessible à une large partie de la population, qui participe à la démocratisation de l'accès aux vacances. Ce modèle propose des offres sociales et solidaires, avec des tarifs adaptés aux personnes issues des classes populaires et moyennes, afin de rendre le départ en vacances possible pour tous. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_social#cite_note-JP_p.Intro-2

³⁸ L'entre-deux-guerres est la période comprise entre la fin de la Première Guerre mondiale, en novembre 1918, et le début de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1939. L'expression est utilisée dès la défaite de 1940, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Entre-deux-guerres>

³⁹ Présentation de l'UNAT : <https://www.unat.asso.fr/unat/>

⁴⁰ Présentation de la ligue de l'enseignement : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ligue_de_l%27enseignement

⁴¹ *Ibid*

⁴² <https://ires.fr/publications/cgt-fo/histoire-actualite-et-realites-du-droit-aux-vacances/>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Après la guerre, l'État accompagne le développement des colonies de vacances par des subventions, la structuration du secteur (diplômes, agréments...), et la mise en place de dispositifs pour démocratiser l'accès aux vacances des enfants et des familles modestes.

d. Les intérêts éducatifs et sociaux du Projet Vacances

Le Projet Vacances ne se limite pas à organiser un séjour : il s'inscrit dans une démarche éducative, sociale et citoyenne, où le jeune est acteur de son projet. Il est invité à réfléchir à ses envies, à ses besoins, et à construire un séjour qui lui ressemble, souvent avec l'aide d'un professionnel (éducateur, animateur, référent social...).

o Les principaux apports du Projet Vacances :

- **Démarche éducative** : développement de compétences transversales (organisation, gestion du budget, mobilité, vie en groupe, prise de décision...).
- **Levier d'insertion et d'autonomisation** : Le projet vacances favorise l'autonomie et peut s'inscrire dans un parcours d'insertion plus large.
- **Droit à la mobilité et au répit** : il repose sur l'idée que partir en vacances est un droit, et que l'accès au temps libre ne doit pas être réservé à une minorité.
- **Cadre collectif ou individuel** : le projet peut prendre la forme d'un séjour collectif (colonie, camp, séjour éducatif) ou individuel (départ seul ou en petit groupe), avec un accompagnement adapté.

Le Projet Vacances devient ainsi un outil d'apprentissage, de sociabilité et d'ascension sociale. Il permet aux jeunes de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de s'engager dans une dynamique positive, et de consolider leur parcours d'autonomisation⁴³.

En tant que démarche éducative et inclusive, le Projet Vacances ne peut exister sans un accompagnement social structuré, capable de soutenir les publics dans la préparation, la réalisation et la valorisation de leur séjour. C'est ce rôle que jouent les professionnels de l'insertion, de l'animation et du travail social, en mobilisant les ressources nécessaires pour faire du départ en vacances un véritable outil d'émancipation.

⁴³ ANCV : Mieux comprendre les Aides aux Projets Vacances ; www.ancv.com/-apv
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

7. L'accompagnement social : définition, piliers et acteurs

L'accompagnement social tire ses origines dans les pratiques de bienfaisance du XIXe siècle, centrée sur l'aide aux personnes démunies. Au fil du XXe siècle, ces démarches évoluent vers une prise en charge plus structurée, progressivement institutionnalisée sous forme d'accompagnement, notamment entre les années 1970 et 1990. Un tournant majeur s'opère avec la loi de 1975, qui affirme le droit à l'autonomie et à l'intégration de personnes handicapées, élargissant ainsi le champ de l'accompagnement au-delà de l'assistance.

Il ne s'agit plus simplement de faire à la place de l'autre, mais de soutenir la personne dans une dynamique d'autonomisation. L'accompagnement devient alors un outil législatif inscrit dans le Code de l'action sociale. Il interroge les pratiques professionnelles en réaffirmant le principe d'adhésion comme condition essentielle de la relation d'accompagnement.

Cela signifie que, sauf exception, la personne accompagnée doit donner son accord pour bénéficier de cet accompagnement.

Si elle est en capacité morale et mentale de consentir mais refuse, aucun processus ne peut être engagé. En revanche, si elle n'est pas en mesure de décider, une décision peut être imposée, car le juge estime que la gravité de la situation le justifie, dans l'intérêt de la personne.

Ce type de relation, tutélaire, bien qu'imposée, illustre le paradoxe selon lequel « l'adhésion de la personne accompagnée est une condition de possibilité de toute forme de relation d'accompagnement », souvent transgressée, mais qui, par son caractère non discutable, permet aux personnes d'« investir librement le sens d'une relation qui leur est imposée » (Eyraud, 2005).

Cette hypothèse ne s'applique que dans certaines situations, car dans nombreux cas, l'adhésion du public est la seule condition indispensable d'adhésion à un accompagnement social, c'est le cas de l'accompagnement au projet vacances des jeunes

L'accompagnement social est devenu un levier central dans la lutte contre l'exclusion, notamment à partir de 1988 avec l'arrivée du RMI (Revenu Minimum d'Insertion), la loi Besson de 1990 sur le droit au logement, et la loi de lutte contre les exclusions de 1998. Ces textes traduisent une volonté

politique de considérer les personnes accompagnées comme actrices de leur parcours, et non comme simples bénéficiaires.

Pourquoi aborder ce thème dans ce travail ?

Parce que l'accompagnement social est fondamental dans les démarches d'autonomisation des jeunes. Il permet de personnaliser l'aide en fonction des besoins spécifiques, offrant ainsi un parcours sur mesure. Un diagnostic partagé entre jeune et professionnel permet d'évaluer le niveau d'autonomie ou de connaissance de la situation du jeune, et d'adapter l'accompagnement en conséquence.

Cela favorise également l'engagement et la responsabilisation. Un climat de confiance s'instaure, incitant le jeune à rester fidèle à son parcours et à assumer certaines responsabilités liées à son accompagnement.

Enfin, l'accompagnement permet de mobiliser un réseau d'acteurs pour une approche globale, essentielle à la réussite du projet.

- Principes fondamentaux d'un accompagnement efficace :
 - **L'écoute active et l'empathie** : Elles permettent au professionnel de comprendre les besoins du jeune et de partager son vécu pour mieux l'accompagner.
 - **Le respect et la bientraitance** : accompagner ne signifie pas imposer. Il est essentiel de respecter les choix du jeune, y compris ses refus, et de faire preuve de bienveillance tout en garantissant le respect de ses droits.
 - **La participation active** : le jeune doit être acteur de son accompagnement. Il ne s'agit pas de faire à sa place, mais de s'impliquer dans les décisions et les actions qui le concernent.
 - **La solidarité et la réciprocité** : elles renforcent le lien entre le professionnel et le jeune, dans une dynamique d'échange et de soutien mutuel.
 - **La temporalité et l'évaluation** : un accompagnement doit avoir un début et une fin. Il est important de fixer des objectifs clairs et de mesurer les progrès réalisés.
 - **La collaboration interprofessionnelle et le travail en réseau** : ils permettent au jeune de bénéficier d'un accompagnement global, mobilisant plusieurs compétences et ressources.

Cette logique d'action s'inscrit pleinement dans ce travail, notamment en ce qui concerne l'accompagnement au **projet vacances** destiné aux jeunes. Ce dispositif d'action sociale aborde des enjeux tels que la mixité sociale, les inégalités sociales et l'accès aux droits. Il vise à inclure le thème des vacances dans le parcours d'accompagnement du jeune, en le considérant comme un levier d'insertion.

1 CHAPITRE 1 : Cadre de recherche et méthodologie

Dans un contexte marqué par la multiplication des politiques jeunesse, l'accompagnement des jeunes — notamment à travers le projet vacances — constitue un enjeu majeur pour les professionnels du secteur social et éducatif. Ces projets ne relèvent pas uniquement du loisir : ils sont porteurs de sens, favorisent le développement personnel, l'autonomisation et l'ouverture au monde. Cette étude vise ainsi à questionner les pratiques actuelles de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du projet vacances.

Pour mener ce travail de mémoire, plusieurs outils ont été mobilisés : enquêtes par questionnaire, entretiens semi-directifs et recherches documentaires.

1.1 Délimitation du sujet et axes d'analyse

Les vacances, souvent perçues comme un simple moment de détente, peuvent aussi ouvrir un espace de rupture, de découverte et de construction de soi. Pour certains jeunes, elles représentent une opportunité rare de mobilité, susceptible d'initier des changements significatifs.

Le concept de « **projet vacances** », s'inscrit dans cette dynamique : il permet aux jeunes de concevoir eux-mêmes leur séjour, tout en étant guidés par des professionnels du champ social, éducatifs ou associatifs. Ce processus implique un accompagnement spécifique : il ne s'agit pas seulement de faciliter un départ, mais d'encadrer une démarche éducative, où les jeunes apprennent à gérer un budget, à faire des choix, à s'organiser et à coopérer. Ce projet, loin d'être anodin, repose sur une démarche d'inclusion et d'émancipation, dans laquelle le rôle des accompagnants est central.

Cependant, cette ambition se heurte à des nombreuses contraintes : manque de temps, de moyens, de formations, lourdeurs administratives, etc.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent : Qui sont ces professionnels engagés dans le projet vacances ? Quels freins rencontrent-ils au quotidien ? Quels leviers mobilisent-ils pour accompagner au mieux les jeunes ? De quels outils, ressources ou soutiens ont-ils besoin ? Comment rendre les jeunes réellement acteurs de leur projet ? Quel est le degré d'implication des structures et des territoires dans le portage de cette offre de service ?

*Ce mémoire propose d'explorer les enjeux liés à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du concept de « **projet vacances** », en plaçant au cœur de l'analyse les pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées sur le terrain et les besoins exprimés par les acteurs impliqués. L'objectif est de mieux comprendre comment les professionnels — qu'ils soient salariés, élus, ou bénévoles — accompagnent les jeunes dans la construction de leur projet de départ, tout en faisant face à des contraintes institutionnelles, organisationnelles et humaines.*

Pour cela, l'étude s'appuie sur une méthodologie croisée : une enquête par questionnaire permettant de recueillir des données quantitatives sur les freins et leviers identifiés, complétée par des entretiens semi-directifs visant à approfondir les expériences, les postures et les attentes des professionnels.

Ces matériaux empiriques sont mis en perspective avec un corpus des ressources bibliographiques et institutionnelles, afin d'ancrer l'analyse dans les politiques publiques, les approches éducatives et les réalités du travail social. Ce croisement vise à éclairer les conditions nécessaires à un accompagnement de qualité, capable de soutenir l'autonomisation de jeunes dans un cadre cohérent et durable.

1.2 Public cible de l'étude

Ce travail s'intéresse à une jeunesse en transition, souvent confrontée à des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Le public étudié regroupe notamment des jeunes :

- En situation de décrochage scolaire ou sans qualification.
- Accompagnés par des structures sociales (missions locales, associations d'éducation spécialisées, le conseil départemental, etc.).
- Issus de quartiers prioritaires ou de milieux précaires.
- Ayant connu des ruptures familiales ou institutionnelles.

Ce public cumule fréquemment plusieurs facteurs de vulnérabilité, rendant **l'accompagnement social** particulièrement crucial.

En termes d'âge, l'étude choisie se concentre sur les jeunes de 16 à 25 ans. Ce choix s'explique d'une part, par le fait que cette tranche constitue le cœur des publics accueillis par les structures rencontrées lors des entretiens semi-directifs et ayant répondu à l'enquête, et d'autre part parce que les dispositifs étudiés ciblent principalement cette population.

Mon objectif étant d’analyser les dynamiques l’accompagnement au projet vacances dans une perspective d’autonomisation — qu’il s’agisse d’empowerment⁴⁴, de réinsertion sociale ou de construction identitaire — il m’a semblé pertinent de me limiter au public des 16-25 ans, afin de conserver une cohérence analytique et d’éviter toute dispersion.

1.3 Présentation du terrain d’étude et des matériaux collectés

1.3.1 Méthodologie du projet

1.3.1.1 État des lieux :

La première étape a consisté en une prospection territoriale visant à repérer les disparités existantes dans les dispositifs existants et modalités d’accompagnement au projet vacances des jeunes. Par ailleurs, cet état des lieux m’a permis d’avoir une vue d’ensemble sur les recherches déjà menées et les travaux en cours concernant cette problématique. Il m’a ainsi aidé à affiner mon sujet d’étude et à identifier des axes pertinents à explorer.

1.3.1.2 Construction du cadre théorique et bibliographique

À la suite de cet état des lieux, j’ai engagé une recherche documentaire approfondie afin de constituer un cadre théorique solide. L’objectif était d’inscrire ce travail dans la continuité des études récentes sur le sujet. Ce cadre m’a permis de préciser mon objectif de recherche, de définir les variables à étudier et d’élaborer un questionnaire adapté aux réalités du terrain.

1.3.1.3 Élaboration du questionnaire

La mise en ligne du questionnaire avait pour objectif de recueillir les problématiques rencontrées par les professionnels dans l’accompagnement des jeunes au projet vacances. L’accent a été mis sur les contenus de cet accompagnement, les leviers mobilisés pour surmonter les freins au départ, ainsi que les besoins exprimés par les professionnels pour renforcer les accompagnements dans leur territoire.

Plus concrètement, le questionnaire visait à interroger la dynamique territoriale autour du projet vacances dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

⁴⁴ C’est une approche stratégique qui vise à soutenir les efforts des personnes et des communautés pour développer ou retrouver leur capacité d’action autonome, web.fse.ulaval.ca/ladpa/

En 2023, le Département Solidarités de la région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une stratégie de lutte contre la pauvreté, soutenant des initiatives innovantes en faveur du vivre-ensemble et de la réduction des inégalités.

Le projet vacances, envisagé comme levier d'inclusion sociale, s'inscrit pleinement dans cette logique. Deux ans après le lancement de cette stratégie, il m'a paru pertinent de recueillir la parole des acteurs de terrain afin de dresser un état des lieux des pratiques, des freins et des besoins exprimés dans l'accompagnement des jeunes vers un départ en vacances.

1.3.2 Public cible du questionnaire :

1.3.2.1 Les professionnels

Le questionnaire a été renseigné par des professionnels engagés dans l'accompagnement des jeunes, que ce soit sur les volets social, éducatif ou familial. Ces personnes interviennent à différents niveaux, dans des contextes variés, et portent des regards singuliers sur les pratiques d'accompagnement. Leurs fonctions, à la fois diverses et complémentaires, traduisent la richesse des approches mobilisées sur le terrain.

Certain·es sont référent·es familles, au plus près des dynamiques parentales et des parcours individuels. D'autres occupent des postes de coordination, en charge de projets enfance, jeunesse ou adultes, assurant le lien entre les équipes, les dispositifs et les publics. On retrouve également des directeur·rices de structure, des chef·fes de service, des travailleur·ses sociaux·ales, des conseiller·ères techniques, des responsables jeunesse, des animateur·rices, des cadres associatifs ou encore des responsables de pensions de famille.

Cette diversité professionnelle ne se limite pas à une liste de fonctions : elle reflète une pluralité de postures, de sensibilités et de méthodes d'intervention.

1.3.2.2 Les structures

Les structures ayant participé au questionnaire couvrent un large champ d'intervention dans les domaines social, éducatif et associatif. Elles se distinguent par leurs missions, leurs publics et leurs ancrages territoriaux.

On retrouve notamment des centres sociaux et socioculturels, implantés dans des quartiers urbains ou des communes périurbaines, qui développent des actions de proximité en direction des familles et des jeunes. Plusieurs Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ont également contribué, apportant leur expérience en matière d'animation, de projets jeunesse et d'éducation populaire.

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

Le questionnaire a aussi été renseigné par des associations engagées dans l'insertion, la solidarité ou la mobilité, certaines œuvrant à l'échelle locale, d'autres à l'échelle régionale ou nationale. Des services publics tels que des conseils départementaux, des maisons de la métropole ou des centres communaux d'action sociale ont partagé leur expertise sur les dispositifs d'accompagnement existants.

Enfin, des structures d'hébergement et de réinsertion (foyers de jeunes travailleurs, pensions de famille, CHRS) ont apporté un éclairage précieux sur les réalités vécues par les jeunes en situation de précarité.

Afin de garantir la pertinence du questionnaire tout en évitant qu'il soit trop chronophage, les structures ont été réparties en trois catégories (CAT) selon leur rapport aux projets vacances :

- **CAT1 : Structures ayant accompagné des projets vacances**
Les questions portaient sur les l'objectifs de l'accompagnement, les contenus proposés, les types de séjour organisés, les acteurs impliqués, les dispositifs mobilisés ou non, les freins rencontrés par les professionnels et les jeunes, les besoins des professionnels, les leviers mis en place et le portage institutionnel de l'offre de service.
- **CAT2 : Structures ayant cessé d'accompagner des projets vacances**
Les questions exploraient les modalités d'accompagnement mises en place auparavant, l'ancienneté du dispositif, les difficultés rencontrées, les raisons de l'arrêt, ainsi que le niveau de motivation à relancer l'offre de service.
- **CAT3 : Structures n'ayant jamais accompagné de projets vacances**
L'objectif était de savoir si ces structures recevaient des sollicitations pour un accompagnement potentiel, d'identifier les freins à leur engagement et de cerner leurs besoins pour initier ce type de démarche.

Sur les 600 questionnaires envoyés entre janvier et avril, 101 réponses ont été reçues, dont 57 réponses complètes réparties comme suit :

- **CAT1** : 25 réponses
- **CAT2** : 8 réponses
- **CAT3** : 24 réponses

1.3.3 Relance téléphonique

Après deux mois de diffusion, le nombre de retours au questionnaire restait limité, malgré les relais effectués par certaines structures locales auprès de leurs réseaux.

Pour renforcer la mobilisation, une campagne de relance téléphonique ciblée a été mise en place auprès des structures n'ayant pas encore répondu.

Cette démarche avait plusieurs objectifs : comprendre les raisons du non-retour, actualiser les coordonnées lorsque cela était nécessaire, présenter la recherche de vive voix aux professionnels, instaurer un climat de confiance en humanisant la démarche, et encourager la participation en valorisant leur rôle dans la construction de l'étude.

1.3.4 Les entretiens semi-directif

Lors de l'analyse préliminaire des réponses au questionnaire, réalisée en avril, il est apparu que les données recueillies ne suffisaient pas à elles seules pour nourrir pleinement la réflexion. Les échanges téléphoniques avec certains professionnels et les recherches complémentaires ont mis en évidence la nécessité d'approfondir certaines thématiques. C'est dans cette optique qu'une approche qualitative a été engagée, par le biais d'entretiens semi-directifs.

Ces entretiens ont été menés auprès de professionnels ayant répondu au questionnaire, mais également auprès d'acteurs issus de deux autres territoires : l'Occitanie et l'Île-de-France. Ce choix visait à élargir le champ d'analyse au-delà du département du Rhône, tout en conservant une cohérence dans les profils interrogés.

Au total, **onze entretiens** ont été réalisés : six dans le Rhône, quatre en Occitanie et un en Île-de-France.

Ces échanges ont permis de recueillir des récits plus détaillés sur les pratiques professionnelles, les postures adoptées, les dispositifs mobilisés et les enjeux rencontrés dans l'accompagnement des jeunes vers les vacances. Les personnes rencontrées occupent des fonctions variées, parmi lesquelles :

- Responsable de service (notamment dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes)
- Responsable jeunesse
- animateur·rice en foyer de jeunes travailleurs
- Coordinateur·rice jeunesse ou enfance
- Chargé·e de projets jeunes
- Référent·e mobilité (internationale et locale)

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

- Conseiller-ère en économie sociale et familiale (CESF)
- Directeur-riche de structure ou de dispositif jeunesse
- Coordinatrice développement social local, famille et accueil
- Coordinatrice de secteur vacances

Les structures représentées sont tout aussi diverses : collectivités territoriales, MJC, foyers de jeunes travailleurs, mouvements d'éducation populaire, missions locales, centres sociaux ou associations de solidarité. Cette diversité de profils et de contextes d'intervention permet de croiser les regards et d'enrichir l'analyse qualitative par des points de vue complémentaires, tous concernés par les enjeux liés à l'accès aux vacances pour les jeunes.

1.3.5 Pourquoi ces territoires en particulier ?

1.3.5.1 Ile-de-France :

La région francilienne dispose d'un grand nombre de dispositifs d'accompagnement au projet vacances. Mon objectif était d'identifier ceux qui sont les plus sollicités et de mieux comprendre les problématiques spécifiques rencontrées par les professionnels dans ce contexte institutionnel dense et fortement structuré.

Bien que certaines structures aient été difficile à mobiliser en raison de leur forte sollicitation, j'ai pu réaliser un entretien avec un professionnel en charge de la direction et de la coordination d'une MJC implantée au sein d'une collectivité territoriale.

En complément, j'ai analysé le dispositif « Départ 18 : 25 », mis en place par l'ANCV, qui permet la prise en charge partielle du coût du séjour pour les jeunes de 18 à 25 ans, dans une logique de lutte contre le non-départ⁴⁵. Ce dispositif s'est révélé particulièrement pertinent dans le cadre de cette étude, en raison du nombre important de bénéficiaires recensés en Île-de-France.

1.3.5.2 Occitanie :

La région se distingue par son attractivité et son engagement en faveur de la mobilité des jeunes, notamment à travers des initiatives telles que le train à un euro⁴⁶.

⁴⁵ Présentation du dispositif Départ 18-25 : <https://depart1825.com/>

⁴⁶ Le Train liO : <https://www.ter.sncf.com/occitanie/tarifs-cartes/billets-un-euro>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Dans ce contexte, l'initiative Sac Ados⁴⁷, portée par les prescripteurs du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)⁴⁸, a particulièrement retenu mon attention. Ce dispositif, rattaché aux politiques jeunesse des collectivités territoriales, constitue une aide de dernier recours attribuée aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande précarité sociale ou professionnelle.

Afin d'approfondir l'analyse de ce dispositif et de mieux comprendre les pratiques d'accompagnement dans ce territoire, j'ai mené quatre entretiens avec des acteurs de l'action sociale. Ces échanges ont permis d'enrichir la réflexion en apportant des éclairages concrets sur les modalités de mise en œuvre, les publics concernés et les enjeux rencontrés par les professionnels.

1.3.6 Analyses des données

Lors de l'extraction des réponses au questionnaire, un filtre a été appliqué afin de ne retenir que des réponses complètes. Les critères de sélection ont été définis pour chaque catégorie.

- **CAT1** : seules les structures ayant effectivement accompagné des projets vacances ont été retenues, à condition qu'elles aient précisé la typologie de leur structure, les objectifs de l'accompagnement, ainsi que le statut du professionnel en charge du projet.
- **CAT2** : seules les structures ayant indiqué avoir cessé l'accompagnement ont été sélectionnées, à condition qu'elles aient renseigné la typologie de leur structure et l'année de leur dernier accompagnement.
- **CAT3** : seules les structures n'ayant jamais accompagné de projet vacances ont été retenues, à condition qu'elles aient précisé leur typologie, indiqué si elles orientaient les jeunes vers d'autres structures, si elles recevaient des sollicitations pour un accompagnement, leur niveau d'implication potentiel, ainsi que les raisons de leur non-engagement.

Afin de faciliter l'analyse, les structures ont été regroupées en cinq sous-catégories (plus une catégorie "Autres") pour permettre des regroupements pertinents et lisibles :

- a) **Structures d'éducation populaire** : MJC, associations d'éducation spécialisée, associations de sensibilisation à l'écologie, MRJC, EAJE, centres sociaux, centres de loisirs multisites, JPA, Scouts unitaires de France, etc.
- b) **Associations sportives** : clubs d'échecs, association du sportives diverses.

⁴⁷ Présentation de Sac Ados : <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/sac-ados/sac-ados>

⁴⁸ Présentation du FAJ : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

- c) **Structures de solidarité et d'insertion** : missions locales, associations d'aide alimentaire, GEM, associations de solidarité, structures d'insertion par le logement, associations communautaires, pensions de famille, fondations proposant des séjours et VAO.
- d) **Collectivités** : services jeunesse des métropoles, services municipaux ou intercommunaux, missions régionales d'information sur l'exclusion, mairies.
- e) **Autres** : établissements de santé, entreprises sociales Collectivités territoriales :

Le volume de données recueillies ne permettant pas une exploitation poussée par tris croisés, l'analyse s'est principalement appuyée sur des tris à plat, afin d'observer les tendances générales. Les hypothèses ont été construites à partir des éléments récurrents dans les réponses au questionnaire, enrichies par les entretiens semi-directifs et les ressources bibliographiques mobilisées. Cette approche a permis de dégager des pistes de réflexion pertinentes pour traiter la thématique.

1.4 Difficultés rencontrées et leviers mobilisés

La mise en œuvre de ce travail de recherche a été jalonnée de plusieurs difficultés, tant méthodologiques que logistiques. L'un des premiers obstacles rencontrés a été la mobilisation des professionnels pour répondre au questionnaire et participer aux entretiens. Bien que le sujet ait suscité un intérêt manifeste, leurs emplois du temps chargés ont limité le nombre de réponses et parfois retardé la collecte des données.

Une autre difficulté majeure a été la faiblesse du volume de données exploitables, ce qui a restreint les possibilités d'analyse approfondie, notamment par le biais de tris croisés. Face à cette contrainte, j'ai dû m'appuyer sur les ressources disponibles, en les complétant par des apports bibliographiques afin d'étayer mes hypothèses. J'espère qu'à l'avenir, il sera possible de bénéficier de davantage de ressources pour approfondir cette démarche.

Par ailleurs, j'aurais souhaité inclure dans mon étude le territoire des Hauts-de-France, et plus particulièrement le bassin minier du Pas-de-Calais, département bénéficiaire du dispositif « 10 000 départs », visant à favoriser l'accès aux vacances pour les publics éloignés. Il s'agit là d'une limite clairement identifiée de mon travail. Toutefois, compte tenu du temps imparti pour la réalisation de ce mémoire, des choix d'efficience et d'efficacité ont été nécessaires pour garantir la qualité du travail produit.

Ce projet de recherche ne se limite pas à la seule réalisation d'un mémoire de Master 2. Il constitue également une base de réflexion pour un éventuel travail de thèse, qui permettrait d'approfondir les dynamiques d'accompagnement au projet vacances et d'élargir les perspectives de recherche. Malgré les contraintes, ces difficultés ont enrichi la démarche en m'obligeant à ajuster les outils méthodologiques pour garantir la cohérence de l'analyse. J'ai pris soin de structurer rigoureusement les matériaux, en croisant les résultats des questionnaires avec les entretiens, et en les confrontant aux apports théoriques. Ce travail d'ajustement constant a permis de renforcer la fiabilité des conclusions formulées.

1.5 Annonce du plan du mémoire

L'objectif de ce travail est de mieux comprendre les enjeux liés à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du projet vacances. Pour cela, j'ai structuré mon mémoire en plusieurs parties.

Je commencerai par définir les notions clés, notamment celle d'autonomie, en explorant ses origines, ses conditions d'évaluation, et sa distinction avec l'indépendance, dans le contexte des projets vacances. J'aborderai également le projet vacances comme un outil d'accompagnement éducatif, en mettant en lumière ses effets sur les jeunes.

Je présenterai ensuite les structures ayant participé à l'étude, ainsi que les dispositifs d'accès aux vacances mobilisés ou non par les professionnels, en analysant leurs forces, leurs limites, et les raisons de leur (non) sollicitation.

Une attention particulière sera portée aux effets du projet vacances sur les jeunes, les professionnels et les structures. Puis, j'approfondirai les modalités d'accompagnement : les contenus, les objectifs poursuivis, la place accordée au projet vacances dans les structures, l'implication des jeunes, les stratégies d'adhésion, ainsi que les relations avec les proches (parents, tuteurs).

J'analyserai également les freins structurels et individuels à l'accompagnement, ainsi que les besoins exprimés par les professionnels pour améliorer ou développer les projets vacances dans leur territoire.

Enfin, deux hypothèses d'analyse viendront éclairer l'ensemble du travail :

1. La gratuité des dispositifs peut-elle lever les freins financiers identifiés et favoriser le départ en vacances des jeunes ?
2. La personnodépendance semble être un phénomène récurrent dans l'accompagnement au projet vacances. Ce constat soulève une interrogation : reflète-t-elle un déficit de portage politique ? Et dans quelle mesure une politique publique plus intégrée pourrait-elle renforcer l'accès aux vacances pour les jeunes ?

2 CHAPITRE 2 : Le projet vacances outil d'accompagnement des jeunes

Dans le champ de l'action sociale et éducative, le concept du projet vacances constitue bien plus qu'une simple parenthèse récréative : il s'impose comme levier d'accompagnement particulièrement pertinent pour les jeunes en situation de fragilité. Pensé comme un espace d'expérimentation, il favorise la mobilisation, la responsabilisation et la valorisation des jeunes. À travers cette démarche, ils peuvent développer leur autonomie, renforcer leur estime de soi et s'ouvrir à de nouvelles perspectives personnelles, sociales et professionnelles.

Ce chapitre propose d'explorer les différentes dimensions de l'accompagnement au projet vacances, en croisant les apports de la littérature scientifique avec les retours d'expérience des professionnels rencontrés et des données recueillies sur le terrain.

2.1 Le projet vacances comme levier d'émancipation et d'inclusion sociale

En France, les politiques de jeunesse sont interministérielles et partenariales, mobilisant l'État, les collectivités et les associations. Elles agissent sur plusieurs leviers essentiels à l'insertion des jeunes : éducation, emploi, logement, santé, mobilité, engagement citoyen. Le Comité interministériel de la jeunesse (CIJ), créé en 1982, assure la coordination de ces actions.

La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté a, quant à elle, renforcé le rôle des régions dans leur mise en œuvre⁴⁹.

Au cœur des politiques, la question de l'autonomisation des jeunes occupe une place centrale, tant dans les orientations institutionnelles que dans les analyses sociologiques. Elle est envisagée à la fois comme une finalité des actions engagées et comme indicateur d'évaluation. En effet, l'observation des effets produits sur la capacité des jeunes à faire des choix, à prendre des initiatives et à construire leur propre parcours permet d'apprécier la **pertinence** et l'**impact** des dispositifs proposés.

Autrement dit, un dispositif est jugé efficace non seulement s'il répond à un besoin immédiat, mais surtout s'il contribue à renforcer l'autonomie des jeunes dans la durée. Cette approche invite à dépasser une vision des jeunes comme simples bénéficiaires, pour les reconnaître comme des **acteurs à part entière**, capables d'engagement, de responsabilité et de transformation sociale.

⁴⁹ Émancipation des jeunes, citoyenneté et participation : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/1/27/2017-11>

<Madoché MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

2.2 La jeunesse face à l'autonomie : une construction sociale, philosophique et politique

L'autonomie, du grec *autos* (« soi-même ») et *nomos* (« loi »), désigne la capacité à se gouverner soi-même, à prendre des décisions en accord avec ses propres règles⁵⁰. Elle renvoie à une forme de liberté intérieure, construite progressivement par un processus d'émancipation⁵¹. Lorsqu'elle est appliquée à la jeunesse, cette notion prend une portée particulière : elle se situe au croisement des âges de la vie, des dynamiques sociales et des orientations politiques.

La sociologie contemporaine, notamment à travers les travaux de Danilo Martuccelli et François de Singly⁵², ne considère plus la jeunesse comme une simple étape biologique, mais comme un moment social décisif où se joue l'accès au pouvoir sur soi. L'individu autonome ne se définit pas par une identité figée ou originelle, mais par sa capacité à orienter ses pratiques, à exercer une maîtrise réfléchie sur sa trajectoire. Cette autonomie implique un consentement libre et éclairé, une lucidité qui reste difficile à atteindre dans des contextes marqués par les inégalités.

Ainsi, l'autonomie des jeunes s'inscrit dans un ensemble de tensions : entre dépendance et responsabilité, entre accompagnement et contrôle, entre aspirations personnelles et normes collectives. Elle ne peut être pensée comme un état stable, mais comme un processus en constante négociation, influencé par les ressources disponibles, les relations éducatives et les cadres institutionnels.

2.2.1 Une notion aux racines philosophiques et évolutives

L'autonomie, dans son sens étymologique, désigne la capacité de se donner ses propres règles et de les suivre librement. Elle est traditionnellement associée à une forme de liberté intérieure, à l'idée d'un individu capable de se gouverner lui-même.

⁵⁰ Définition Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autonomie/6779>

⁵¹ DE SINGLY, François, 2010. Jeunesse et pouvoir sur soi. *Agora débats/jeunesses*, 2010/3 N° 56, p.25-33. DOI : 10.3917/agora.056.0025. URL : <https://shs-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr>.

⁵² Danilo Martuccelli, François de Singly, *Les sociologies de l'individu*, Paris, Arman Colin (Sociologie contemporaines), 2009, 128 p. <https://doi-org.distant.bu.univ-rennes2.fr/10.3917/gen.083.0155>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Cette conception, héritée de la philosophie antique et rationaliste, a connu plusieurs inflexions au fil du temps : le « souci de soi » dans l'Antiquité, la primauté de la raison chez Kant⁵³, l'expression de soi à l'époque romantique, puis la réflexivité dans les approches postmodernes.

Aujourd'hui, l'autonomie est envisagée comme un processus dynamique, influencé par des facteurs multiples : émotions, histoire personnelle, environnement social. Les apports des neurosciences confirment que la pensée autonome se construit dans l'interaction entre ces dimensions, et que la capacité à prendre du recul sur elles constitue un indicateur clé d'autonomisation.

Chez les jeunes, peuvent ainsi être autonomes dans leurs choix et réflexions, tout en restant dépendants économiquement ou affectivement de leur entourage. Cette autonomie peut se manifester dans les choix et les réflexions, même en situation de dépendance matérielle ou affective. Toutefois, elle ne se développe pas en dehors des relations sociales.

Comme le souligne François de Singly (2006), l'autonomie établie dans un lien de dépendance n'est pas idéale : dans toute vie commune, elle est soumise à des négociations. À l'adolescence, même dans un cadre éducatif valorisant l'émancipation, les jeunes doivent composer avec les attentes parentales, les normes scolaires et les contraintes économiques. Ils peuvent ainsi être autonomes dans leurs intentions, tout en restant limités dans leurs moyens d'action.

2.2.2 Autonomie vs Indépendance : une distinction essentielle

Bien que souvent confondues, les notions d'autonomie et d'indépendance renvoient à des réalités distinctes. L'indépendance implique une autosuffisance matérielle et relationnelle, généralement difficile à atteindre pour les jeunes en raison de leur dépendance économique ou affective. L'autonomie, en revanche, peut se développer dans un contexte de dépendance : elle désigne la capacité à penser, décider et agir en accord avec ses propres valeurs, même lorsque l'on reste inséré dans des relations de soutien ou de contrôle.

Cette distinction, héritée de traditions philosophiques différentes, éclaire les tensions vécues par les jeunes. L'indépendance, dans une perspective leibnizienne⁵⁴, suppose une autonomie complète vis-à-vis des autres. L'autonomie, défendue par Kant, repose sur la capacité à se donner sa propre loi, à construire une vision du monde, même dans l'interdépendance. Ainsi, un jeune peut être autonome dans ses choix, tout en restant financièrement dépendant de ses parents. Dans les

⁵³ 2015. Kant et le pouvoir pratique de la raison. Archives de philosophie, 2015/4 Tome 78, p.705-721. DOI : 10.3917/aphi.784.0705. URL <https://doi-org.distant.bu.univ-rennes2.fr/10.3917/aphi.784.0705>

⁵⁴ LEDUC, Christian, 2016. L'autonomie épistémologique de l'analogie chez Leibniz. Les Études philosophiques, 2016/3 N° 118, p.337-356. DOI : 10.3917/leph.163.0337. URL : <https://shs-cairn-i>.

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

relations familiales, cette autonomie se manifeste lorsque les parents reconnaissent à leur enfant une autorité dans les domaines qui le concernent, sans lui accorder un pouvoir absolu⁵⁵.

Comme le souligne Émile Durkheim (1963), l'éducation ne se limite pas à un dressage : elle mobilise la capacité de l'individu à se reconnaître dans ses projets et à coopérer à son propre développement. Cette autonomie ne peut exister que dans un cadre moral fondé sur la solidarité et la réciprocité⁵⁶.

Les styles éducatifs familiaux influencent fortement les processus d'autonomisation. Jean Kellerhals et Cléopâtre de Montandon (1991) distinguent :

- **La famille bastion**, typique des milieux populaires, valorisant l'obéissance et la discipline ;
- **La famille association**, propre aux milieux supérieurs, fondée sur la négociation, la créativité et l'autonomie.

À l'échelle européenne, Cécile Van de Velde (2008) met en lumière la diversité des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte :

- **Au Danemark**, l'autonomie s'inscrit dans une logique de développement personnel « se trouver ».
- **En Grande-Bretagne**, elle repose sur une logique d'émancipation individuelle « s'assumer ».
- **En France**, elle est liée à une logique d'intégration scolaire et professionnelle « se placer ».
- **En Espagne**, elle s'inscrit dans une logique d'appartenance familiale (« s'installer »).

En France, la prolongation de la cohabitation intergénérationnelle complexifie l'identification d'une trajectoire linéaire vers l'âge adulte. Cela souligne l'importance de distinguer clairement autonomie, indépendance et accès à la majorité sociale, tant dans les politiques publiques que dans les pratiques éducatives.

2.2.3 Une autonomie sous conditions : entre émancipation et contrôle

Depuis les années 1960, l'autonomie est progressivement devenue une valeur centrale dans les sociétés contemporaines. Elle est mise en avant dans les politiques publiques, les projets éducatifs et les discours professionnels comme une forme de pouvoir sur soi, un objectif à atteindre pour les individus, notamment les jeunes. Toutefois, cette valorisation s'accompagne souvent d'ambiguïtés

⁵⁵ Chaland K., « Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme », in Singly de F., *Être soi d'un âge à l'autre. Famille individualisation*, l'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 2001, tome 2, pp. 31-43.

⁵⁶ Durkheim E., *L'éducation morale*, Presses universitaires de France, Paris, 1963

: l'autonomie est tantôt encouragée comme vecteur d'émancipation, tantôt mobilisée comme outil de régulation sociale.

Valérie Becquet montre que cette notion est utilisée sur un continuum allant de l'assujettissement volontaire à l'engagement volontaire. Elle peut servir à responsabiliser les jeunes, mais aussi à les conformer à des attentes institutionnelles. Ainsi, les politiques de jeunesse oscillent entre incitation à l'engagement citoyen et contrôle des comportements jugés non conformes.

Olivier Douard souligne que, bien que l'autonomie soit omniprésente dans les discours éducatifs, elle est rarement traduite en pratiques pédagogiques concrètes. Il propose trois leviers pour favoriser une autonomisation citoyenne effective :

- **L'accès à des espaces de liberté**, permettant aux jeunes d'expérimenter et de s'exprimer ;
- **L'instauration de cadres démocratiques**, où les formes peuvent être directives mais le fond reste ouvert ;
- **Une responsabilisation progressive**, adaptée aux capacités et aux contextes des jeunes.

Ces propositions mettent en lumière un paradoxe : l'autonomie est largement revendiquée comme objectif éducatif, mais elle reste souvent floue dans ses modalités de mise en œuvre. Elle devient alors un enjeu politique autant qu'un défi pédagogique, nécessitant une réflexion constante sur les conditions réelles de son développement.

2.2.4 Une autonomie inégalement accessible

L'autonomie ne peut être pensée indépendamment des inégalités sociales. L'accès au pouvoir sur soi est fortement conditionné par les ressources dont dispose un individu : économiques, culturelles, relationnelles.

Ces ressources influencent la capacité à faire des choix, à se projeter, à s'émanciper. Dans le champ de la santé, par exemple, Éric Le Grand rappelle que l'autonomie est une préoccupation aussi bien pour les jeunes que pour les aînés, mais qu'elle est profondément marquée par les disparités sociales. La bonne santé, comme l'autonomie, apparaît ainsi comme un phénomène éminemment social.

Dans les discours éducatifs et politiques, l'autonomie est souvent valorisée comme un objectif à atteindre. Pourtant, elle reste inégalement accessible. Les jeunes issus de milieux défavorisés rencontrent davantage d'obstacles dans leur parcours d'autonomisation, faute de ressources

suffisantes ou de soutien adapté. Dans ce contexte, l'autonomisation peut devenir une réponse aux inégalités, à condition qu'elle repose sur des démarches participatives et sur des logiques d'empowerment, permettant aux jeunes de reprendre du pouvoir sur leur vie.

2.2.5 Accès à l'âge adulte : un processus social

L'entrée dans l'âge adulte est souvent balisée par l'acquisition de statuts sociaux tels que la fin des études, l'accès à un emploi, le départ du domicile familial ou la mise en couple. Bien que ces seuils soient des repères importants, ils ne suffisent pas à définir pleinement l'autonomie ou l'indépendance. Le passage à l'âge adulte s'inscrit dans un processus social plus complexe, marqué par des transitions progressives et des accompagnements différenciés.

Les dispositifs d'accompagnement social visent à soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion. Par exemple, un jeune pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) peut, à sa sortie du dispositif, être accompagné par un travailleur social dans la gestion de ses droits, la recherche d'un logement adapté, ou l'accès à une formation ou un emploi. L'objectif est de favoriser une autonomisation progressive, puis une indépendance, notamment par l'obtention de revenus stables et la conquête des repères de la vie adulte.

Ce processus d'autonomisation constitue un levier essentiel d'insertion sociale. Il vise à renforcer la capacité d'agir, de décider et de participer à la société. Toutefois, les jeunes issus de parcours fragilisés sont particulièrement exposés aux ruptures, notamment au moment de la majorité, lorsqu'ils acquièrent des droits sociaux propres, distincts de ceux de leurs parents. L'accompagnement dans cette transition est donc crucial pour leur permettre de gérer leur vie de manière autonome et responsable.

2.2.6 L'autonomisation comme réponse aux inégalités sociales

Les politiques d'autonomisation visent également à prévenir les situations de vulnérabilité, en particulier chez les jeunes issus de milieux défavorisés. Les inégalités sociales influencent fortement leur capacité à s'orienter dans les démarches administratives et à accéder aux dispositifs qui leur sont destinés.

Un jeune issu d'un environnement familial favorisé bénéficie généralement d'un capital social et culturel facilitant son repérage dans les systèmes sociaux et éducatifs. Il peut s'appuyer sur l'expérience et le soutien de ses proches pour naviguer dans les institutions. À l'inverse, les jeunes

ayant moins d'opportunités (JAMO)⁵⁷ rencontrent souvent davantage de difficultés : moins entourés, moins informés, ils sont plus exposés à la précarité et à l'exclusion.

Dans ce contexte, les professionnels de l'accompagnement social jouent un rôle essentiel. Ils sont les médiateurs de l'autonomisation, en aidant les jeunes à entreprendre des démarches, à faire valoir leurs droits et à accéder aux ressources qui leur permettront de progresser. L'autonomisation ne se limite pas à un moment ponctuel : elle s'inscrit dans un parcours d'insertion sociale.

Le projet vacances, par exemple, constitue un outil complémentaire à d'autres dispositifs tels que l'accès à l'emploi, à la formation, à la santé ou à la culture. Il permet aux jeunes de sortir de leur quotidien, de prendre du recul, et de revenir avec une énergie renouvelée, des compétences renforcées et une envie d'agir.

À leur retour, certains s'impliquent dans des associations, poursuivent des démarches d'insertion ou initient de nouveaux projets. Le tourisme social devient alors un levier d'engagement citoyen, une manière concrète de faire l'expérience du collectif, de la solidarité et de la capacité à agir.

Dans cette dynamique d'autonomisation, les dispositifs d'accès aux vacances apparaissent comme des leviers concrets pour réduire les inégalités sociales. Il convient désormais d'examiner plus en détail ces dispositifs, leurs forces et leurs limites, afin de mieux comprendre leur rôle dans les parcours d'insertion des jeunes.

⁵⁷ Bernard Bier, *L'accompagnement des JAMO : clarifier les notions, penser l'action* : <https://injep.fr/>
<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

3 CHAPITRE 3 : Les dispositifs d'accès aux vacances des jeunes

À ce jour, plusieurs dispositifs permettent aux jeunes disposant de faibles ressources de partir en vacances. Ces aides peuvent être mobilisées soit directement par les jeunes eux-mêmes, soit par les structures qui les accompagnent, dans le cadre du projet de vacances individuel ou collectif. Parmi les principaux acteurs impliqués figure l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), des structures privées, les collectivités territoriales, la branche famille de la Sécurité sociale, ainsi que divers partenaires. Tous proposent des ressources pour faciliter l'accès aux séjours pour les jeunes, en particulier ceux en situation de précarité.

Ces dispositifs, variés et complémentaires, permettent de toucher un public plus large. Ils ont en commun de ne financer qu'une partie du coût du séjour — généralement entre 50 % et 80 % — laissant ainsi un reste à charge aux jeunes.

Celui-ci peut être couvert par d'autres aides ou par leurs propres ressources.

Certaines structures développent également des solutions pour permettre aux jeunes de générer des revenus complémentaires, afin de compenser ce reste à charge.

Ce chapitre vise à identifier les types de structures qui accompagnent les jeunes dans la construction de leur projet vacances — en analysant leur typologie, leur implantation territoriale et les services qu'elles proposent. Il s'intéresse également aux dispositifs mobilisés, aux freins et leviers rencontrés dans leur mise en œuvre, ainsi qu'aux raisons pour lesquelles certains dispositifs restent peu sollicités par les professionnels.

Ce regard croisé entre acteurs, outils et pratiques permettra de mieux cerner les dynamiques d'accompagnement autour du départ en vacances des jeunes.

3.1 Structures accompagnantes : diversité des profil, territoires d'action et offres de service

La majorité des structures ayant répondu au questionnaire ne sont pas exclusivement dédiées à l'action vacancière. Cela signifie que le projet vacances ne constitue pas leur activité principale.

Ces structures interviennent avant tout dans l'accompagnement des jeunes à travers diverses démarches : accès aux droits, insertion professionnelle, loisirs, aide administrative, lien social, etc. Le projet vacances apparaît souvent comme une composante complémentaire, intégrée à une offre de services plus large.

Autrement dit, dans ces structures, les vacances ne sont pas toujours considérées comme une offre indépendante, mais plutôt comme un outil mobilisé dans le cadre d'un parcours global d'accompagnement.

Le projet vacances vient donc enrichir une dynamique déjà en place. Cette intégration a des conséquences sur la manière dont le projet est porté : elle influence les ressources humaines et financières mobilisées, les modalités d'accompagnement, ainsi que les objectifs poursuivis.

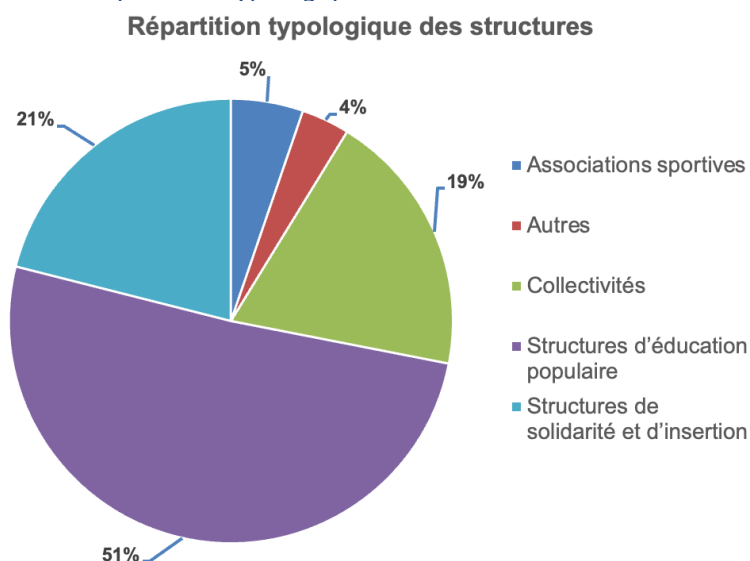
3.2 Répartitions des structures :

Comme évoqué au chapitre précédent, les structures ont été regroupées sous cinq typologies comme suit :

- **Associations sportives** : associations sportives communales, les clubs et autres associations sportives.
- **Collectivités** : services jeunesse des métropoles, les services municipaux, les mairies, les missions régionales, etc.
- **Structures d'éducation populaire** : les associations d'éducation spécialisée, les mouvements des jeunes ruraux, les maisons des jeunes et de la culture, les centres sociaux, les établissements d'accueil des jeunes enfants et les centres de loisir, etc.
- **Structures de solidarité et d'insertion** : les établissements d'insertion sociale, les fondations, les associations d'aides alimentaires, les associations sur le handicap, les structures d'insertion par le logement, etc.
- **Autres** : ce sont les structures qui n'entrent pas dans les autres typologies (entreprises, établissement de santé...)

3.3 Typologie des structures ayant participé au questionnaire

Figure 4 – Répartition typologique des structures de l'étude



L'analyse du graphique de répartition typologique des structures ayant répondu au questionnaire révèle une forte représentation **des structures d'éducation populaire**, qui constituent 51 % des réponses.

Cette catégorie regroupe des MJC, des centres de loisirs, des maisons des

associations, des centres sociaux, des mouvements de jeunesse, ainsi que des associations de sensibilisation comme les scouts. Ces structures partagent une culture de l'aller-vers et de la co-construction avec les jeunes. Souvent premier point de contact pour les familles et les jeunes en quête d'informations ou d'aides liées aux vacances, elles ne se contentent pas de proposer des activités : elles cherchent à rendre les jeunes acteurs de leur propre accompagnement, notamment en matière de départ en vacances, d'émancipation et d'insertion. Cette posture éducative favorise une forte identification des publics à ces structures, perçues comme des lieux de confiance, d'engagement et de proximité.

La régularité des interactions, notamment à travers l'accueil des enfants en périodes scolaires et extrascolaires, crée une dynamique de fréquentation qui renforce les liens entre les familles, les jeunes et les professionnels. Il n'est donc pas surprenant que ces structures soient fortement représentées parmi les répondants : elles sont souvent à l'initiative de projets construits avec et pour les jeunes, dans une logique d'accompagnement global et participatif.

Les structures d'insertion et de solidarité arrivent en deuxième position, représentant 21 % des répondants à l'étude. Il s'agit notamment des missions locales, des structures d'aide alimentaire ou encore d'associations œuvrant dans le champ de l'accompagnement social. Ces structures jouent un rôle important dans l'accueil et le suivi de publics variés, dont les jeunes en parcours d'insertion. Par exemple, dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), le projet vacances peut être mobilisé comme levier éducatif et social, intégré à une démarche globale d'accompagnement. Ces

structures abordent les vacances non pas comme une simple demande de loisirs, mais comme une composante complémentaire de l'insertion, au même titre que l'aide alimentaire, l'accès au logement ou l'appui aux démarches administratives. L'entrée dans le projet vacances se fait donc par une logique de soutien et de reconstruction, où le départ devient un outil au service de la remobilisation, de la valorisation et du développement de l'autonomie.

Les collectivités territoriales occupent la troisième place avec 19 % des réponses. Il s'agit principalement de communes et de services jeunesse de métropoles, souvent en contact direct avec les jeunes et les acteurs locaux qui les accompagnent (prescripteurs).

Leur rôle est davantage celui de relais et de soutien.

Elles financent divers dispositifs d'aide au départ en vacances, tels que les Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), les chantiers éducatifs, ou encore le dispositif Sac Ados. Bien qu'elles n'accompagnent pas directement les jeunes dans le montage de leur projet vacances, elles s'appuient sur les prescripteurs présents sur leur territoire pour assurer cette mission.

Leur contribution reste néanmoins essentielle : elles garantissent l'ancrage territorial des actions, assurent leur financement et participent à leur évaluation. Leur présence dans l'étude permet ainsi d'apporter une vision plus stratégique et institutionnelle de l'accompagnement au départ en vacances.

Enfin, **les associations sportives** sont peu représentées dans l'étude, avec seulement 5 % des réponses. Cette faible participation s'explique par leur orientation prioritaire vers la pratique sportive. Les jeunes qui les fréquentent sont souvent déjà en lien avec d'autres structures, telles que les MJC ou les missions locales, qui prennent en charge l'accompagnement global.

Dans ces associations, les thématiques abordées tournent principalement autour du sport, et moins autour des vacances. Toutefois, il était pertinent de les inclure dans l'étude, car certaines d'entre elles organisent des séjours sportifs pour les jeunes de leurs clubs ou de leur territoire d'implantation. Ces séjours — comme des stages nautiques ou des camps de football — permettent aux jeunes d'allier sport et vacances, tout en sortant de leur environnement quotidien. Il s'agit souvent de séjours courts, de quelques jours, notamment en bord de mer.

Ces initiatives, bien que moins fréquentes, participent à leur manière à l'émancipation des jeunes et à leur accès à des expériences de rupture, de mobilité et de socialisation

.

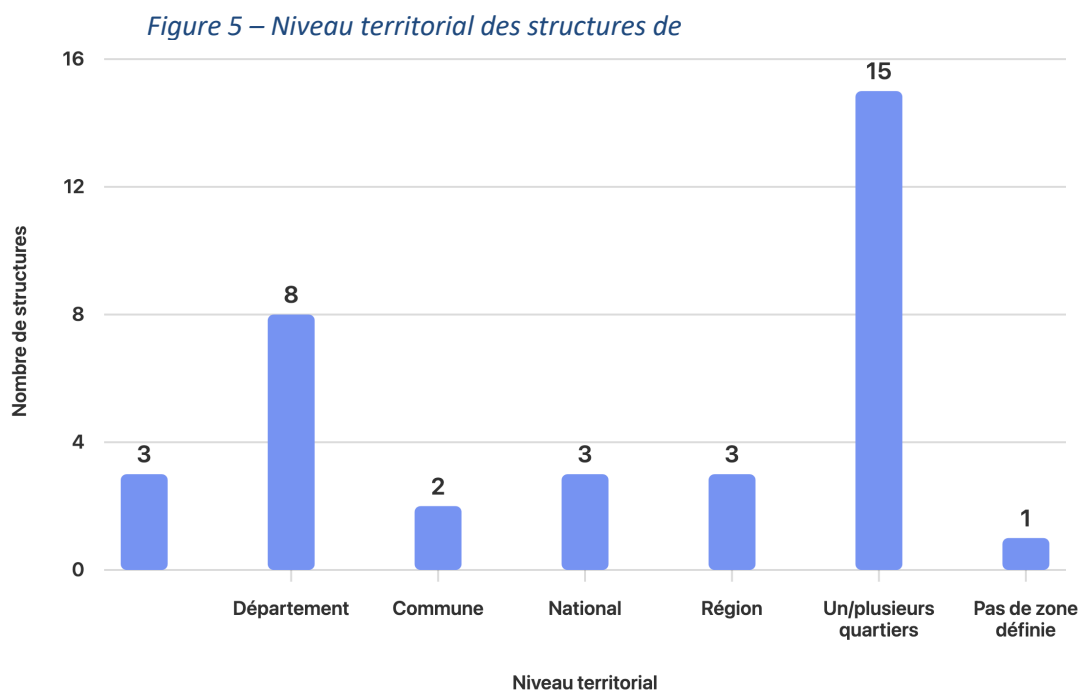
Certaines structures, très marginales dans les réponses à l'étude, ne sont pas du tout impliquées dans les projets vacances. Cette absence peut s'expliquer par leur vocation première, qui ne relève

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

ni de l'accompagnement social ni de l'insertion des jeunes. Dans ces cas, la thématique des vacances n'est tout simplement pas abordée, car elle ne s'inscrit pas dans leurs missions ni dans leurs champs d'intervention habituels.

3.4 Emplacement des structures



**Avec 15 structures sur 36 implantées dans un ou plusieurs quartiers, l'étude met en évidence un fort ancrage local des acteurs de terrain, soulignant leur proximité avec les jeunes et leur capacité à intervenir au plus près des réalités sociales*

Ces données permettent de constater que, bien que le projet vacances soit souvent porté par des structures de proximité, sa portée peut dépasser le cadre local. Lorsqu'il est articulé avec des dispositifs départementaux, régionaux ou nationaux, le projet vacances peut s'inscrire dans une dynamique territoriale plus large.

Cette mise en réseau permet aux associations locales de bénéficier de financements à différentes échelles (département, région, État), renforçant ainsi la faisabilité et l'impact de leurs actions.

Cela souligne l'importance de penser le projet vacances non seulement comme une initiative locale, mais aussi comme un levier stratégique d'action publique, capable de mobiliser des ressources et des partenariats à plusieurs niveaux du territoire.

3.5 les dispositifs mobilisés par les structures

Le projet vacances, en tant que concept, désigne l'accompagnement proposé aux jeunes pour faciliter leur départ en vacances.

Les dispositifs présentés ci-dessous permettent aux professionnels de concrétiser ce projet, qu'il s'agisse de départs individuels ou collectifs. Ils peuvent être mobilisés sous différentes formes : appels à projets, subventions, campagnes de financement participatif, etc.

3.5.1 Bourse Solidarité Vacances

Créée en 1999, la BSV est un dispositif destiné aux personnes en difficulté économique ou sociale, capables de partir en vacances de manière autonome, à condition d'être accompagnées dans la préparation de leur séjour⁵⁸. Elle s'adresse à différents publics : familles, personnes en recherche d'emploi, jeunes, retraités, etc.

Contrairement à une aide financière directe, la BSV ne verse ni argent ni chèques vacances aux bénéficiaires. Elle repose sur une chaîne de solidarité entre plusieurs acteurs, permettant la mutualisation des ressources et des compétences.

Concrètement, des partenaires du secteur touristique proposent à l'ANCV des séjours à tarifs solidaires (réductions de 30 à 70 %). L'ANCV centralise ces offres et les rend accessibles via un réseau de porteurs de projets (associations, collectivités, services de l'État), avec lesquels elle est liée par convention⁵⁹.

Ces structures référentes jouent un rôle clé : elles accompagnent les bénéficiaires dans la préparation de leur séjour, les aident à réserver leur hébergement et à choisir les offres touristiques adaptées. Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes au projet vacances, la BSV ne peut être mobilisée que par des structures qui les accompagnent activement dans leur projet de départ.

Pour être éligible, le quotient familial du demandeur doit être inférieur ou égal à 1 000 euros sur l'année précédant la demande⁶⁰.

⁵⁸ Bourse Solidarité Vacances : à quoi correspond cette aide de l'ANCV et comment en bénéficier ? Par Dorothée Pierry, le 09 juillet 2025 ; <https://www.aide-sociale.fr/bsv-ancv/>

⁵⁹ Présentation de la Bourse Solidarité Vacances, www.ancv.com/bourse-solidarite-vacances-bsv

⁶⁰ *Ibid*

L'accès au dispositif est conditionné à l'accompagnement par une structure référente : sans cet appui, l'aide ne peut être attribuée. Ces structures assurent un accompagnement global, notamment en aidant les jeunes à monter leur dossier collectif, tout en veillant à ce que le dispositif soit réellement approprié par les bénéficiaires. Une dimension éducative est également intégrée, visant à renforcer l'autonomie des jeunes.

Il est important de noter qu'un séjour financé par la BSV ne peut être cumulé avec un autre dispositif de l'ANCV, comme les chèques vacances obtenus via un appel à projets. En revanche, un jeune peut bénéficier de deux séjours distincts au cours de la même année, chacun financé par un dispositif différent.

- **Forces et limites du dispositif :**

La BSV présente des avantages indéniables en matière d'accessibilité financière. Les séjours proposés sont à des tarifs très réduits, avec des prix allant de 75 € à 400 € pour les locations, et une moyenne de 220 € en pension complète. À cela s'ajoute une offre de transport SNCF à tarif unique de 30 € aller-retour (offre limitée)³⁸ valable pour toutes les destinations en France. Ces conditions permettent à de nombreux jeunes de partir en vacances malgré des ressources limitées.

Cependant, l'accès à ces offres repose sur un principe de réservation anticipée, avec une logique de « premier arrivé, premier servi ». Les séjours sont publiés plusieurs mois à l'avance — dès octobre pour l'hiver, et entre février et avril pour l'été — et les places sont limitées. Cela implique une préparation en amont, tant du côté des structures que des jeunes eux-mêmes.

« Cette exigence d'anticipation peut constituer un frein. Les jeunes accompagnés, souvent en situation de précarité ou d'instabilité, ne sont pas toujours dans une dynamique de planification. Beaucoup ont du mal à se projeter ou à réunir les documents nécessaires dans les délais impartis. Le montage du dossier demande une certaine autonomie, un engagement à aller jusqu'au bout, et une capacité à respecter les étapes administratives. Les structures doivent donc jouer un rôle actif pour soutenir les jeunes dans cette démarche, tout en les responsabilisant ». **Référent jeunesse Mobilité locale et internationale**

Ce besoin d'implication est d'autant plus important que le dispositif ne couvre qu'une partie du coût du séjour. Le reste à charge doit être financé par le jeune, soit par ses propres moyens, soit par d'autres aides (CAF, épargne, chèques échelonnés).

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

Certaines structures mettent en place des stratégies d'épargne ou des solutions de paiement progressif pour faciliter cette contribution, mais cela suppose une organisation sur plusieurs mois.

Dans cette logique de responsabilisation progressive, le dispositif 18-25 vient compléter l'accompagnement en proposant un cadre spécifique pour les jeunes adultes.

3.5.2 DEPART 18-25 :

Dans l'optique de développer l'autonomie et la mobilité des jeunes grâce à une offre de séjours adaptée à leurs attentes et à leur budget⁶¹, l'ANCV a lancé en 2014 le dispositif Départ 18-25⁶².

Ce programme vise à favoriser les départs en vacances des jeunes de 18 à 25 ans. Il est directement accessible via une plateforme proposant des séjours de qualité à des tarifs abordables, associés à une aide financière accordée sous conditions de statut ou de ressources⁶³.

Ce dispositif a prouvé son efficacité, permettant à un grand nombre de jeunes de partir au moins une fois en vacances. Il a connu une croissance inédite, avec 37 869 bénéficiaires en 2023 contre 23 936 en 2022 (+58 %), en 2024 elle a eu 39 972 bénéficiaires soit +5,6 % en 2023⁶⁴. Le programme atteint désormais un niveau de notoriété bien établi⁶⁵.

Les crédits d'intervention mobilisés sur le programme atteignent 7,7 M€, contre 7,1 M€ en 2023 (+8,8 %).

Cette croissance s'est appuyée sur plusieurs leviers. D'abord, des actions de communication ciblées ont été mises en place pour renforcer la visibilité du dispositif auprès des jeunes. En juin 2024, l'ANCV a collaboré avec les influenceurs McFly et Carlito, générant plus de deux millions de vues. Parallèlement, de nouveaux formats ont été expérimentés pour toucher plus efficacement les étudiants.

Le renouvellement de trois partenariats majeurs — le CNOUS, la région Grand Est et le fonds de dotation Essentiem — a également permis de lancer des campagnes de communication d'envergure.

⁶¹ Présentation du dispositif départ 18-25 : <https://www.ancv.com/depart-18-25>

⁶² Départ 18 : 25 - Bilan 22, paru le 21 février 2023, [lien d'accès](#)

⁶³ Présentation des résultats du dispositif, Bilan d'activité ANCV en matière de l'Action Sociale 2023, P15 ; www.ancv.com/

⁶⁴ Bilan d'activité 2023 de l'ANCV en matière de d'Action Sociale ; www.ancv.com.pdf

⁶⁵ Bilan d'activité 2024 de l'ANCV en matière de d'Action Sociale ; www.ancv.com.pdf

Grâce à la convention avec le CNOUS, des messages ont été diffusés à un million d'étudiants boursiers, puis à 2,4 millions d'étudiants sur l'ensemble du territoire. Dans une logique de valorisation du dispositif et de redynamisation des territoires, une dotation complémentaire de 50 € a été accordée aux jeunes se rendant dans certaines zones ciblées. Cette mesure vise à encourager les départs vers des territoires moins fréquentés, tout en renforçant l'impact social du projet vacances⁶⁶.

Le dispositif est accessible tout au long de l'année, avec des séjours allant de deux nuits à une semaine. Les jeunes peuvent partir à n'importe quel moment, sans dépasser la limite de une fois par an. La prise en charge peut atteindre 75 % du coût du séjour, dans la limite de 200 € par personne. Ce montant est directement versé à l'organisme d'hébergement, tandis que le reste à charge, fixé à un minimum de 50 €, est réglé par le bénéficiaire sur place.

Pour bénéficier du dispositif, le jeune doit répondre à deux conditions⁶⁷ : Une condition de ressources et une condition de statut.

Sur le plan financier, il doit justifier d'un revenu fiscal de référence inférieur à 17 280 € par part fiscale. Concernant le statut, sont éligibles les jeunes étudiants, les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur, ceux engagés dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), les élèves d'une école de la deuxième chance, les titulaires de contrats aidés, les bénéficiaires de l'aide sociale, les volontaires en service civique, ainsi que tout jeune engagé dans un parcours d'insertion.

○ **Forces et limites du dispositif**

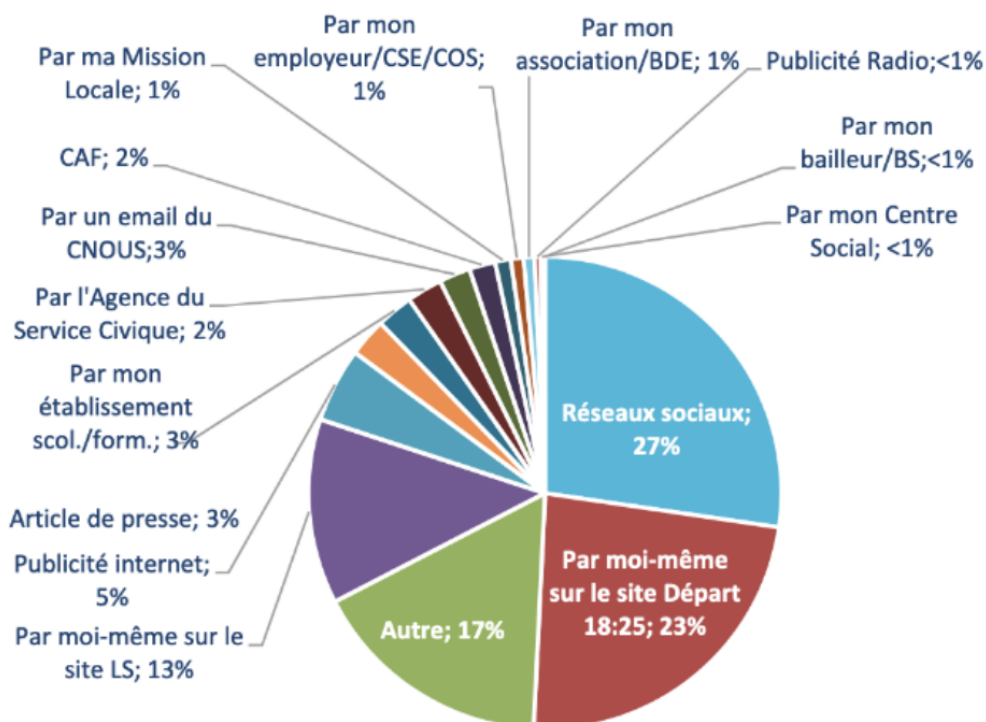
Ce dispositif contribue à lever un frein majeur au départ en vacances pour les jeunes : la question financière. D'après le rapport annuel de l'ANCV, un nombre significatif de jeunes ont pu partir grâce à cette aide. Toutefois, malgré cette avancée, le coût global d'un séjour reste un obstacle pour beaucoup. En effet, au-delà de l'hébergement pris en charge, le jeune doit assumer les frais de transport, les dépenses sur place et les activités. Cela limite l'accès à ceux qui disposent déjà de certaines ressources ou d'une connaissance préalable du dispositif. Le programme s'adresse donc principalement à des jeunes capables de construire leur projet, seuls ou avec l'appui d'un professionnel. Ils doivent être en mesure de s'organiser, de réserver et de gérer les aspects logistiques de leur séjour.

⁶⁶ *Ibid*

⁶⁷ Conditions d'éligibilité au dispositif départ 18 : 25 ans <https://depart1825.com/eligibilite/>
<Madoché MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Cette exigence d'autonomie est centrale : un jeune qui ne dispose pas du reste à charge, ou qui n'a pas la capacité de planifier son départ, risque de ne pas mobiliser l'aide, même s'il y est éligible. Cela confirme que le premier frein au départ est bien d'ordre économique⁶⁸, mais qu'il est aussi lié à la capacité à se projeter et à s'engager dans une démarche autonome.

Figure 6 – Graphique des relais de prescription du départ 18 : 25



Source Image : Le graphique des relais de prescription du dispositif issu du Rapport 2023 sur le départ 18 :25⁶⁹

Le graphique ci-dessus sur le dispositif "Départ 18-25" met en lumière cette réalité.

Il montre que 23 % des jeunes ont mobilisé l'aide de manière autonome, en se rendant directement sur le site. 27 % ont découvert le dispositif via les réseaux sociaux.

Ces chiffres traduisent une certaine capacité à se saisir de l'information et à agir sans intermédiaire. En revanche, la prescription par des structures d'insertion, comme l'Agence du service civique, n'a concerné que 2 % des bénéficiaires. Ce chiffre peut sembler faible, mais il ne doit pas être négligé : un jeune informé pendant son volontariat peut très bien mobiliser l'aide l'année suivante, de manière autonome. Cela montre que l'impact des relais ne se mesure pas uniquement à court terme.

⁶⁸ Olivier Bénis : "Droit aux vacances" : cinq infographies sur les Français qui ne partent pas en vacances ; France Inter - Emploi Travail : lundi 19 juin 2023 [lien d'accès](#)

⁶⁹ Ibid

Ce dispositif repose donc sur une logique de départ en autonomie. Il s'adresse à des jeunes déjà engagés dans une démarche de projet vacances, capables de réunir les documents nécessaires, de suivre les étapes administratives et de réserver dans les temps.

Les professionnels de l'action sociale peuvent accompagner la structuration du projet, mais l'initiative doit venir du jeune lui-même. Pour ceux qui n'ont jamais voyagé ou qui ne sont pas familiers avec ce type de démarche, l'accès peut s'avérer plus complexe.

C'est pourquoi l'ANCV s'appuie sur des partenaires comme la CAF, le CNOUS, les missions locales ou les structures de service civique. Ces relais intègrent le dispositif dans leurs parcours d'accompagnement, permettant aux jeunes de le découvrir, d'être guidés dans les démarches, et de bénéficier d'un soutien adapté à leur niveau d'autonomie.

En conclusion, ce dispositif répond à un besoin réel en allégeant le coût de l'hébergement, mais il nécessite un accompagnement ou une autonomie suffisante pour être mobilisé efficacement. Il s'inscrit dans une logique de complémentarité avec d'autres dispositifs, chacun étant plus ou moins adapté selon le profil du jeune. Il n'existe pas de solution universelle, mais une diversité d'outils à activer en fonction des situations.

Parmi ces outils mobilisables en complément, le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) occupe une place particulière, en offrant un soutien ciblé aux jeunes en difficulté financière ou sociale.

3.5.3 Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) :

Le Fonds d'Aide aux Jeunes, est un dispositif rattaché aux politiques jeunesse des collectivités territoriales. Initialement compétence du Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, cette responsabilité a été transférée à la métropole dans le cadre de la loi NOTRe de 2015⁷⁰.

Cette loi, troisième volet de la réforme territoriale, redéfinit les compétences des collectivités et confie de nouvelles missions aux régions, tout en renforçant le rôle des métropoles. Créé en 1989⁷¹, le FAJ constitue une réponse à l'exclusion des jeunes de moins de 25 ans du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)⁷², devenu depuis le Revenu de Solidarité Active (RSA). Il s'agit d'une aide de dernier recours, attribuée aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande précarité sociale ou professionnelle.

⁷⁰ Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) www.vie-publique.fr/loi/2

⁷¹ Drees, Le fonds d'aide aux Jeunes (FAJ) : Présentation <https://drees.solidarites->

⁷² Julienne, K. et Monroe, M. (2004). Le rôle des fonds d'aides aux jeunes dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. Revue française des affaires sociales, 39-62. <https://doi-org.d>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Elle prend principalement la forme d'aides financières individuelles, mobilisables plusieurs fois, avec des montants variant selon les départements et les objectifs visés : de 46 à 478 euros, avec une moyenne nationale de 193 euros en 2015⁷³. Les aides peuvent être débloquées en urgence, sans passage préalable en commission, ce qui en fait un outil réactif.

En ce qui concerne le projet vacances, l'aide du FAJ ne se limite pas à l'aspect financier : il s'inscrit dans une logique d'accompagnement global. Les jeunes sont soutenus dans la construction de leur projet, la recherche de financements, les réservations, et l'autofinancement. L'accompagnement est souvent collectif, à partir de groupes déjà constitués (lycéens, jeunes suivis par une structure), avec une dynamique participative. Les professionnels partent des envies exprimées par les jeunes, puis les aident à structurer leur projet de départ. Si l'autofinancement est insuffisant, le séjour est adapté en conséquence.

Les publics concernés sont des jeunes en difficulté dans leur parcours, parfois confrontés à des problématiques de santé, d'addictions, ou de surcharge mentale.

Le FAJ vise à les rendre acteurs de leur projet, en développant des compétences utiles : élaboration d'un budget, organisation d'un séjour, navigation sur internet, réservation d'un hébergement, etc.

Ces compétences techniques, associées à une expérience collective, renforcent l'autonomie, la confiance en soi et les capacités sociales, autant d'atouts pour l'insertion professionnelle ou la reprise d'une formation.

○ **Forces et limites du dispositif**

Le FAJ s'appuie sur un réseau de prescripteurs pour assurer l'accompagnement des jeunes. Ce ne sont pas les équipes du FAJ qui accompagnent directement, mais elles soutiennent et coordonnent les acteurs de terrain. Des réunions régulières, des temps d'échange et de réflexion collective permettent de maintenir une cohérence dans les pratiques, malgré les contraintes budgétaires qui affectent les collectivités et le tissu associatif.

Ce travail en réseau est essentiel pour garantir la continuité de l'accompagnement et renforcer l'impact du dispositif. Il permet aussi de valoriser les collectivités territoriales auprès des jeunes, souvent peu informés sur leur rôle. Le FAJ devient ainsi un vecteur de lien entre les jeunes et les institutions locales, en favorisant la connaissance des dispositifs existants et en créant des occasions de rencontre et de valorisation.

⁷³ Ibid

« C'est aussi une manière de faire connaître les collectivités, qui sont très peu identifiées par les jeunes. À travers le FAJ, on organise des événements, on valorise les projets, et on permet une meilleure compréhension de ce que les collectivités peuvent offrir ». **Référent FAJ**

Le lorsque le FAJ est mobilisé pour l'accompagnement au projet vacances, il repose souvent sur des dynamiques collectives déjà existantes.

Les professionnels partent généralement d'un groupe de jeunes qui se connaissent bien — souvent issus du même lycée ou d'une structure d'accueil — et les accompagnent dans l'émergence d'un projet commun. L'idée naît souvent de discussions informelles, puis se formalise progressivement. Par exemple, certains groupes commencent à évoquer un départ avant l'été, et les professionnels proposent de se retrouver à la rentrée pour structurer le projet. Si l'autofinancement est insuffisant, le séjour est adapté, parfois raccourci, mais l'essentiel reste de permettre le départ.

Ce dispositif présente une réelle souplesse et une capacité d'adaptation aux besoins des jeunes. Il permet de construire des projets sur mesure, en partant de leurs envies et de leurs réalités. Toutefois, il est important de souligner que le FAJ est un dispositif propre à chaque collectivité territoriale. Dans le cas de l'Occitanie, par exemple, les financements liés au Sac Ados sont exclusivement réservés aux projets collectifs. Cela signifie qu'un jeune souhaitant partir seul ne pourra pas bénéficier de cette aide, contrairement à d'autres types de projets (formation, achat de matériel, etc.) qui peuvent être soutenus individuellement. Cette orientation vers le collectif limite l'accès au dispositif pour les jeunes souhaitant partir en autonomie. Elle nécessite également un accompagnement par un prescripteur — mission locale, MJC, association d'insertion, foyer de jeunes travailleurs — qui joue un rôle central dans la structuration du projet et la demande de financement auprès de la métropole.

Ces structures gravitent autour de la collectivité territoriale et assurent le lien entre les jeunes et les dispositifs disponibles.

En résumé, le FAJ est un outil pertinent pour favoriser le départ en vacances des jeunes en situation de précarité, à condition qu'ils soient intégrés dans une dynamique collective et accompagnés par des professionnels. Sa souplesse, sa capacité à répondre à des besoins concrets, et son articulation avec des dispositifs comme Sac Ados en font un levier efficace. Toutefois, son accessibilité reste conditionnée par le cadre territorial et les modalités de mise en œuvre propres à chaque collectivité, ce qui peut limiter son usage pour certains profils de jeunes.

Déjà évoqué comme levier pour l'acquisition de Sac Ados, le FAJ s'inscrit pleinement dans une logique d'appui aux départs en vacances. Le dispositif Sac Ados, quant à lui, mérite une attention particulière : conçu dans une démarche d'inclusion, il répond à une demande concrète des jeunes tout en leur offrant une opportunité de découverte et d'ouverture.

3.5.4 SAC Ados 18-25 :

Le dispositif Sac Ados est une initiative nationale lancée en 1992⁷⁴ par l'association Vacances Ouvertes (VO), fondée en 1990 par Edmond Maire⁷⁵, Président des VVF⁷⁶. Reconnue d'utilité publique en 2014, VO existe pour favoriser le départ en vacances des personnes qui en sont exclues⁷⁷.

Dans une logique d'innovation sociale des pratiques d'accompagnement au projet vacances, VO a conçu Sac Ados comme une réponse concrète aux besoins des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ce dispositif s'adresse aux collectivités, aux CAF, aux associations et à tout organisme d'action sociale qui accompagne les jeunes dans la construction de projets de vacances autonomes. L'objectif est double : alléger la charge des professionnels tout en outillant les jeunes pour qu'ils puissent organiser et vivre des vacances de qualité, en toute autonomie.

Sac Ados permet aux jeunes de partir sans accompagnement sur leur lieu de séjour, tout en bénéficiant d'un soutien en amont. Il s'adresse à ceux qui, sans aide financière et méthodologique, ne pourraient envisager un départ. En leur fournissant des outils concrets, le dispositif vise à renforcer leur motivation, leur capacité à structurer un projet, et leur autonomie sur le terrain. Il s'inscrit dans une démarche inclusive, en soutenant la mobilité, la citoyenneté et le développement de compétences transférables dans la vie quotidienne.

Le dispositif se matérialise par une offre de services complète, comprenant des modules de formation pour les professionnels, des supports méthodologiques, et un pack destiné aux jeunes. Ce dernier inclut notamment un guide de préparation, une carte d'assistance rapatriement, une assurance responsabilité civile, un kit de prévention santé, une documentation sur la sécurité routière, ainsi qu'une bourse de départ dont le montant varie selon les modalités du partenaire.

⁷⁴ Quand les jeunes voyagent : Sac Ados, une accession à l'autonomie par Luc Greffier et Elodie Brisset, <https://books.openedition.org/cse/638?lang=fr#anchor-resume>

⁷⁵ Présentation de l'Association Vacances Ouvertes www.vacances-ouvertes

⁷⁶ Village Vacances Familles, association de Tourisme Social, fondée en 1959, afin de permettre le départ en vacances des familles.

⁷⁷ Ibid

Au-delà de l'aspect logistique, Sac Ados représente une opportunité de découverte et d'ouverture. Les jeunes peuvent explorer de nouveaux territoires, qu'ils soient locaux, nationaux ou européens, et construire un séjour en adéquation avec leurs envies et leurs centres d'intérêt. Le projet peut être individuel ou collectif, selon les aspirations du jeune. Il s'agit d'une expérience humaine forte, propice aux rencontres, aux échanges interculturels et à la création de liens durables. En vivant ensemble, en coopérant et en gérant un projet commun, les jeunes développent des compétences sociales et personnelles qui marquent leur parcours.

S'agissant des professionnels jeunesse, le dispositif leur permet de monter en compétence (à travers la formation conduite par VO). Il symbolise l'action du territoire en faveur des jeunes et leur offre une visibilité et une lisibilité nouvelle. Et enfin, Sac Ados constitue un « produit d'appel » attractif et complémentaire à l'offre enfant-ado par l'« autonomie sécurisée », permettant de prolonger ou d'enclencher un accompagnement avec les jeunes de cette tranche d'âge.

Composition d'un pack Sac Ados par jeune :

- L'application Sac Ados,
- 130 euros en chèques vacances (ANCV)
- Un sac de voyage
- Un guide pour préparer son départ
- Une trousse de secours
- Une assistance rapatriement
- Une assurance responsabilité civile
- Un kit prévention santé (préservatif, Fil-Santé-jeunes, infos premiers secours etc.)
- Une documentation sécurité routière.
- *Arborescence application Sac Ados : Cfr Annexe 2*

○ ***Forces et limites du dispositif***

Sac Ados présente de nombreux atouts, tant pour les jeunes que pour les professionnels qui les accompagnent. L'un des principaux avantages réside dans le soutien financier apporté, notamment par l'attribution de chèques vacances ANCV, qui rend le départ accessible à des jeunes sans ressources. Le pack fourni à chaque bénéficiaire est complet et éducatif, avec des outils pensés pour favoriser la sécurité, la santé, la préparation et la responsabilisation.

Pour les professionnels, le dispositif constitue un levier de montée en compétence grâce aux formations proposées par Vacances Ouvertes. Il valorise l'action des territoires en faveur de la jeunesse et offre une lisibilité nouvelle aux politiques locales.

Sac Ados agit également comme un produit d'appel attractif, complémentaire à l'offre enfance-jeunesse, en proposant une forme d'autonomie sécurisée qui permet de prolonger ou d'initier un accompagnement.

La démarche est structurée et encadrée. Le jeune est acteur de son projet, notamment grâce à l'application Sac Ados qui lui permet de déposer ses pièces justificatives, de repérer les bourses disponibles sur son territoire et de candidater. L'accompagnement est renforcé par la présence d'un référent Vacances Ouvertes, qui soutient les professionnels dans la phase de montage du projet. Ce suivi permet un allègement de la charge de travail et garantit une qualité d'accompagnement élevée. De plus, le dispositif prévoit une évaluation avant et après le séjour, ce qui inscrit le jeune dans un parcours réfléchi et structuré.

Cependant, Sac Ados présente aussi certaines limites. Le dispositif est payant pour les structures prescriptrices, ce qui signifie que seules les collectivités ou organismes disposant de moyens suffisants peuvent y accéder. Les jeunes ne peuvent pas bénéficier du dispositif de manière autonome, sans passer par une structure partenaire. Cette dépendance crée des inégalités territoriales, certaines collectivités ne pouvant pas investir dans le dispositif.

Par ailleurs, le nombre de sacs disponibles est souvent inférieur à la demande, ce qui engendre des écarts entre les besoins exprimés et les possibilités offertes. Le dispositif s'adresse à des jeunes déjà en capacité de partir seuls ou en collectif, ce qui suppose une certaine maturité et autonomie. Enfin, comme pour d'autres dispositifs, Sac Ados ne couvre pas l'intégralité des frais liés au séjour, laissant un reste à charge pour le jeune.

Malgré ces limites, Sac Ados demeure un outil pertinent et pragmatique, qui permet un accompagnement de qualité et une prise en charge adaptée. Il favorise l'émancipation, la responsabilisation et l'ouverture, tout en s'inscrivant dans une logique de parcours éducatif et citoyen

3.5.5 Quelques dispositifs d'autofinancement

Les dispositifs d'autofinancement constituent une ressource précieuse pour les jeunes souhaitant partir en vacances, notamment lorsque les aides institutionnelles ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des frais.

Ces initiatives, portées par les collectivités, les associations ou les jeunes eux-mêmes, permettent de réduire le reste à charge tout en valorisant l'engagement, la responsabilité et l'autonomie.

Parmi les dispositifs les plus mobilisés figure **le chantier jeune**, souvent mis en place par les collectivités territoriales. Il s'agit d'un cadre d'engagement dans lequel les jeunes réalisent des travaux d'intérêt général — peinture, débroussaillage, rangement, entretien d'espaces publics — en échange d'une compensation.

Cette rétribution peut prendre la forme d'une aide financière directe, d'une prise en charge partielle du séjour ou d'un accès à des vacances organisées. Dans certaines communes, les jeunes sont rémunérés à l'heure, ce qui leur permet de constituer une épargne personnelle pour financer leur projet. Le dispositif "argent de poche", plus léger, repose sur le même principe, mais s'applique à des missions ponctuelles et individuelles, avec une rémunération modeste destinée à couvrir une partie du coût du séjour.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) peut également soutenir ces chantiers en finançant les actions, permettant ainsi aux jeunes de disposer d'un budget personnel pour leur projet vacances. Ce soutien renforce la logique d'autonomisation tout en valorisant les efforts fournis par les jeunes.

En parallèle, des formes d'autofinancement informelles sont également encouragées, notamment à travers des démarches de fundraising ou de cagnotte participative. Ces initiatives prennent des formes variées : ventes éphémères (crêpes, gaufres, objets artisanaux), lotos solidaires, ou mobilisation lors d'événements festifs comme les fêtes de fin d'année. Les jeunes sollicitent leur réseau — famille, amis, habitants de la commune — pour compléter le financement de leur séjour.

Souvent portées collectivement, ces actions permettent non seulement de réunir des fonds, mais aussi de sensibiliser l'entourage au projet, de renforcer la cohésion de groupe et de favoriser l'implication citoyenne. Bien que parfois délicates à mettre en œuvre, elles témoignent d'une volonté forte des jeunes de s'impliquer activement dans la concrétisation de leur départ.

Certains jeunes optent pour une solution plus classique : le job étudiant. En travaillant durant l'année, ils mettent de côté une partie de leurs revenus pour financer leurs vacances. Cette stratégie, bien qu'individuelle, s'inscrit dans une logique d'effort et de responsabilisation.

D'autres dispositifs, comme ceux proposés par les communes ou les MSA, offrent des **séjours préfinancés** ou des stages thématiques (nautiques, sportifs, culturels).

Dans ce cadre, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement complet, avec des frais réduits, voire pris en charge.

Certaines collectivités proposent également des **systèmes d'épargne encadrée**, où les jeunes versent chaque mois une petite somme (5 à 10 euros), leur permettant d'atteindre progressivement le montant nécessaire pour leur départ.

Ces dispositifs d'autofinancement sont nombreux et variés. Ils s'adaptent aux profils des jeunes, à leur niveau d'autonomie, à leurs capacités d'engagement et à leurs projets. Ils interrogent également les modalités d'accompagnement : comment soutenir un jeune dans la construction de son projet tout en le responsabilisant ? Comment articuler les aides existantes avec des démarches personnelles ou collectives d'autofinancement ?

Cependant, un constat partagé émerge : la majorité des structures contactées dans le cadre de cette étude ont eu recours, de manière ponctuelle ou régulière, à des dispositifs privés pour compléter les financements. La mise en place de chantiers jeunes, de ventes alimentaires, de cagnottes ou d'actions locales est souvent rendue nécessaire par l'insuffisance ou la complexité des aides publiques. Les appels à projets ne garantissent pas toujours une prise en charge complète, et la question financière reste l'un des principaux freins au départ, au-delà des barrières psychologiques ou organisationnelles.

Ainsi, les professionnels se retrouvent à accompagner les jeunes non seulement dans la construction de leur projet vacances, mais aussi dans la recherche de financements. Cette double mission interroge la place réelle des dispositifs d'aide dans l'accompagnement des jeunes. Plusieurs structures ont exprimé leur difficulté à mobiliser certains dispositifs jugés trop lourds ou chronophages. Par souci d'efficacité et de réactivité, elles privilégient parfois les fonds privés, jugés plus souples et mieux adaptés aux besoins des jeunes.

Ce constat soulève une question centrale : *les dispositifs d'aide au départ en vacances sont-ils réellement pensés pour être accessibles et opérationnels dans les réalités de terrain ?*

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

L'expérience des professionnels montre que, malgré leur pertinence, ces dispositifs nécessitent des ajustements pour mieux répondre aux enjeux d'inclusion, de simplicité et de réactivité.

Enfin, ces dispositifs soulèvent des enjeux pratiques : du logement au transport, en passant par les repas, chaque poste de dépense doit être anticipé. Une fois le budget établi, les aides comme Sac Ados ou les subventions locales sont intégrées, et le reste à charge est comblé par des actions éducatives ou des chantiers.

Le jeune devient alors pleinement acteur de son projet, de sa conception à sa réalisation, jusqu'à son départ en autonomie.

À son retour, un temps de bilan permet de valoriser l'expérience vécue et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Cependant, malgré la diversité des dispositifs existants, certains restent peu mobilisés ou méconnus, ce qui limite leur portée auprès des publics concernés. Il est donc essentiel d'interroger les freins à leur utilisation, qu'ils soient liés à des contraintes administratives, à un manque d'information ou à une inadéquation avec les profils des jeunes accompagnés.

3.6 Dispositifs non mobilisés

Bien que de nombreux dispositifs existent pour favoriser le départ en vacances des jeunes, leur mobilisation sur le terrain demeure inégale. Certains outils, pourtant conçus pour répondre aux besoins spécifiques de ce public, peinent à s'inscrire dans les pratiques des structures locales. Cette sous-utilisation interroge : elle ne relève pas uniquement d'un manque d'information, mais révèle également des contraintes organisationnelles, des arbitrages politiques et des difficultés d'articulation avec les réalités du terrain.

Les entretiens menés auprès de professionnels mettent en lumière plusieurs freins à l'activation de ces dispositifs. Les aides proposées par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), par exemple, sont régulièrement citées comme peu utilisées. Certains professionnels en ont une connaissance partielle, sans en maîtriser les modalités précises. L'un d'eux évoque une aide de 200 euros destinée aux jeunes, sans pouvoir identifier clairement s'il s'agit d'une initiative de l'ANCV ou de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

- Ce flou illustre un manque de lisibilité des dispositifs existants et une difficulté à naviguer dans les démarches administratives associées.

La non-mobilisation de ces aides est souvent liée à des contraintes internes aux structures. Les équipes, parfois réduites, disposent de peu de personnel spécifiquement dédié à l'accompagnement jeunesse, ce qui limite leur capacité à monter des dossiers complexes. De plus, les professionnels sont souvent mobilisés sur d'autres priorités, telles que l'organisation de cérémonies citoyennes (remise de la carte électorale, célébration des bacheliers) ou la mise en œuvre de campagnes de prévention.

- Ces choix traduisent des orientations politiques locales, qui peuvent reléguer l'accompagnement au départ en vacances au second plan.

Les dispositifs portés par l'ANCV sont également perçus comme particulièrement exigeants sur le plan administratif. Leur mise en œuvre requiert une préparation rigoureuse, l'élaboration d'un budget détaillé, la fourniture de justificatifs précis, ainsi qu'une forte capacité d'anticipation.

À l'inverse, le dispositif Sac Ados est souvent valorisé pour sa souplesse et sa capacité à responsabiliser les jeunes, qui deviennent acteurs de leur projet.

- Cette différence de complexité influence directement les choix des professionnels, qui privilégient les outils les plus accessibles et les mieux adaptés à leurs capacités opérationnelles.

Certains témoignages évoquent également les aides portées par des fédérations nationales des centres sociaux, qui agissent comme intermédiaires entre l'ANCV et les structures locales. Bien que similaires dans leur principe, ces dispositifs empruntent des circuits différents, ajoutant une couche de complexité supplémentaire.

- Par exemple, les chèques vacances sont collectés par la fédération, puis redistribués aux porteurs de projet, ce qui implique une coordination et une gestion administrative parfois lourde.

L'expérience passée de certains professionnels illustre bien ces difficultés : l'un d'eux raconte avoir reçu, il y a une quinzaine d'années, des enveloppes scellées contenant jusqu'à deux millions d'euros en chèques vacances, mais avoir rencontré de nombreuses complications pour les faire accepter par les structures d'hébergement.

- Ce type de contrainte logistique freine l'usage de ces aides, malgré leur intérêt potentiel.

Enfin, l'aide de la CAF est parfois perçue comme une alternative plus simple et plus directe. Dans certains cas, les professionnels ont préféré solliciter une subvention CAF pour organiser un week-end famille, plutôt que de chercher un cofinancement via l'ANCV, jugé trop complexe et inadapté au format collectif.

En somme, la non-mobilisation de certains dispositifs ne traduit pas un désintérêt, mais plutôt *un arbitrage pragmatique entre les ressources disponibles*, la charge de travail, la lisibilité des aides et les priorités politiques locales.

- Cette réalité souligne l'importance de concevoir des dispositifs accessibles, lisibles et adaptés aux contraintes des acteurs de terrain, afin de garantir une équité réelle dans l'accès aux vacances pour tous les jeunes.

Mais au-delà des conditions d'accès, se pose une autre question essentielle : quels sont les effets concrets des vacances sur les jeunes et sur les professionnels qui les accompagnent ?

Le chapitre suivant propose d'explorer ces impacts, en s'appuyant sur les retours d'expérience recueillis, afin de mettre en lumière les transformations observées en matière d'autonomie, de socialisation, de posture professionnelle et de dynamique éducative.

4 CHAPITRE 4 : Les effets du projet vacances : transformations chez les jeunes et les professionnels

Prendre des vacances ne relève pas seulement du loisir : c'est une expérience transformatrice qui agit en profondeur sur le bien-être, l'estime de soi et la révélation des potentialités individuelles.

Prendre des vacances ne relève pas seulement du loisir : c'est une expérience transformatrice qui agit en profondeur sur le bien-être, l'estime de soi et la révélation des potentialités individuelles. Au-delà du simple moment de détente, le départ en vacances constitue un levier éducatif et social, dont les effets se mesurent tant chez les jeunes bénéficiaires que chez les professionnels qui les accompagnent.

Ce chapitre propose d'analyser ces impacts à travers quatre axes : les effets généraux des vacances, les retours issus des entretiens semi-directifs, les transformations observées chez les jeunes, et les évolutions dans les pratiques professionnelles liées à l'accompagnement au projet vacances

4.1 Effets généraux des vacances :

- **Bien-être physique et mental :**

Les vacances offrent une véritable parenthèse dans le rythme effréné du quotidien.

Elles permettent de rompre avec les sources de stress. Cette coupure de tourner l'attention vers plaisantes et nourrissantes, permettant d'en revenir ressourcé dans certains cas et de confronter son apprentissage à son quotidien⁷⁸. Les vacances permettent aussi d'expérimenter de la mobilité en allant d'un point à un autre et permet de développer des nouvelles habitudes bénéfiques à la santé physique des personnes. Une étude effectuée en Suède 2013⁷⁹ a montré une baisse des ventes d'antidépresseurs avec l'augmentation, en juillet, du nombre des salariés en vacances.

⁷⁸ CNRS le Journal : A quoi servent les vacances ? par Taïna Cluzeau, le 30/06/2025 ; <https://lejournel.cnrs.fr/articles/a>

⁷⁹ Lefigaro : Vacances, repos : quel impact sur la santé ? par Martine Lochourarn, publié le 08 juillet 2016, <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/>.

- **Renforcement de l'estime de soi :**

Les personnes qui n'avaient jamais quitté leur logement, le font grâce au départ en vacances, ils apprennent à s'intégrer dans un groupe en relevant ce défi personnel de la sédentarité, cela booste ainsi leur estime personnelle à la fin du séjour, ces derniers reviennent de leur séjour en étant réconforté et surtout en ayant une estime personnelle plus forte car elles se sentent comme les autres.

Les vacances étant une expérience de forte sociabilité, partir en vacances est donc une façon de construire son estime personnelle au travers des interactions avec les autres.

- **Révélation des potentialités individuelles :**

Des personnes n'ayant jamais fait le pas de sortir de leur milieu naturel et qui partent en séjour, peuvent se découvrir lors d'une activité collective ou individuelle, car elle permet d'expérimenter une expérience de sociabilité différente de leurs périodes habituelles de vie.

4.2 Effets des projets vacances dans le cadre de l'étude : une approche différenciée selon les publics

4.2.1 Chez les professionnels

L'analyse des réponses des professionnels met en évidence une série d'impacts significatifs liés à l'accompagnement des projets vacances, qui dépassent largement le cadre du simple départ en séjour.

Ces effets, à la fois éducatifs, sociaux et institutionnels, s'inscrivent dans une dynamique d'émancipation et de transformation des pratiques. Pour étayer cette analyse, nous avons intégré les enseignements issus des études menées par la Fédération des Centres Sociaux (FCSF)⁸⁰, Vacances & Familles⁸¹ et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)⁸²

⁸⁰ L'accompagnement aux vacances dans les centres sociaux : quelles pratiques et quels impacts pour les habitants ? www.centres-sociaux.fr/

⁸¹ Impacts des actions de Vacances et Familles sur les bénéficiaires : vacancesetfamilles.org/

⁸² *Ibid*

<Madoché MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

4.2.1.1 Réponses au questionnaire

Tableau 1- Effets du projet vacances sur les structures

Aucun effet sur la structure	Atteinte de nouveaux publics	Lien de confiance et proximité renforcé	Regard différent sur les personnes	Abord de questions nouvelles avec le public	Nouveaux modes de travail (démarche projets, participatif, collectif...)	Renforcement de l'accompagnement d'autres projets en cours avec la personne	Rebond de la personne sur d'autres dispositifs	Image de la structure renforcée auprès des usager-es	Meilleure ambiance et relations de travail au sein de l'équipe	Plaidoyer
2	9	19	8	9	8	14	8	8	3	1

▪ Renforcement du lien de confiance et de la proximité :

L'accompagnement au projet vacances favorise une dynamique de coopération entre professionnels, notamment au sein des structures sociales.

Le travail en relais, la mutualisation des compétences et la coordination autour des publics renforcent la cohésion d'équipe.

Ce lien de confiance s'étend également aux jeunes accompagnés, qui perçoivent les professionnels comme des figures de soutien, disponibles et engagées.

Cette proximité facilite l'instauration d'un climat propice à l'écoute et à l'accompagnement global.

▪ Consolidation de l'accompagnement global :

Le projet vacances agit comme un levier pour revisiter l'ensemble du parcours du jeune. Il permet aux professionnels de faire un point sur les droits sociaux, les démarches administratives ou les projets d'insertion. Ce moment privilégié favorise l'émergence de nouveaux besoins et la mobilisation de dispositifs complémentaires.

L'étude de la FCSF souligne que les vacances peuvent être un "point d'appui" pour relancer l'accompagnement sur d'autres volets, notamment l'accès aux droits ou la santé.

▪ Dynamisation des équipes et des jeunes :

La réussite d'un projet vacances, qu'il soit individuel ou collectif, génère une dynamique positive. Elle stimule les professionnels dans leur posture d'accompagnant et encourage les jeunes à s'impliquer davantage.

Cette dynamique peut s'étendre à d'autres jeunes, attirés par l'expérience de leurs pairs.

Les professionnels témoignent d'un effet "boule de neige", où un jeune accompagné en amène un autre, élargissant ainsi le public touché et renforçant la légitimité de la structure.

- **Valorisation de l'image de la structure :**

L'implication dans l'accompagnement renforce la crédibilité de la structure auprès des jeunes et des familles.

Elle est perçue comme un lieu de ressources, de soutien et d'opportunités.

Cette reconnaissance favorise le retour des bénéficiaires pour d'autres accompagnements. Vacances & Familles note que les structures engagées dans ces projets bénéficient d'une image renouvelée, plus humaine et plus accessible.

- **Évolution du regard porté sur les jeunes :**

Les professionnels observent une transformation chez les jeunes accompagnés : des personnes initialement perçues comme vulnérables ou peu autonomes révèlent des capacités insoupçonnées. Cette évolution modifie le regard porté sur eux et renforce la posture bienveillante des professionnels.

L'étude de la CNAF montre que les vacances permettent aux jeunes de sortir d'un rôle assigné et de s'affranchir de certains codes sociaux.

- **Accès à de nouveaux publics :**

Le bouche-à-oreille fonctionne comme un vecteur d'élargissement du public. Un jeune accompagné en ramène souvent un autre, ce qui pousse les structures à adapter leur offre, à rechercher de nouveaux financements et à développer des actions plus inclusives. Cette dynamique contribue à redynamiser l'offre de service autour de la thématique des vacances.

- **Émergence de nouvelles thématiques :**

Les soutiens au projet vacances font émerger des sujets rarement abordés dans les accompagnements classiques : stéréotypes de genre, hygiène, assurance, autonomie, etc. Ces thématiques enrichissent les échanges et permettent aux professionnels d'ajuster leur posture et leurs outils.

Elles ouvrent également la voie à des actions de sensibilisation ou de formation.

- **Plaidoyer et mobilisation institutionnelle :**

La FCSF encourage la capitalisation des impacts pour renforcer le plaidoyer en faveur du droit aux vacances pour tous. Une structure située dans le Rhône a mis en œuvre une démarche particulièrement pertinente : elle a développé un dispositif permettant de communiquer sur les effets des projets vacances, tout en déployant des actions complémentaires en lien avec cette dynamique. Cette initiative illustre concrètement comment les retours d'expérience peuvent nourrir la réflexion, renforcer la visibilité des impacts et favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs adaptés aux besoins des publics.

4.2.1.2 Retours des entretiens semi-directifs

Les entretiens menés auprès des professionnels révèlent une richesse d'expériences et de ressentis autour de l'accompagnement des projets vacances. Ces retours permettent de mieux comprendre les effets concrets et parfois inattendus de ces dispositifs sur les pratiques professionnelles, les dynamiques relationnelles et les représentations du travail social.

- **Une source de valorisation professionnelle :**

Plusieurs professionnels expriment un sentiment de réussite personnelle lorsqu'un projet aboutit. Le fait d'avoir accompagné un jeune jusqu'à la concrétisation de son départ est perçu comme une validation du travail accompli.

Cela renforce le sens de leur mission et leur motivation à poursuivre l'accompagnement.

Comme le souligne un témoignage : *« Moi, en tant que professionnel, ça m'apporte beaucoup quand un projet réussit... ça me permet de dire que j'ai réussi à accompagner les jeunes jusqu'où ils voulaient ».*

- **Une relation renouvelée avec les jeunes :**

L'accompagnement au projet vacances modifie la nature du lien entre professionnels et jeunes.

En dehors du cadre administratif ou institutionnel, les vacances permettent de vivre des moments plus informels, plus humains.

Cette proximité favorise la confiance, l'écoute et l'engagement des jeunes.

Les professionnels observent une assiduité accrue aux réunions préparatoires, une implication dans les démarches, et une volonté de partager l'expérience vécue.

Ce changement de posture est souvent décrit comme un "détachement positif" du quotidien.

- **Une dynamique collective et participative :**

Les jeunes deviennent acteurs de leur projet, parfois même moteurs dans l'organisation. Certains prennent des initiatives, demandent des devis, partagent des informations avec les professionnels. Cette dynamique participative renforce leur autonomie et leur capacité à se projeter. Elle permet aussi aux professionnels de sortir d'une posture descendante pour adopter une logique de co-construction.

- **Des effets visibles sur les jeunes au retour du séjour :**

Les professionnels témoignent d'un changement de comportement chez les jeunes après les vacances : plus de confiance en soi, plus de demandes d'accompagnement, plus d'ouverture. Ces transformations sont parfois subtiles mais significatives. Un professionnel raconte : « Le jeune, je l'ai trouvé changé... il a une confiance en lui, il est demandeur de certaines choses qu'il ne demandait pas avant ».

- **Une transversalité renforcée dans les pratiques :**

Les projets vacances permettent de tisser des liens entre différents champs d'intervention : loisirs, parentalité, apprentissage du français, accès aux droits. Ils ouvrent la porte à de nouvelles familles, jusque-là éloignées des structures sociales. Cette transversalité enrichit les pratiques professionnelles et favorise une approche globale de l'accompagnement.

- **Une reconnaissance institutionnelle et collective :**

Les retours positifs des jeunes, les cartes postales envoyées, les photos partagées... tout cela contribue à valoriser le travail des professionnels auprès de leurs collègues et partenaires. Ces éléments concrets deviennent des supports de reconnaissance, de communication et de plaidoyer. Ils renforcent la légitimité du projet vacances comme outil d'innovation sociale

4.2.2 Auprès des jeunes

4.2.2.1 Réponses au questionnaire

Les professionnels ayant participé à l'étude ont identifié une série d'effets positifs auprès des jeunes accompagnés dans le cadre de projets vacances.

Tableau 2 - Effets du projet vacances auprès des jeunes

Mobilité	Renforcement de liens intrafamiliaux	Renforcement des liens sociaux, socialisation	(Re)dynamisation, (re)mobilisation générale pour d'autres activités et projets	Accès aux droits (autres aides sociales, dispositifs...)	Autonomie au quotidien	Estime de soi, valorisation personnelle	Santé générale, accès aux soins	Développement de compétences	Acquisition de savoirs-faire liés aux vacances	Bien-être, équilibre, épanouissement
13	11	15	14	9	11	23	7	12	11	16

▪ Renforcement des liens sociaux et de la socialisation :

Les vacances permettent aux jeunes de sortir de leur isolement et de créer des liens, tant avec leurs pairs qu'avec des personnes rencontrées durant le séjour.

Cette ouverture relationnelle favorise la construction d'un réseau social, le développement de compétences interpersonnelles et une meilleure intégration dans les groupes.

L'étude de Vacances & Familles montre que ces liens sont souvent perçus comme des ressources affectives ⁸³ qui perdurent après le séjour.

▪ Valorisation personnelle et estime de soi :

Partir en vacances constitue pour de nombreux jeunes une première expérience valorisante. Le fait de réussir à construire et réaliser un projet, souvent avec peu de moyens, renforce leur sentiment de compétence et leur confiance en eux.

Se sentir "comme les autres", avoir accès à un droit souvent perçu comme réservé à certains, contribue à une revalorisation identitaire. Cette estime de soi retrouvée est un levier puissant pour l'insertion sociale et professionnelle.

⁸³ Ibid

- **Développement de compétences pratiques et techniques :**

L'accompagnement au projet vacances est aussi un espace d'apprentissage informel.

Les jeunes y développent des compétences utiles dans leur quotidien : gestion de budget, organisation, autonomie logistique (préparer un sac, monter une tente, cuisiner, etc.). Ces savoir-faire, bien que simples, sont souvent inédits pour eux et peuvent être réinvestis dans d'autres contextes (vie autonome, emploi, formation). L'étude souligne que ces compétences sont souvent mobilisées après le séjour, dans des démarches personnelles ou professionnelles.

- **Expérience de mobilité et ouverture territoriale :**

Pour beaucoup de jeunes, le projet vacances est l'occasion de quitter leur quartier, leur ville ou leur région pour la première fois. Cette mobilité géographique est aussi une mobilité symbolique : elle permet de sortir du cadre habituel, de découvrir d'autres environnements et de se confronter à l'altérité. Cela favorise l'ouverture d'esprit, la curiosité et la capacité à se projeter ailleurs.

- **Renforcement des liens familiaux :**

Certains jeunes partent en séjour avec des membres de leur famille (frères, sœurs, enfants).

Cette expérience partagée permet de renforcer les liens intrafamiliaux, de vivre des moments de qualité ensemble et de créer des souvenirs communs. Les professionnels notent que ces séjours peuvent aussi apaiser certaines tensions familiales ou favoriser une meilleure communication.

- **Dynamisation de la participation à d'autres projets :**

Le succès d'un projet vacances agit comme un déclencheur pour d'autres formes d'engagement. Les jeunes ayant vécu une expérience positive sont plus enclins à participer à des projets citoyens, culturels ou associatifs. Dans certaines collectivités, ils s'investissent dans des cérémonies officielles (remise de carte électorale, fête des bacheliers) ou deviennent membres actifs d'associations locales. Cela témoigne d'un sentiment de légitimité et d'appartenance renforcé.

- **Accès aux droits et accompagnement renforcé :**

L'accompagnement au projet vacances est souvent l'occasion de faire un point sur la situation administrative du jeune : statut, droits sociaux, accès aux soins, etc.

Ce travail d'accompagnement permet d'ouvrir de nouveaux droits ou de régulariser certaines situations. Il contribue à une meilleure insertion dans les dispositifs de droit commun.

- **Autonomisation dans la vie quotidienne :**

Les jeunes apprennent à se débrouiller seuls ou en groupe, à prendre des décisions, à gérer leur temps et leurs ressources.

Cette autonomie acquise pendant le séjour se prolonge souvent après le retour, dans leur vie quotidienne. Elle est un indicateur fort de progression dans leur parcours d'émancipation.

- **Effets sur la santé mentale et physique :**

Comme évoqué ci-haut, les vacances ont un effet bénéfique sur la santé globale des jeunes. Elles permettent de réduire le stress, de retrouver un équilibre émotionnel et de pratiquer des activités physiques. Ces effets sont d'autant plus marqués chez les jeunes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

- **Épanouissement personnel et bien-être :**

Enfin, les professionnels soulignent que les jeunes reviennent souvent du séjour avec des souvenirs marquants, des images, des récits qu'ils partagent volontiers.

Ces éléments contribuent à leur épanouissement personnel, à leur construction identitaire et à leur sentiment d'appartenance à une communauté.

L'étude de Vacances & Familles montre que 91 % des bénéficiaires déclarent un impact positif sur leur état d'esprit et 89 % sur leurs enfants eux-mêmes

4.2.2.2 Retours des entretiens semi-directifs

- **Les vacances comme levier d'insertion :**

« Pour ceux qui n'ont pas d'orientation, les vacances sont un point d'appui. Une fois rentrés, on peut entamer un vrai suivi : mission locale, formation, etc. Certains jeunes, après leur séjour, ont intégré l'AFPA ou d'autres organismes ».

Référent jeunesse Mobilité locale et internationale

Les professionnels soulignent que le retour de vacances constitue souvent un moment propice pour relancer l'accompagnement. Le séjour agit comme une rupture bénéfique, permettant aux jeunes de se repositionner, de se projeter et d'envisager des parcours d'insertion. Ce constat rejoint les observations de la FCSF, qui identifie les vacances comme un "point d'appui éducatif" dans les trajectoires d'émancipation.

- **Une transition vers l'autonomie encadrée**

« À partir d'un certain âge, les jeunes ne veulent plus partir avec un animateur. Ils veulent voler de leurs propres ailes, faire leurs propres expériences. C'est important de les aider à se projeter, à se poser les bonnes questions pour partir sereinement ». **Coordinatrice d'une MJC**

Les professionnels observent une évolution dans les attentes des jeunes : le désir d'autonomie devient central. Les séjours encadrés peuvent alors servir de tremplin vers des projets plus autonomes, à condition d'être accompagnés dans cette transition. Vacances & Familles souligne que cette phase est cruciale pour éviter les ruptures et renforcer la confiance des jeunes dans leurs capacités.

- **Une expérience qui favorise la réflexion et le dialogue**

Les séjours permettent aux jeunes de sortir de leur quotidien, de se confronter à de nouvelles situations et de se découvrir autrement. Les professionnels rapportent que ces moments favorisent des échanges profonds, des questionnements sur soi, sur les autres, et sur les projets d'avenir. Ces discussions, souvent informelles, sont précieuses pour renforcer le lien éducatif et ouvrir des perspectives.

- **Une dynamique de mobilisation et de projection**

« Les jeunes reviennent du séjour avec une énergie nouvelle, une envie de faire, de s'impliquer »

Coordinatrice d'une MJC

Cette motivation post-séjour est souvent réinvestie dans d'autres projets : engagement associatif, participation citoyenne, formation. Les professionnels notent que les jeunes deviennent plus proactifs, plus curieux, et parfois même moteurs dans leur groupe.

La CNAF insiste sur l'effet "d'entraînement" que peuvent avoir les projets vacances sur la mobilisation des jeunes⁸⁴.

Ces effets ne sont pas spontanés : ils sont le fruit d'un accompagnement structuré, pensé et adapté aux réalités des jeunes.

⁸⁴ *Ibid*

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

<2024-2025>

Derrière chaque projet vacances réussi se trouvent des professionnels qui mobilisent des outils, des postures et des démarches spécifiques pour soutenir les jeunes dans la construction de leur projet.

Le chapitre suivant propose une analyse approfondie des pratiques d'accompagnement au projet vacances. Il s'intéresse aux contenus de ces accompagnements, à leurs intérêts éducatifs, aux freins rencontrés par les professionnels, ainsi qu'aux leviers qu'ils déploient pour les surmonter.

Cette analyse met également en lumière les raisons du manque de portage institutionnel et les besoins exprimés par les professionnels pour renforcer la qualité et la continuité de leur action.

5 CHAPITRE 5 : L'accompagnement des jeunes au projet vacances : analyse comparative des pratiques

5.1 Place du projet vacances dans les dynamiques d'accompagnement

Tableau 3 - Inscription du projet vacances dans l'organisation des structures

Étiquettes de lignes	Nombre de Répondant
Intégré dans le parcours global de vos publics	16
Une offre de service indépendante du parcours global	9
Total général	25

**Une majorité des structures interrogées (16 sur 25) intègrent le projet vacances dans le parcours global d'accompagnement.*

Ce positionnement reflète la place réellement accordée à ce concept dans les politiques internes des structures. Il influence directement les moyens qui lui sont alloués, car le niveau de portage est révélateur à la fois de la qualité des accompagnements proposés et de leur continuité.

« C'est un tout petit volet parmi énormément d'activités que je mène. Ah non, c'est au-delà d'un choix institutionnel. C'est-à-dire qu'en fait, la jeunesse ne peut pas se résumer au départ en vacances. Donc, on ne peut pas... et en même temps, ça ne peut pas financer un poste voilà. On est labellisé centre social Infojeune et sur la formation jeunesse, on parle aussi, effectivement, de loisirs. Et c'est dans ce cadre-là qu'on s'est dit que ça pouvait être intéressant de développer le départ en vacances. Mais on traite de thématiques sur l'information jeunesse, l'orientation, le travail, l'engagement. Donc, voilà. Il y a aussi cette question-là, c'est-à-dire que les vacances, ce n'est pas forcément une activité principale qu'on peut avoir dans une collectivité territoriale ou bien dans toute institution publique ».

Coordinateur d'une MJC

Ce témoignage illustre bien la tension entre l'intérêt éducatif du projet vacances et sa faible reconnaissance institutionnelle. Il montre aussi que, dans certaines structures, le projet est porté par la volonté des professionnels, mais reste marginal dans les priorités organisationnelles.

5.2 Objectifs des accompagnements

Parmi les structures répondantes à l'étude, les objectifs des accompagnements au projet vacances sont multiples et profondément ancrés dans des valeurs éducatives telles que le collectif, l'émancipation et la citoyenneté. Ces finalités ne relèvent pas uniquement de l'accès aux vacances, mais d'une volonté plus large de soutenir les jeunes dans leur développement personnel et social.

Les professionnels décrivent des projets construits avec les jeunes, dans une logique de co-construction et de responsabilisation. Cette démarche participative inclut des recherches d'autofinancement, des sensibilisations à l'écologie, ainsi que des rencontres inter structures ou interterritoriales, qui favorisent l'ouverture et le dialogue entre jeunes de différents horizons.

« Avec l'objectif de créer un projet ensemble, de faire les démarches, des recherches et des idées d'autofinancements. Parfois nous réussissons à intégrer des objectifs plus sensibilisés dans certains ... » **Coordinatrice d'une MJC**

L'accompagnement ne se limite pas à une simple organisation logistique : ils visent à lever les freins financiers et organisationnels tout en encourageant l'autonomie des jeunes dans toutes les étapes du projet — du choix du lieu à la gestion du budget.

« Nous accompagnons un groupe d'adolescents à organiser un départ en vacances entre eux, accompagnés de nos animateurs ». **Animatrice d'une MJC**

L'accompagnement est également pensé comme un espace d'apprentissage du quotidien : cuisiner, faire le ménage, animer des temps collectifs. Ces expériences concrètes permettent aux jeunes de gagner en autonomie, de développer leur esprit critique et de trouver leur place dans le groupe, dans une logique de vivre-ensemble.

« Gagner en autonomie : prendre en main une partie de la vie quotidienne (cuisine, ménage) et l'animation de certains temps, tout en étant accompagné. Permettre un apprentissage du vivre ensemble : permettre à chaque jeune de trouver une place juste sans exclure ni accaparer » **Coordinatrice d'une MJC**

Les objectifs éducatifs sont également très présents : permettre aux jeunes de se reposer, de découvrir de nouveaux environnements, de s'ouvrir à d'autres cultures et de créer du lien avec le territoire.

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

« Ça va être prendre des responsabilités, développer son esprit de curiosité et son esprit critique. Ça va être aussi encourager les jeunes à être curieux du territoire sur lequel ils sont ». **Coordinatrice d'une MJC**

Pour certains professionnels, le projet vacances est même envisagé comme un levier d'émancipation comparable à l'orientation scolaire ou professionnelle, notamment pour les jeunes en situation de décrochage ou d'isolement. Le séjour devient alors un outil de remobilisation, une opportunité de sortir des représentations figées liées à leur environnement.

« Dans l'émancipation d'un jeune, si on n'a pas un parcours classique, on a peut-être tendance à s'isoler et à rester dans des représentations propres à notre lieu de vie. Les accompagner à vivre ce genre d'expérience, les sortir de leurs habitudes, les amener à toucher du doigt ce qu'ils peuvent avoir s'ils ne sont pas accompagnés correctement... »

Référent Mobilité Locale et Internationale

L'objectif principal, c'est vraiment l'autonomisation des jeunes, c'est tout simplement dire rendre le jeune autonome au travers de ces séjours. Mais également, ils organisent aussi des séjours de vacances pour des enfants, donc là on va être plutôt sur des colonies de vacances principalement. »

*« On le fait doucement, sûrement, mais on les accompagne vers cette autonomie et on essaie de leur faire comprendre la réalité. Vu que ça fait partie de nos valeurs intrinsèques et que ça rentre dans notre budget global, de toute façon, ce n'est pas un truc dédié à un moment-t où on a un budget ou une enveloppe. C'est dans le cœur de notre métier . **CESF d'un CCAS***

Enfin, l'accompagnement ne se limite pas à la préparation du séjour. Il s'inscrit dans une démarche continue, souvent intégrée aux missions des structures, et pensée comme un processus progressif vers l'autonomie, indépendamment des enveloppes budgétaires ponctuelles.

5.3 Contenus des accompagnements

Tableau 4 - Formes de séjours accompagnés

Individuels en autonomie (non accompagnés sur place)	Collectifs avec accompagnement sur le lieu du séjour	Collectifs non-accompagnés sur le lieu de séjour
12	17	5

**les structures accompagnent en grande partie les séjours collectifs avec accompagnement sur place*

Il est important de noter que les structures pouvaient cocher plusieurs modalités, ce qui reflète une diversité d'approches. Toutefois, on peut raisonnablement partir de l'hypothèse que l'accompagnement collectif avec présence sur le lieu de séjour reste la forme dominante, notamment pour les publics les plus éloignés de l'autonomie

Tableau 5 - Nature des accompagnements proposés

Effectuer des recherches (destination, hébergement, etc.)	Conseiller sur les choix	Construire le budget	Planifier les activités, menus...	Prêter du matériel pour le séjour	Informers sur les aides possibles	Présenter le dispositif, remettre le dossier et retourner des documents et pièces administratives	Remplir le dossier	Effectuer des réservations (hébergement, transports, etc.)	Expliquer l'utilisation des Chèques-Vacances	Répartir le travail, les tâches au sein du groupe ou de la famille	Vérifier qu'on n'a rien oublié concernant la préparation du séjour
21	19	21	16	10	21	19	21	20	13	8	17

L'accompagnement proposé est structuré autour de plusieurs étapes clés :

- Construction du budget : les jeunes sont guidés dans l'élaboration d'un budget réaliste, incluant transport, hébergement, alimentation et activités.
- Recherches logistiques : les professionnels aident à identifier les hébergements, les aides financières mobilisables, et les ressources locales.
- Conseil sur le choix du séjour : une fois les bases posées, les jeunes sont accompagnés dans le choix du lieu, du type de séjour et des modalités.
- Présentation des dispositifs et constitution du dossier : les jeunes sont informés des dispositifs comme Sac Ados, et accompagnés dans la constitution du dossier administratif (pièces justificatives, formulaires, etc.).

- Réservations et vérifications : les professionnels s'assurent que toutes les démarches sont finalisées et que rien n'a été oublié.
- Préparation matérielle et organisationnelle : cela inclut la planification des menus, la liste du matériel nécessaire, et la réflexion sur les achats ou les prêts.
- Répartition des tâches au sein du groupe : dans les projets collectifs, une organisation interne est mise en place pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation.

« C'est une relation avec les jeunes. L'outil utilisé, c'est l'application. On peut, à travers l'accompagnement, se rencontrer de façon physique, mais aussi en visio. Et de la même manière, on rencontre aussi les parents, notamment quand il y a des mineurs. Moi, ma règle à moi, c'est de rencontrer, même quand ils sont majeurs, justement pour poser le cadre et qu'on puisse se poser toutes les questions et que ça puisse se parler tranquillement. Voilà. Moi, je n'ai pas de nombre de rencontres programmées en avance. C'est quand qu'on sent qu'il y a de l'utilité, qu'il y a de besoin. Et après, on constitue le dossier avec les pièces administratives qui sont demandées à travers la demande de Sac à dos. Et on se prend du temps pour monter le budget, pour la recherche d'activité, pour, clairement, le montage du projet de A à Z »

Coordinateur d'une MJC

« Ça me fait penser à un des groupes que j'ai accompagné l'an dernier. On avait vraiment pu échanger avec un groupe de filles sur comment ça peut se passer en soirée. On savait qu'elles partaient leur groupe, mais elles allaient rejoindre tout un tas d'autres groupes. Et donc, voilà, on avait parlé prévention à l'alcool, conduite à risque. **Coordinatrice d'une MJC**

Ces témoignages illustrent la richesse de l'accompagnement proposé, qui ne se limite pas à une aide technique mais inclut aussi des dimensions éducatives, relationnelles et préventives.

5.4 Adhésion du public :

L'adhésion au projet vacances repose sur une diversité de canaux d'entrée, révélée par les réponses au questionnaire. Les participants pouvaient sélectionner plusieurs modalités, ce qui permet de mieux comprendre les dynamiques de mobilisation du public cible

Tableau 6 - Modalités d'engagement du public

Modalités d'adhésion	Nombre de réponses
Par des actions de sensibilisation (réunions, ateliers, etc	15
Par la communication (affiches, flyers, réseaux sociaux, etc.)	15
Grâce à la recommandation de partenaires	17
Par le bouche à oreille (pairs, famille, public)	21
De leur propre initiative	12
Par une information personnalisée et individuelle	13

▪ Le bouche-à-oreille : un levier majeur

La modalité la plus citée est le bouche-à-oreille, qui témoigne de la force des réseaux informels dans la diffusion du projet. Il s'agit souvent d'un jeune ou d'une famille ayant déjà bénéficié du dispositif, qui en parle à son entourage. Cette transmission interpersonnelle crée une dynamique de confiance et de proximité.

« Vu que ça fait des années qu'on le fait, le bouche-à-oreille fonctionne très bien. On a beaucoup de familles réorientées par d'autres familles déjà accompagnées ».

Professionnel d'une collectivité

▪ La prescription par les partenaires : un relai structurant

La recommandation de partenaires arrive en deuxième position. Elle repose sur des professionnels (travailleurs sociaux, éducateurs, référents de structures) qui, en identifiant un besoin vacancier chez un jeune ou une famille, orientent vers une structure compétente.

« Les travailleurs sociaux de la ville nous orientent du monde. Eux ne le faisant pas, ils nous envoient les familles concernées ».

Professionnel d'une collectivité

Cette logique de prescription suppose une connaissance mutuelle entre structures, afin de garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement.

- **Les actions de sensibilisation et la communication institutionnelle**

Les réunions, ateliers, permanences et les supports de communication (flyers, affiches, réseaux sociaux) constituent des outils complémentaires pour toucher le public. Ces actions permettent de créer un premier contact, de présenter le dispositif, et de répondre aux questions.

« J'interviens au lycée une fois par semaine. J'ai pu communiquer via la permanence InfoJeunes et notre compte Instagram ».

Professionnel d'une structure d'insertion

« On voit des affiches dans les transports. Ça attire l'attention. Ensuite, on parle des vacances quand on voit qu'il y a un besoin. »

Professionnel d'une structure d'aide alimentaire

- **L'initiative personnelle et l'information individualisée**

Certains jeunes viennent de leur propre initiative, ou abordent le sujet lors d'un accompagnement. Cela donne lieu à une information personnalisée, souvent en rendez-vous individuel, qui permet de construire un projet adapté à leur situation.

« L'adhésion à la structure se fait par un processus. En fonction de leur situation, un parcours leur est proposé. »

Professionnel d'une structure d'aide alimentaire

- **L'adhésion comme acte d'engagement**

Dans certaines structures, l'adhésion au projet passe aussi par une participation active à la vie associative, comme le paiement d'une cotisation symbolique. Cela permet aux jeunes de se sentir membres à part entière, et de participer aux décisions.

« L'adhésion permet de financer certains projets, mais aussi de voter à l'Assemblée Générale »

Coordinateur d'une MJC

Cette démarche renforce le sentiment d'appartenance et la responsabilisation des jeunes dans leur parcours.

5.5 Relation avec les jeunes et leurs proches :

Dans le cadre de l'accompagnement au projet vacances, la relation avec les parents joue un rôle essentiel, notamment lorsque les jeunes sont mineurs. Le parent intervient à plusieurs niveaux : en apportant un soutien financier, en fournissant une autorisation parentale, mais aussi en assurant un appui moral. Ce soutien est déterminant, car l'opposition d'un parent peut suffire à compromettre le départ du jeune (mineur). D'où l'importance de tisser une relation de confiance entre les professionnels et les familles.

C'est dans cette perspective que l'étude s'est intéressée à la qualité du lien entre les professionnels et les parents. Les retours recueillis montrent que les acteurs interrogés évoquent majoritairement une relation de confiance, comme en témoignent les extraits suivants :

« L'idée, c'est de pouvoir leur permettre de voir aussi autre chose, quoi. Avant, on restait beaucoup à ... , donc à 1h, 1h30 de ... , parce que les parents avant quand je venais d'arriver à la MJC, ils n'étaient pas [...] Ce n'est pas qu'ils n'étaient pas convaincus, mais ils avaient peur un peu de laisser partir les jeunes assez loin. Et maintenant, c'est limite eux qui me demandent où est-ce qu'ils vont aller cet été. » **Coordinatrice d'une MJC**

Ce témoignage illustre l'évolution progressive de la relation entre la structure jeunesse et les familles. Au départ, les parents étaient réticents, par méconnaissance du dispositif. Mais avec le temps, la confiance s'est installée, au point que ce sont désormais les parents qui sollicitent les professionnels pour connaître les projets à venir.

Cela montre l'intérêt d'associer les familles à la démarche, quel que soit l'âge du jeune, afin de créer un climat favorable au départ.

« Je trouvais important qu'on puisse se rencontrer avec les parents aussi pour parler de leur inquiétude de ce premier départ. Et non, après, c'était plus la dimension du budget, savoir s'ils allaient pouvoir avoir assez d'argent pour faire tout ce qu'ils voulaient. Mais du coup, comme c'était calé en amont, ils portaient carrément plus sereinement »

Coordinatrice d'une MJC

Ce second extrait met en lumière l'importance de la préparation en amont, notamment sur les aspects financiers. Le dialogue avec les parents permet de lever les inquiétudes et de sécuriser le départ, tant pour les jeunes que pour leurs familles.

« Donc, c'est quand même un suivi de la part du référent jeunesse pour aller contacter chaque famille une par une pour bien avoir les numéros d'allocataires pour pouvoir les rentrer dans les trucs. Puis après, il y a tout l'accompagnement, faire son sac, qu'est-ce qu'il faut prendre, qu'est-ce qu'il ne faut pas prendre parce qu'il y a certains ados qui ne sont jamais partis, peut-être en vacances, en tout cas en collectif, ça c'est sûr. Il y en a, c'est vraiment leur première colo ». **Référente CS**

Ce témoignage souligne que l'accompagnement ne concerne pas uniquement les jeunes, mais aussi les parents. Il s'agit de les informer, de les rassurer, et parfois de les guider dans des démarches concrètes comme la préparation du sac. Cela est particulièrement vrai pour les familles dont les enfants n'ont jamais participé à une colonie ou à un séjour collectif.

Dans ce type de structure, où les publics sont parfois plus éloignés des pratiques de départ en vacances, le lien avec les familles devient un levier essentiel. Il permet non seulement de faciliter le départ, mais aussi d'améliorer l'expérience globale du jeune, du parent et du professionnel. Un enfant bien préparé, avec un sac complet, évite aux équipes d'avoir à solliciter des partenaires pour pallier les oublis. Cela contribue à alléger la charge de travail des professionnels et à renforcer la qualité du séjour.

La relation avec les parents ne se limite pas à un rôle moral ou logistique : elle est aussi encadrée par des obligations légales. Pour tout départ impliquant des mineurs, une autorisation parentale est indispensable. Sans cette validation, le projet ne peut aboutir, comme le rappelle une référente jeunesse du Rhône :

"S'ils doivent partir avant, il faut que les parents valident. C'est-à-dire que je dois avoir la présence d'un parent qui me signe une autorisation". **Référente jeunesse d'un CS**

Au-delà de la question juridique, la relation avec les familles permet aussi d'identifier les besoins spécifiques des jeunes, notamment ceux issus de fratries ou de familles où les parents ne peuvent pas partir. Le professionnel devient alors un relais d'information et de proposition :

" Il n'y a pas de stratégie, en fait, pour le séjour jeune, la différence, c'est que on a deux solutions, on a des jeunes qui sont dans des familles basiques, etc. Mais ce sont des familles qui ont des enfants de plus de 18 ans et qui ne veulent pas forcément partir avec leurs parents parce qu'ils travaillent, soit ils n'ont pas envie de partir avec leurs parents, soit les parents n'ont pas pu partir cette année-là et on leur dit : Ok, ils sont trop grands pour partir

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

en vacances, mais il y a des séjours jeunes qu'on propose, est-ce que ça pourrait intéresser votre enfant ou vos enfants ? C'est parfois, il y a des fratries, cette année, on a une fratrie qui peut partir ensemble, par exemple, de deux, du coup, il y a les jeunes comme ça et on a des permanences étudiantes où dans ce cas-là, on transmet les informations aux bénévoles, les bénévoles référentes des annonces étudiantes, on dit : voilà, il y a tel séjour, il y a tant de places ». **Référente structure d'aide alimentaire**

Cette proximité avec les familles permet également aux professionnels d'anticiper les contraintes financières. Même lorsque des dispositifs de financement existent, un reste à charge demeure souvent, et il est essentiel d'en tenir compte pour garantir l'accessibilité du projet à tous les jeunes. Le professionnel, en développant une relation de confiance avec les familles, peut mieux évaluer les situations et adapter les modalités de paiement ou rechercher des financements complémentaires

La relation entre les professionnels, les jeunes et leurs familles constitue un socle fondamental dans la mise en œuvre des projets vacances. Elle ne se limite pas à une formalité administrative ou à une exigence réglementaire, comme l'autorisation parentale pour les mineurs ; elle s'inscrit dans une dynamique de confiance, de dialogue et de co-responsabilité.

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, cette relation prend des formes variées selon leur degré d'autonomie, leur situation familiale et leur expérience du départ. Les témoignages recueillis montrent que les professionnels investissent cette relation avec attention, en cherchant à rassurer les parents, à les associer aux démarches, et à faciliter la préparation du séjour. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes qui partent pour la première fois, ou dont les familles n'ont jamais eu l'occasion de les accompagner dans un projet collectif. L'accompagnement ne concerne donc pas uniquement le jeune, mais aussi son entourage, dans une logique de soutien global. Cette proximité permet également aux professionnels d'anticiper les freins économiques.

Bien que des dispositifs existent pour financer les séjours, un reste à charge demeure souvent, et peut constituer un obstacle pour certaines familles. Être au fait de la situation financière des parents permet aux professionnels d'ajuster les modalités de paiement, de rechercher des financements complémentaires, ou de négocier des solutions adaptées. Cela garantit une équité dans l'accès au départ, en veillant à ce que tous les jeunes, y compris ceux issus de fratries ou de milieux modestes, puissent participer au projet.

5.6 Intérêts éducatifs du projet vacances

Comme indiqué en introduction, l'accompagnement au projet vacances s'établit dans une relation entre un professionnel et un jeune, un groupe de jeunes ou leur famille, avec pour objectif de les soutenir dans leur démarche vers un départ en vacances, qu'il soit accompagné ou en autonomie. Cet accompagnement peut être assuré par des salariés ou des bénévoles, dans un cadre individuel ou collectif.

Ce processus offre l'opportunité d'aborder diverses thématiques, telles que les stéréotypes de genre, les enjeux liés à la santé, ou encore le développement des compétences psychosociales, qui influencent directement le parcours de vie des jeunes.

L'intérêt de cette démarche réside dans sa capacité à faire émerger des problématiques sociales à travers la question du départ en vacances : cohésion sociale via la mixité, santé publique par la mobilité, lutte contre la sédentarité, et renforcement des compétences psychosociales. Le projet vacances se présente ainsi comme un outil pertinent, largement mobilisé par les travailleurs sociaux pour accompagner les jeunes.

5.6.1 Implication du public

Tableau 7 - Degré d'implication des participants

Niveau d'implication du public	Nombre de réponses
Bas (séjour « clé en main », c'est le référent qui organise)	3
Élevé (co-construction de tout le séjour)	9
Moyen (par exemple, choix des activités uniquement)	8
Plusieurs types de séjours sont proposés avec des degrés d'implication divers	4
Total (les publics organisent en totale autonomie leur séjour)	1
Total général	25

Ce tableau met en lumière une diversité de pratiques dans l'accompagnement des projets vacances. Il révèle que plus d'un tiers des répondants (9 sur 25) déclarent un niveau d'implication élevé, où les jeunes participent activement à la co-construction de leur séjour. Ce chiffre témoigne d'une volonté affirmée, dans de nombreuses structures, de favoriser l'autonomie des jeunes en les plaçant au cœur du processus décisionnel.

À l'inverse, trois répondants évoquent une organisation « clé en main », où le professionnel prend en charge l'ensemble du projet. Ce chiffre ne doit pas être interprété comme une marginalisation de ce modèle, mais plutôt comme la reconnaissance d'une diversité de postures professionnelles. Le modèle « clé en main » peut répondre à des besoins spécifiques, notamment lorsque les jeunes ne sont pas encore en capacité de s'impliquer pleinement ou lorsque le contexte nécessite une organisation structurée pour garantir la faisabilité du séjour. Il constitue ainsi une modalité d'accompagnement parmi d'autres, qui peut être pertinente selon les profils, les ressources disponibles et les objectifs éducatifs visés. Le niveau moyen, avec huit réponses, indique que dans certaines structures, les jeunes sont impliqués partiellement, notamment dans le choix des activités. Cela peut être interprété comme une étape intermédiaire vers une autonomie plus complète, où les jeunes commencent à exercer leur pouvoir de décision sans encore assumer l'ensemble des responsabilités liées à l'organisation.

Les quatre réponses évoquant des types de séjours mixtes traduisent une adaptabilité des structures aux profils et aux capacités des jeunes. Ce modèle permet de moduler l'implication en fonction des besoins, des envies et du degré de maturité du public accompagné.

Enfin, une seule réponse mentionne une autonomie totale, où les jeunes organisent leur séjour sans intervention directe du professionnel. Ce cas, rare, illustre la possibilité d'atteindre un niveau maximal d'autonomisation, souvent réservé à des publics expérimentés ou particulièrement investis.

L'objectif du projet vacances n'est pas d'élaborer des dispositifs entièrement pilotés par les professionnels, mais bien de permettre aux jeunes de construire leur propre projet avec un accompagnement adapté. Cette posture éducative vise à développer leur autonomie, leur responsabilité et leur capacité de décision.

Pour qu'on puisse véritablement parler d'autonomie, Olivier Douard identifie trois conditions essentielles :

- L'accès à des espaces de liberté où les jeunes peuvent expérimenter et s'exprimer.
- L'insaturation des cadres démocratiques, où la forme peut être directe, mais le fond reste ouvert.
- Une responsabilisation progressive, adaptée aux capacités et au contexte des jeunes.

Au regard du tableau, la majorité des structures rencontrées tendent vers une implication active du public, que ce soit par la co-construction ou par des formes hybrides d'organisation. Cela

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

<2024 - 2025>

confirme que les projets vacances, lorsqu'ils sont conçus comme des outils éducatifs, peuvent devenir des leviers puissants d'autonomisation, de socialisation et de développement personnel.

« En fait, c'est eux qui ont construit leur propre séjour du début jusqu'à la fin. Moi, j'ai juste répondu à l'appel à projets. [...]. Et ils ont fait une semaine d'autofinancement en partenariat avec un métropole de ... où ils ont fait un chantier de rénovation sur la ville de ... » **Référente jeunesse d'un CS**

Ce témoignage illustre la capacité des jeunes à s'approprier le projet, à le structurer et à le porter collectivement. Le séjour itinérant, de Fréjus à Marseille en passant par Nice dans le cadre des Jeux olympiques, témoigne d'une mobilité choisie et réfléchie, intégrant des dimensions culturelles, sportives et citoyennes. L'autofinancement, réalisé avec le soutien d'une collectivité, ajoute une dimension d'engagement et de responsabilité qui renforce le caractère éducatif du projet.

La planification anticipée des camps d'hiver, avec des réunions dès septembre pour définir thématiques, publics et équipes d'animation, montre que les jeunes sont intégrés dans une logique de projet à moyen terme, et non simplement dans une consommation d'activités. Cette posture traduit une montée en compétences tant sur le plan organisationnel que relationnel.

Ce type de démarche, où le professionnel accompagne sans diriger, favorise une autonomisation progressive, une valorisation des savoir-faire des jeunes, et une dynamique collective porteuse de sens. Il s'agit là d'un exemple concret de ce que peut produire un accompagnement éducatif bien pensé, où les jeunes deviennent les véritables auteurs de leur expérience.

5.6.2 Chargé de l'accompagnement & Attentes sur le public

Le rôle des professionnels dans l'accompagnement des projets vacances a été exploré lors des entretiens qualitatifs. L'objectif était de comprendre leur positionnement et de voir si des similitudes se dégagent entre les structures.

Le professionnel est chargé de questionner la pertinence du projet proposé par les jeunes. Il doit les laisser travailler en autonomie tout en les accompagnant dans la réflexion sur la viabilité de leur projet. Il peut ainsi les challenger dans leurs démarches, comme cela a été observé dans une structure du Sud, en Occitanie.

« Il y'a quand même un volet éducatif derrière ces départs en groupe : Un groupe de 16 ans voulait partir mais ce n'était pas forcément un intérêt... comment dire... c'était plus partir pour partir sans les parents en fait et c'était moins dans la ligne qu'on voulait en fait. Et nous, en fait on cherche vraiment un fond là-dedans et enfin surtout moi sur mon secteur j'essaie toujours de trouver un fond à ce qu'ils veulent faire et pourquoi ils veulent partir. Partir pour partir, pour moi, ça n'a pas un intérêt. Ils peuvent le faire solo, avec leurs parents, avec des personnes. On essaie de partir d'une problématique d'un jeune ou d'une envie des jeunes et d'en faire quelque chose avec eux. Attentes sur le public : dans la construction, exactement, qu'ils soient vraiment moteurs du projet et qu'ils soient vraiment dedans au maximum. J'essaie de les booster un minimum mais je ne suis pas acteur de leur projet au maximum parce que c'est un projet pour eux. À chaque fois j'essaie de leur appeler que le projet ce n'est pas pour moi. Si j'ai envie de partir en vacances, je peux le faire avec mes potes ou quoi. Et en fait j'essaie toujours de recentrer un peu le truc sur : c'est eux qui sont acteurs, c'est eux qui doivent faire parce que sinon ça ne va pas ». **Référent Mobilité**

Ces retours montrent que les professionnels cherchent à orienter les jeunes vers des projets collectifs porteurs de sens. Il ne s'agit pas simplement de partir en vacances, mais de construire un projet avec une dimension éducative. Ce positionnement, respecté par les structures, implique une certaine sélectivité : pour bénéficier du dispositif, le jeune doit avoir monté un projet avec d'autres, et ce projet doit comporter un « **fond** », c'est-à-dire un objectif clair ou perceptible. Le professionnel conserve le dernier mot : c'est lui qui décide si le jeune sera accompagné ou non.

Autonomisation maximum du public :

" Et en fait, moi, j'essaye vraiment de leur faire porter un projet où ils ont un sens. Je propose un programme d'animation, je les pousse à choisir eux-mêmes quel type d'activité ils voudraient faire... L'année dernière, on est parti avec un groupe de 7 jeunes. Et là, on part avec un groupe de 15 jeunes parce que justement, ça a beaucoup marché l'année dernière et du coup, ils veulent refaire cette année. Et voilà, je vous sors des ordinateurs, des cahiers, des stylos. Vous allez fouiller un peu sur le net. Où est-ce que vous voulez qu'on parte ? De fois je leur dis même aussi que, attention, il nous faut des hébergements jeunesse et sport agréé, jeunesse. Ils arrivent à trouver certaines fois. Pour l'hiver, je réunis les jeunes à chaque fois. Je leur envoie un message. Je leur dis, écoutez, si vous voulez qu'on parte en séjour, il faudrait qu'on se réunisse, on fait des réunions un petit peu informelles ».

Référente jeunesse

Ce témoignage illustre une posture professionnelle proactive, où la référente initie les rencontres et motive les jeunes tout en leur laissant une large autonomie. Elle pose les cadres, mais laisse aux jeunes la responsabilité de rechercher les démarches nécessaires. Cette approche favorise l'implication et la responsabilisation, comme en témoigne l'augmentation du nombre de participants entre les deux années. Le succès du dispositif repose sur cette dynamique, qui incite les jeunes à revenir accompagnés d'autres, renforçant ainsi l'effet collectif et éducatif du projet.

Travail global vers de l'autonomisation des jeunes

"Je prends l'exemple, un jeune va aller en vacances à Narbonne, c'est au bord de la mer. [...]il faut passer par ... et revenir sur Ou le covoiturage, ou d'autres moyens qui peuvent être avec des amis ou de la famille. Le jeune devait voir comment aller à Narbonne. Donc je lui donnais simplement ce qui était possible, à lui de voir ce qu'il pouvait mettre en place. Il allait à la gare, il cherchait les horaires, il revenait avec le tarif en me disant « voilà, cela m'a coûté tant dans le projet, est-ce que je peux le mettre ? » C'est pareil, à ..., est-ce qu'il va aller camper ? Est-ce qu'il va aller dans un hébergement collectif ? Tout ça, il devait le faire. Et moi, je structurais la démarche du projet en mettant en place, en additionnant tous ces éléments, lui montrant que voilà son budget. " **Référent Mobilité**

Ce témoignage met en lumière une démarche éducative où le professionnel accompagne sans faire à la place. Le jeune est responsabilisé dans toutes les étapes du projet, de la logistique au budget, ce qui favorise son insertion, sa valorisation et sa confiance en lui. Le professionnel parle ici de « départ autonome » plutôt que de « parcours vacances », soulignant une approche centrée sur l'autonomie comme finalité éducative.

Évaluation du niveau d'autonomie pour déléguer

« Le rôle de la personne accompagnée sera de découvrir avec moi les dispositifs. Si elle est autonome, je vais lui laisser aussi les codes d'accès, mais les sites internet pour qu'elle puisse en famille, à la maison, regarder, effectuer ses recherches, parce que c'est quand même très fastidieux, toute cette étape de recherche de lieux. Parce que moi, je peux avoir aussi des idées préconçues de ce que la personne pourrait... Tout comme je ne vais pas aller courir après eux s'ils m'ont sollicité sur plusieurs rendez-vous, lâcher, qu'ils ne sont pas venus ou qu'ils n'ont pas pris de décision ».

Référent jeunesse

L'intérêt de cette démarche est de s'assurer que les tâches sont réalisées par les jeunes eux-mêmes, tout en évaluant leur besoin d'accompagnement. Cela permet de les responsabiliser

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

progressivement, en fonction de leur niveau d'autonomie. En management, cette posture peut être rapprochée du mode déléгатif, où le professionnel délègue certaines tâches tout en gardant un rôle de soutien et de structuration.

Projets montés par la structure

Proposer des projets « **libres** », où les jeunes organisent de A à Z, reste une ambition complexe à mettre en œuvre. Comme le souligne une professionnelle :

« Proposer des projets, entre guillemets, libres, où c'est eux qui vont organiser de A à Z, c'est plus compliqué. C'est un truc qu'on aimerait faire parce qu'en fait, au final, quand je disais tout à l'heure qu'on prônait des séjours en autonomie pour les familles, il n'y a pas d'interdiction pour un jeune, en tout cas, qui vient chez nous, de dire, moi, je vais partir. »

Dans les séjours proposés par l'association, tout est généralement organisé par la structure. Toutefois, les jeunes conservent un droit de parole et peuvent proposer des activités sur place. Par exemple, lors du festival d'Avignon, certains ont improvisé autour des pièces présentées. Même si l'organisation est cadrée, une marge d'expression est laissée aux jeunes.

« Moi, c'est vrai que je ne suis pas sur place, ça j'avoue, mais en tout cas, eux, dans les retours qu'on a eus, c'était, ils peuvent proposer de l'activité ou alors le festival d'Avignon, il y a des pièces, etc., sur lesquelles ils font un peu d'improvisation, etc. Mais ce n'est pas eux qui vont organiser sur ça parce que ce sont vraiment des séjours organisés. »

5.6.3 Synthèse Comparative des approches

Tableau 8 - Approches d'accompagnements au projet vacances

Modèle	Implication des jeunes	Rôle du professionnel	Enjeux éducatifs
Autonomisation maximale	Très élevée	Facilitateur	Autonomie, initiative
Travail d'ensemble	Élevée et guidée	Structurant	Valorisation, insertion
Évaluation pour déléguer	Variable	Déléгатif	Responsabilisation, engagement
Projet monté par la structure	Faible à modérée	Organisateur	Responsabilisation, engagement

L'analyse des verbatims recueillis met en lumière une diversité de modèles d'implication des jeunes dans les projets vacances, chacun révélant une posture professionnelle spécifique et des enjeux éducatifs distincts.

Dans les situations où l'autonomisation est maximale, les jeunes sont pleinement acteurs de leur projet, comme en témoigne la référente jeunesse du Rhône. Elle initie les rencontres, propose un cadre souple, puis laisse aux jeunes la responsabilité de construire leur séjour, du choix des activités à l'autofinancement. Cette dynamique favorise la responsabilisation et l'engagement collectif.

D'autres professionnels, comme en Occitanie, adoptent une posture d'accompagnement structurant. Le jeune est guidé dans les étapes du projet, mais reste maître de ses décisions. Le professionnel l'aide à visualiser son budget, à planifier son séjour, tout en valorisant ses compétences. Cette approche vise une autonomie progressive, fondée sur la confiance et l'expérimentation.

Certains dispositifs reposent sur une délégation ajustée selon le niveau d'autonomie du jeune. Le professionnel évalue la capacité d'implication et adapte son accompagnement en conséquence, laissant plus ou moins de marge selon l'engagement observé. Cette posture, proche du mode délégatif, permet de responsabiliser sans contraindre.

Dans des contextes plus contraints, comme celui d'une structure d'aide alimentaire, l'organisation est encadrée en amont avec les partenaires. Les jeunes sont invités à s'insérer dans un cadre déjà structuré, mais doivent faire preuve d'autonomie une fois sur place. Un jeune référent est désigné pour faciliter les échanges, dans une logique de pair-aidance. Ce modèle permet une responsabilisation collective, tout en assurant un suivi à distance. Enfin, certains projets sont entièrement montés par les structures, avec une implication limitée des jeunes. Ceux-ci peuvent proposer des activités sur place, mais ne participent pas à l'organisation. Ce modèle, bien que plus encadré, peut répondre aux besoins de publics moins autonomes ou en situation de précarité.

Ces différences s'expliquent aussi par les dispositifs mobilisés, qui influencent les marges de manœuvre des professionnels et les modalités d'implication des jeunes. Par exemple, le dispositif Sac Ados propose un cadre structuré avec des objectifs éducatifs précis, ce qui peut orienter les pratiques vers une organisation plus encadrée. À l'inverse, d'autres dispositifs comme les appels à projets vacances, les chantiers jeunes ou les programmes européens permettent des formes

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

d'accompagnement plus diversifiées, où les professionnels peuvent ajuster leur posture en fonction du profil des jeunes et des ressources disponibles.

Il ne s'agit pas d'opposer les dispositifs, mais de reconnaître que chacun offre des leviers spécifiques pour favoriser l'implication des jeunes, selon les contextes et les finalités éducatives poursuivies. Tous contribuent, à leur manière, à la construction de l'autonomie et à la valorisation des jeunes dans une dynamique éducative.

Après avoir examiné les intérêts éducatifs fondamentaux des projets vacances et leur rôle dans le développement de l'autonomie des jeunes, il est important de porter un regard critique sur les freins rencontrés dans l'accompagnement, qui peuvent limiter la mise en œuvre et l'efficacité de ces initiatives.

6 CHAPITRE 6 : Freins au déploiement des projets

6.1 Freins structurels :

Les freins au déploiement des projets vacances sont multiples et s'articulent autour de plusieurs dimensions structurelles. Le tableau ci-dessous illustre des freins mentionnés par les professionnels en répondant au questionnaire en ligne.

Tableau 9 - Freins structurels au projet vacances

Aucun frein rencontré par votre structure	Difficulté à mobiliser le public en amont et pendant la durée du projet	Méconnaissance des aides et dispositifs	Difficulté à obtenir les financements nécessaires pour le public (ex. aide au départ)	Difficulté à obtenir les financements nécessaires pour l'accompagnement (ex. financement du poste sur le projet vacances)	Manque de compétences à l'accompagnement socio-vacancier des personnes	Manque d'impulsion et de soutien de la direction de votre structure	Absence de portage politique au sein de votre territoire	Absence d'échange des pratiques avec les autres acteurs	Autre
1	11	10	11	9	2	2	6	4	5

6.1.1 Contraintes Financières

Les contraintes financières apparaissent comme un frein majeur au déploiement des projets vacances. Plusieurs professionnels soulignent la difficulté d'accès aux dispositifs de financement, souvent soumis à des critères stricts qui excluent certaines zones ou structures.

Ainsi, une animatrice de MJC exprime clairement cette frustration :

« Le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) et l'ANCV sont des financements soumis à certains critères, et nous, on est placés bas, on ne remplit aucun critère. C'est compliqué, même pour demander des chantiers, surtout sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et autres quartiers sensibles. C'est un gros frein à la création du projet sur notre secteur. Le financement, c'est un très gros point ». **CESF d'un CS**

Cette inéligibilité restreint considérablement les marges de manœuvre des professionnels, qui se retrouvent à devoir composer avec des ressources limitées. L'incertitude quant à l'obtention des fonds nécessaires complique la planification et la mise en œuvre des actions. Une professionnelle du foyer de jeunes travailleurs (FJT) souligne :

« L'argent, c'est le nerf de la guerre. C'est toujours le point focal du séjour, parce qu'on ne sait jamais si les demandes de fonds vont aboutir. On ne sait pas si la salle sera pleine, si on aura suffisamment de lots gratuits ». **CESF d'un CS**

Cette précarité budgétaire est d'autant plus sensible que le budget annuel alloué aux structures s'avère souvent insuffisant face à la demande croissante des jeunes souhaitant partir en vacances. Comme l'exprime un acteur de terrain :

« On a énormément de jeunes, les vacances ça va super vite, et parfois ça flingue le budget. Mon seul frein, c'est le budget. Je déteste générer de la frustration ». **Coordinatrice MJC**

En outre, certaines structures notent une réduction des moyens même lorsque des budgets dédiés existent, notamment pour les chantiers éducatifs ou l'aide aux départs en vacances. Ces montants restent insuffisants pour assurer la couverture globale des besoins.

Au-delà des ressources financières, le manque de personnel qualifié constitue un frein notable. La gestion administrative et logistique nécessite un encadrement suffisamment étoffé :

« Plus on sera nombreux, plus on pourra traiter de dossiers. Mais avec peu de moyens, on limite le nombre de départs. On sélectionne. On a des jeunes qui ont besoin de partir plusieurs fois, mais on doit aussi privilégier ceux qui ne sont jamais partis ».

Coordinatrice d'une MJC

Cette sélection contraint parfois les accompagnateurs à prendre des décisions difficiles entre plusieurs publics aux besoins légitimes.

Enfin, la mutation socio-territoriale impacte aussi la dynamique. Une professionnelle relate ainsi l'évolution d'une ville rurale devenue zone populaire :

« Il y a 20 ans, la ville X était une zone rurale avec des familles sans grandes difficultés. Aujourd'hui, c'est une ville populaire, avec des difficultés à se saisir des dispositifs, soit par déficit culturel, soit parce que les actions sociales de la MJC ne sont pas accessibles à tous ». **Référent mobilité locale et internationale**

Cette transformation amplifie les exigences d'adaptation des structures, qui doivent composer avec une diversité accrue des profils et des situations, sur fond de ressources limitées.

6.1.2 Le non-recours aux droits

Un autre frein majeur identifié par les professionnels réside dans le phénomène de non-recours aux dispositifs d'aide au projet vacances. Ce non-recours, souvent lié à une méconnaissance ou une mauvaise appropriation des dispositifs disponibles, limite considérablement la possibilité d'obtenir des financements indispensables à la réalisation des projets vacances.

Plusieurs professionnels interrogés témoignent de ce déficit d'information et de formation :

« Les dossiers de subvention, je peux essayer, mais je ne connais pas assez. »

Coordinatrice d'une MJC

Cette situation génère chez eux un sentiment de frustration, qui se traduit concrètement par l'impossibilité de proposer certaines activités ou d'accéder à certains financements.

Un animateur témoigne :

« Je ne peux pas faire cette activité-là, parce que je ne trouve pas suffisamment d'appels à projets. Je ne connais pas beaucoup de dispositifs, et parfois, j'ai dû annuler ou augmenter les tarifs parce que je n'avais pas trouvé de budget, ou qu'on l'avait épuisé ».

Ce non-recours n'est pas seulement dû à un manque d'information, mais aussi à l'absence de ressources dédiées à la recherche, au montage et au suivi des dossiers. Il traduit une difficulté globale des structures à naviguer dans un ensemble de dispositifs souvent nombreux, complexes et mouvants.

6.1.3 Les questions Organisationnelles :

Outre les contraintes financières et le non-recours aux droits, les freins organisationnels viennent aussi complexifier le déploiement des projets vacances. Le financement associatif, la lourdeur administrative, ainsi que le manque de temps pour coordonner toutes les actions sont des obstacles fréquemment évoqués par les professionnels.

Une coordinatrice d'une MJC illustre bien cette réalité :

*<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé
Publique*

<2024-2025>

« C'est compliqué de réussir à se caler le temps de tout faire et de tout faire bien. On est une association de jeunes, par et pour des jeunes, donc il y a ce côté un peu 'bordel organisé. On fait au mieux pour être rigoureux, mais il y a des moments de confusion, des départs, des arrivées, des retours, des manquements d'information. La communication peut être une difficulté ».

Ce témoignage met en lumière des tensions internes liées à la gestion du temps et des ressources humaines, dans des structures souvent marquées par une forte rotation des équipes, une organisation souple, voire informelle. Cette réalité entraîne des difficultés pour assurer une communication fluide et un suivi rigoureux des projets.

Le manque de temps spécifiquement consacré à la communication sur les dispositifs apparaît également comme un frein important :

« Ce temps-là, je ne l'ai pas forcément, et c'est dommageable. Je pense que ça pourrait intéresser plein de jeunes, mais ils n'ont pas l'information. Si nous ne communiquons pas, les jeunes ne connaissent pas le dispositif. »

Or, sans une communication efficace et régulière, l'accès des jeunes au projet vacances reste limité, accentuant les inégalités d'information et d'opportunités.

À cela s'ajoute le manque de relais institutionnels, notamment de la part d'acteurs centraux comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dont le rôle dans l'orientation et le soutien des jeunes est pourtant déterminant. Cette absence de coordination ou d'appui supplémentaire ouvre une faille dans l'écosystème de l'accompagnement, qui se retrouve fragilisé.

6.1.4 Contraintes personnelles : perception erronée des jeunes

Au-delà des difficultés financières et organisationnelles, les professionnels soulignent également des freins liés aux représentations sociales et institutionnelles des jeunes, qui peuvent se traduire par des traitements injustes ou des jugements erronés.

Ainsi, un professionnel rapporte une forme de stigmatisation exprimée par certains conseillers :

« J'ai entendu des conseillers dire : s'ils ne travaillent pas, on n'est pas là pour leur payer des vacances ».

Cette posture révèle un jugement parfois dur et stéréotypé, qui limite l'accès des jeunes aux dispositifs d'accompagnement au départ en vacances et peut nuire à leur motivation ou à leur confiance.

Face à cette situation, le responsable du service d'accompagnement réagit avec force et insiste sur la nécessité de dépasser ces a priori :

« De quel droit peut-on dire ça ? C'est inadmissible. On ne doit pas se positionner en juge. Le jeune, s'il ne travaille pas, cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas de démarches. C'est compliqué, il doit peut-être se former, trouver des moyens de locomotion. On ne doit pas le pénaliser sur un départ autonome parce qu'il n'a pas d'emploi. »

Il dénonce aussi les incohérences entre professionnels :

« Je ne vois pas pourquoi un jeune va avoir son conseiller Y qui lui dit qu'il doit travailler avant de partir en vacances, et dans un autre lieu, la conseillère X lui dit qu'il peut bénéficier de ce départ parce que ça peut l'aider à avancer ».

Ces propos illustrent à la fois un manque d'homogénéité dans les pratiques professionnelles et une difficulté à reconnaître la complexité des parcours des jeunes, souvent marqués par des obstacles multiples.

Or, le départ en vacances peut constituer un véritable levier d'émancipation et d'insertion sociale. Il peut favoriser un engagement dans une formation, la recherche d'un contrat d'apprentissage, ou plus largement impulser une dynamique positive dans le parcours personnel et professionnel du jeune.

6.2 Freins Public

Tableau 10 - Freins à la participation du public au projet vacances

Frein de légitimité (« les vacances ne sont pas pour moi »)	Difficulté à exprimer le besoin ou l'envie de partir en vacances	Les vacances ne sont pas considérées comme prioritaires	Pas envie de partir en vacances	Peur de l'inconnu	Difficulté à se projeter dans le temps et anticiper	Manque de savoir-faire pour organiser des vacances (recherches et réservation, idée de lieu de départ...)	Manque de soutien familial (pas d'autorisation des parents, résistance de la part de son/sa compagne...)	Problèmes de disponibilité en lien avec les études (devoir réviser, suivre de cours...)	Problèmes de mobilité physique, transport	Isolement social (ne pas avoir de personne avec qui partir et ne pas vouloir partir seul-e...)	Difficultés financières, manque de moyens à allouer aux vacances	Méconnaissance des dispositifs d'accompagnement	Critères des dispositifs trop restrictifs	Raisons professionnelles : trop de travail, ne peut pas laisser son activité, recherche d'un emploi...
9	9	9	5	12	14	13	2	4	13	13	17	10	5	

*Les questions financières apparaissent en freins principaux chez les publics

Les freins au déploiement des projets vacances sont nombreux et résultent de facteurs variés liés aux jeunes eux-mêmes ainsi qu'à leurs familles. Ces obstacles peuvent apparaître à différentes étapes du montage du projet, depuis son élaboration jusqu'à sa réalisation effective, et menacent parfois la concrétisation des départs.

Le tableau ci-dessous synthétise les principaux freins identifiés, tels que rapportés par les professionnels impliqués dans l'accompagnement des jeunes. Il met en lumière les différentes difficultés rencontrées sur le terrain, qui méritent une attention particulière pour mieux accompagner et lever ces barrières.

Parmi les obstacles les plus fréquents au montage et à la réalisation des projets vacances, plusieurs ressortent nettement du témoignage des professionnels.

▪ L'interruption des projets

Souvent attribuée à un manque d'investissement de certains jeunes, dont le désengagement s'explique fréquemment par une surcharge d'activités personnelles. Examens, pratiques sportives ou autres engagements mobilisent leur temps et leur énergie, limitant leur disponibilité pour s'investir pleinement.

▪ Les relations interpersonnelles

Au sein des groupes constituent également un facteur pouvant compromettre la continuité du projet. En cas de mésentente entre participants, il arrive que le collectif se fragilise jusqu'à l'abandon de l'initiative.

La question financière, notamment pour certaines familles dont la participation financière nécessaire dépasse un seuil difficile à assumer.

À ce propos, une Professionnelle d'une MJC

« Si leur participation dépasse 150-200 euros, ça peut être très compliqué, dans le sens où ça ferait pas mal à sortir d'un coup pour ces enfants ».

Cette contrainte budgétaire limite l'accès des jeunes aux départs, d'autant plus que la mobilisation peut s'avérer rapide et difficile à anticiper pour les familles.

▪ **La temporalité du projet**

Elle constitue aussi un obstacle important. Les délais de communication et d'organisation ne sont pas toujours en phase avec les réalités et contraintes familiales. Des parents expriment fréquemment leur frustration face à des annonces jugées trop tardives :

« Vous communiquez trop tard, on a déjà prévu nos vacances d'été ».

Ce manque d'anticipation limite la mobilisation des jeunes, notamment lorsqu'ils sont déjà engagés dans des échéances scolaires majeures, comme le baccalauréat. Une prise en charge tardive complique la finalisation du projet, notamment à l'approche des dates de départ.

▪ **La question de l'autonomie et de l'appropriation du projet par les jeunes**

Est également au cœur des difficultés rencontrées. Plusieurs professionnels soulignent que ces derniers ne saisissent pas toujours les dispositifs existants, souvent par simple méconnaissance.

Un accompagnateur partage :

« Moi, je ne suis pas pour presser les choses, pour les faire intégrer dans le projet si le projet n'est pas bien travaillé ».

Il insiste sur l'importance de laisser aux jeunes le temps d'appropriation, tout en déplorant que les dispositifs restent trop peu connus pour être pleinement efficaces.

Certains jeunes adoptent une posture attentiste, demandant à être guidés dans chaque étape : *« Si je dois aller à Narbonne, comment je fais ? »*

D'après le professionnel rencontré, ce manque d'autonomie est probablement accentué par les effets du Covid, révélant une sédentarisation des jeunes, notamment en zone rurale.

Il fait une différence avec la génération d'avant où les jeunes se saisissaient très vite de l'intérêt du projet vacances, se mobilisaient et s'organisaient pour monter leur projet de groupe. Il fait le constat aujourd'hui d'une absence de suivi ou de rigueur dans les démarches administratives : *« Le jeune n'avait rien complété. Il me disait je veux partir. Je lui disais tu dois m'amener des papiers, ta pièce d'identité. Il me répondait je ne sais plus où elle est... »*

<Madochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

- **Manque de culture des vacances chez certains publics.**

Il s'agit souvent de jeunes issus de quartiers populaires, chez qui la culture des vacances se limite souvent à des séjours en famille, généralement dans le pays d'origine.

Une animatrice témoigne : *« Ils partent au Bled, donc dans leur pays d'origine, et ils ne bougent pas forcément »*

L'un des objectifs des structures est alors de proposer une autre expérience, complémentaire à celle qu'ils connaissent, afin d'élargir leurs horizons et de leur faire découvrir de nouvelles formes de vacances.

- **Les démarches administratives**

Les démarches administratives représentent un obstacle majeur pour de nombreux jeunes. La complexité des documents exigés — tels que le contrat de travail, l'attestation d'hébergement ou la responsabilité civile — constitue une véritable barrière. Certains jeunes ignorent ce que ces documents sont ou ne les possèdent tout simplement pas.

Une professionnelle d'une MJC témoigne :

« Il y en a d'autres qui sont dans des situations précaires, qui ont besoin de partir, mais ils ne peuvent pas fournir une attestation d'hébergement ou de responsabilité civile. »

- **Le désistement**

Est un phénomène récurrent, même parmi les jeunes engagés dans des contrats collectifs d'accompagnement.

Un exemple marquant est celui d'un groupe accompagné pendant six mois, qui souhaitait partir à six dans un camping à deux heures et demie de leur ville. Malgré leur motivation, seuls quatre ont fourni les pièces nécessaires. Le projet n'a pas pu se réaliser, car ils tenaient à partir ensemble... En septembre, certains sont revenus en demandant s'ils pouvaient partir, mais les bourses avaient déjà été utilisées. Le professionnel les avait pourtant relancés, les avait rencontrés, mais le collectif n'a pas réussi à se mobiliser. Il souligne : *« Vous n'êtes pas dit entre vous, il faut le faire, dépêche-toi, tu vas nous mettre en difficulté. »*

Ce manque d'implication directe contraste avec une époque où la participation était plus implicite. Ce professionnel conclut qu'il faut parfois "secouer" les jeunes pour qu'ils respectent les délais.

Le structure d'aide alimentaire souligne aussi la difficulté à maintenir l'engagement. Les jeunes se projettent mal, annoncent leur participation puis se rétractent. Cette instabilité complexifie la gestion des projets. D'autres obstacles tels que la barrière linguistique ou un manque de ponctualité dans les rendez-vous renforcent les difficultés :

« L'engagement, c'est dire je viens à un rendez-vous et j'arrive à l'heure, ou je viens tout simplement ».

L'absence de perspective claire, accentuée par des impératifs économiques (comme travailler l'été pour subvenir à leurs besoins), conduit certains jeunes à annuler leur départ au dernier moment.

Enfin, les situations juridiques complexes de certains jeunes – titres de séjour, visas, documents manquants – ralentissent leur accès aux projets vacances. Un professionnel témoigne :

« Ils sont hyper contents, ils disent 'ah oui', puis d'un coup, ils disent 'je n'ai pas le document', ou 'mon visa', ou 'mon titre de séjour' ».

La peur des problèmes administratifs ou juridiques freine certains jeunes, même ceux ayant un passeport valide. Le manque de moyens des structures pour accompagner efficacement ces démarches renforce cet obstacle.

Malgré ces freins multiples, les professionnels déploient diverses stratégies pour assurer la pérennité des projets vacances. La suite présente les leviers mobilisés pour renforcer et stabiliser ces démarches d'accompagnement.

6.3 Leviers déployés pour pérenniser les projets

Face aux nombreux freins identifiés dans le déploiement des projets vacances, les structures ont su mobiliser des leviers concrets pour maintenir ces initiatives dans la durée. Ces leviers, souvent modestes mais porteurs de sens, traduisent une volonté forte d'inscrire les départs en vacances dans une logique d'émancipation, d'autonomie et de justice sociale.

Sur le plan financier, l'autofinancement apparaît comme une stratégie récurrente.

Dans certaines MJC, cette démarche prend la forme d'actions concrètes menées avec les jeunes eux-mêmes :

« Sur certains projets, certains événements, on organise un goûter et on le vend pour financer le projet ».

Cette approche permet non seulement de lever des fonds, mais aussi d'impliquer activement les jeunes dans la construction de leur séjour.

L'idée est de les responsabiliser, de les rendre acteurs de leur projet, tout en valorisant leur engagement. Un animateur précise : *« J'essaie toujours de prendre le groupe de jeunes qui participe au séjour et de leur faire faire des actions d'autofinancement ».*

Une CESF évoque une autre forme de mobilisation : le travail saisonnier. Pendant l'été, certains jeunes travaillent et se constituent une épargne qui leur permet d'envisager un départ. Cette démarche, bien que pragmatique, participe à une logique d'autonomisation financière et de valorisation de l'effort personnel. Elle permet aussi de contourner partiellement les limites des dispositifs publics, souvent insuffisants pour couvrir l'ensemble des besoins.

Une structure d'aide alimentaire adopte une approche inclusive et souple dans l'attribution des aides. L'objectif n'est pas de vérifier le statut administratif des jeunes, mais de s'assurer qu'ils peuvent être intégrés dans le collectif :

« On regarde s'ils ont la CAF ou pas, et si on peut répondre dans le collectif. »

Cette posture permet d'inclure des jeunes en situation de précarité administrative, dont les droits ne sont pas encore ouverts. Toutefois, l'absence d'aide de la CAF implique un coût plus élevé pour les structures, qui doivent ajuster leur budget en conséquence.

Pour lutter contre les stéréotypes internes, Une structure a mis en place des ateliers de sensibilisation à destination des conseillers. L'objectif est de leur faire comprendre que les vacances ne sont pas une récompense liée au mérite ou au travail, mais un outil mobilisable dans le cadre du parcours du jeune :

« Je les invite à participer une à deux fois pour qu'ils voient qu'à travers le contenu des ateliers, on parle de l'ensemble, et qu'on intègre les séjours vacances et les départs autonomes dans le parcours du jeune ».

Cette démarche vise à déconstruire les représentations qui conditionnent l'accès aux vacances à une forme de performance ou de conformité.

Le projet Le projet vacances est ainsi replacé dans une logique globale d'accompagnement, où il devient un levier d'insertion, de remobilisation et de développement personnel. Comme le souligne un professionnel :

« Ce n'est pas parce qu'il travaille qu'il a droit à des vacances. C'est à travers son parcours qu'on peut lui proposer ».

Cette approche permet de redonner du sens au départ, en le considérant comme une étape dans un cheminement, et non comme une récompense ponctuelle.

Enfin, un levier fondamental repose sur la confiance accordée aux jeunes. L'autonomisation est perçue comme une condition essentielle pour qu'ils puissent se projeter, faire leurs propres choix et construire leur avenir.

« C'est leur place à eux qui m'importe, ce n'est pas moi. Moi, je vais chercher ce qui est plus compliqué à faire selon les fonds, mais si on leur donne des éléments, ils avancent. »

Cette posture éducative, fondée sur la reconnaissance des capacités des jeunes, permet de renforcer leur pouvoir d'agir.

« On doit leur donner la capacité à avancer, leur faire confiance, mettre foi en leur capacité à faire les choses. »

Les vacances ne sont donc pas un luxe ni une récompense, mais un dispositif éducatif à part entière, s'intégrant pleinement dans la démarche globale d'accompagnement. Elles participent à la construction de l'autonomie, à la valorisation des parcours et à l'ouverture vers de nouveaux horizons.

Après avoir examiné les leviers permettant de pérenniser les projets vacances, il est également essentiel de s'interroger sur les causes qui freinent leur déploiement effectif dans certains territoires. Comprendre ces obstacles territoriaux permet d'identifier les ajustements nécessaires pour rendre ces projets plus accessibles et durables.

6.4 Raison du manque de déploiement du projet vacances dans les territoires :

Plusieurs facteurs expliquent l'interruption ou le non-déploiement des accompagnements au projet vacances dans certains territoires. A partir des entretiens réalisés, cinq thématiques principales émergent pour étayer cette analyse, qui permettent de mieux comprendre les freins identifiés par les acteurs impliqués.

6.4.1 Les vacances ne sont pas considérées comme prioritaires

Dans plusieurs structures, les vacances ne constituent pas une priorité, ni pour les professionnels ni pour certains jeunes bénéficiaires. Cette situation concerne particulièrement des jeunes en études, en décrochage scolaire, ou en parcours d'insertion, dont les préoccupations immédiates se concentrent sur la recherche d'emploi, de formation ou de stages.

Certains jeunes préfèrent également voyager de manière autonome, sans nécessairement recourir à un cadre collectif ou financé.

Ainsi, le projet vacances, qu'il soit individuel ou collectif, ne figure pas toujours parmi les attentes prioritaires des jeunes. Ce manque de demande ou d'implication directe freine le développement des initiatives, qui peinent alors à se concrétiser. Certaines collectivités constatent également que les professionnels en charge des projets vacances sont souvent mobilisés sur d'autres dispositifs jugés plus urgents, ce qui génère une mise en sommeil du volet vacances.

Dans la majorité des cas observés, les vacances s'intègrent comme une composante au sein d'un accompagnement plus large, et ne sont pas l'activité principale des structures. Cette hiérarchisation des priorités s'explique par la nécessité de répondre à des besoins jugés plus fondamentaux, tels que la régularisation administrative, la sécurité sociale ou l'accès aux droits, qui conditionnent la possibilité même d'un départ en vacances. Par exemple, pour un jeune en insertion confronté à des obstacles administratifs, le travail sur la régularisation de sa situation prime sur le projet vacances.

Ce décalage de priorités suscite aussi une forme de retrait volontaire de certains professionnels, qui limitent la communication autour des dispositifs vacances afin de maîtriser le flux de demandes, et ainsi dégager du temps pour d'autres missions. Un témoignage d'un professionnel jeunesse illustre ce phénomène : il explique devoir respecter un quota d'accompagnements et limiter par conséquent le nombre de jeunes orientés vers le projet vacances pour se consacrer à d'autres tâches.

Un autre facteur freine le déploiement : le manque d'implication des familles, souvent constaté tardivement dans le processus, ainsi que les rotations fréquentes du personnel au sein des structures. Ces éléments combinés ont conduit plusieurs structures à interrompre leurs projets vacances faute d'un nombre suffisant de participants, malgré les efforts importants d'organisation et d'accompagnement.

Les difficultés financières rencontrées par les familles constituent une contrainte majeure. Pour beaucoup, les vacances ne représentent pas une priorité ou un investissement possible, ce qui limite la mobilisation autour des dispositifs existants.

6.4.2 Problématiques organisationnelles et financières des structures

Le manque d'organisation ou la disponibilité insuffisante des travailleurs sociaux apparaissent comme des freins supplémentaires au développement du projet vacances. La charge de travail étant souvent importante, les professionnels peinent à consacrer le temps nécessaire au montage de ces projets, qui sont par ailleurs très chronophages et administrativement lourds.

Par ailleurs, le modèle économique ne favorise pas toujours cet accompagnement : les financements liés au projet vacances sont généralement versés directement aux bénéficiaires, et non aux structures accompagnantes. Ces dernières, souvent peu autonomes financièrement, doivent donc mobiliser des ressources propres pour mener à bien l'accompagnement, ce qui limite leur capacité d'action.

Les fonds alloués par les collectivités, départements ou autres financeurs sont majoritairement dédiés à l'accès aux droits et au fonctionnement général, contraignant les structures à privilégier des missions générant directement des ressources ou indispensables à leur survie

Cette situation crée un déséquilibre économique, poussant certaines structures à abandonner le projet vacances face à la charge non financée. Par ailleurs, les désengagements de dernière minute, qu'ils proviennent des jeunes ou des familles, complexifient la gestion financière et remettent en question la viabilité du dispositif.

*« Je n'ai que cinq Sac Ados, donc cinq fois 130 euros à mettre à disposition des jeunes jusqu'à mi-juin à peu près. À partir de là, je pourrais, si besoin, demander plus de sacs. Le directeur m'a dit : 'Oh, ne va pas trop vite, parce que si tu as beaucoup de demandes, ça veut dire beaucoup d'accompagnement.' Voilà, pour l'instant, on se concentre beaucoup sur ce dispositif. Et à travers ces expériences et ces différentes options, créer du lien. Parce que du coup, l'idée aussi de demain, c'est d'avoir des temps qui permettent d'accueillir ces jeunes tout simplement autour d'une pizza, d'une discussion, d'échanges entre nous. Et d'ailleurs, peut-être que ça fera naître d'autres volontés et d'autres possibilités ».*⁸⁵

6.4.3 Faible portage politique du sujet au sein du territoire

Ce constat, largement récurrent dans les entretiens qualitatifs, revenu à plusieurs reprises dans les entretiens qualitatifs. Lorsqu'on parle de faible portage politique dans les territoires étudiés, nous déduisons que les politiques publiques entourant les questions vacancières sont belles et bien existantes, mais leur portage demeure faible au vu des retours du terrain.

⁸⁵ Témoignage chargé de Mission jeunesse MJC

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

Cette faiblesse se traduit notamment par des financements insuffisants, qui ne permettent pas de couvrir intégralement les besoins identifiés au regard de la demande. Plusieurs structures interrogées témoignent avoir bénéficié de dispositifs, mais ces derniers restent insuffisants. En conséquence, elles doivent souvent recourir à des activités complémentaires pour financer ou cofinancer leurs actions. Certains acteurs n'hésitent pas à mobiliser des fonds privés, issus de levées de fonds ou d'initiatives solidaires, pour assurer la réalisation des départs des jeunes.

Ce constat soulève une interrogation profonde : une politique publique véritablement portée devrait être intégrée, visible et déployée de manière cohérente sur l'ensemble du territoire. Elle devrait être largement connue des acteurs locaux et s'accompagner d'une impulsion politique forte favorisant son appropriation.

Or, lors de la campagne téléphonique réalisée dans le cadre de cette étude, plusieurs collectivités contactées, ont clairement exprimé un certain désintérêt pour le sujet. Certaines ont indiqué que la thématique des vacances n'était pas une priorité, qu'elles étaient déjà fortement sollicitées et ne disposaient pas de services dédiés à cette question. Par exemple, une commune de 2000 habitants a déclaré :

« On a tellement de sollicitations par mail qu'on ne regarde pas tout. Nous avons d'autres préoccupations que les vacances au sein de la commune. »

Ce témoignage reflète bien l'absence d'attractivité et d'impulsion politique autour des questions vacancières dans certains territoires, alors même qu'elles mériteraient d'être reconnues comme un levier essentiel d'inclusion sociale et de bien-être.

Par ailleurs, cette carence politique entrave l'accès à l'information et à l'orientation des publics les plus fragiles vers les dispositifs d'accompagnement existants. L'absence de dynamique territoriale cohérente limite ainsi fortement la portée et l'accès des populations en situation de précarité au projet vacances.

Cela n'implique pas pour autant un manque total d'accompagnement au projet vacances dans les territoires étudiés. Il serait inexact de généraliser cette situation. Cependant, il apparaît clairement que, même lorsqu'une politique est formellement mise en place, son portage reste insuffisant pour permettre aux structures de s'en saisir pleinement. Enfin, les contraintes financières constituent un frein majeur.

Les territoires et structures disposant de budgets significatifs peuvent s'investir davantage, tandis que ceux qui en manquent restent limités, faute d'une impulsion politique forte incitant à leur engagement ou leur fournissant les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets.

6.4.4 Méconnaissance des aides à disposition

La méconnaissance des dispositifs d'accompagnement et des aides financières disponibles constitue un frein structurant au déploiement des projets vacances. Ce constat concerne l'ensemble des professionnels, qu'ils soient de terrain ou exerçant des fonctions de direction au sein des structures.

Plusieurs professionnels rencontrés ont exprimé leur méconnaissance de certains dispositifs spécifiquement dédiés aux jeunes. Cette absence de connaissance entrave la promotion efficace de ces aides auprès des publics concernés. Lorsque les directions elles-mêmes ignorent l'existence ou les modalités des dispositifs, elles ne peuvent les relayer efficacement auprès de leurs équipes, ce qui limite d'autant la capacité des professionnels de terrain à en informer les bénéficiaires.

Cette rupture dans la chaîne d'information a des conséquences directes sur la qualité et l'efficacité de l'accompagnement proposé. Un professionnel dépourvu d'une connaissance précise des dispositifs ne sera pas en mesure d'orienter adéquatement le jeune vers les aides existantes.

Cette situation peut conduire à plusieurs effets pervers : les jeunes, faute d'accès à une information claire et complète, sont parfois amenés à engager des frais personnels importants ou, dans d'autres cas, à renoncer tout simplement à leur projet vacances.

Ce constat interpelle sur la manière dont les dispositifs et leurs modalités sont communiqués et diffusés à l'intérieur des structures. Il souligne l'impératif d'une meilleure circulation de l'information, accompagnée d'une formation régulière et adaptée des professionnels, afin de garantir une promotion et un accès effectifs aux dispositifs d'accompagnement.

6.4.5 Échanges faibles des pratiques entre acteurs

Dans certains territoires, les acteurs impliqués dans l'accompagnement au projet vacances disposent certes d'échanges et de collaborations, mais ceux-ci restent souvent faibles et limités. Selon la taille et le positionnement institutionnel des structures, la visibilité sur les enjeux territoriaux et la coordination entre acteurs varient considérablement.

Les centres sociaux bénéficient généralement d'une connaissance plus approfondie du contexte local, grâce à leur intégration dans des démarches départementales ou communales structurées. En revanche, d'autres structures, telles que les missions locales, les maisons des jeunes, le MRJC ou d'autres associations jeunesse, ont une vision plus fragmentée et parfois sommaire de l'action territoriale. Ces acteurs restent souvent focalisés sur leurs propres activités et peuvent ne pas toujours percevoir les disparités ou dynamiques globales à l'échelle du territoire.

Lors d'un entretien, une professionnelle m'a confié avoir choisi de rester d'abord concentrée sur l'accompagnement à l'échelle de sa structure avant d'élargir sa portée au développement territorial. Cette posture traduit une forme de pragmatisme, mais reflète aussi la difficulté à mobiliser du temps et des ressources pour s'investir pleinement dans une dynamique collaborative plus large.

Bien que des échanges existent, ils sont souvent faibles pour construire une véritable dynamique collective. Cette faiblesse des interactions limite la mutualisation des bonnes pratiques, freine l'innovation commune, et rend difficile la construction d'une cohérence territoriale. En conséquence, le déploiement des projets vacances à l'échelle locale est parfois restreint, ce qui nuit à leur accessibilité et durabilité.

Par ailleurs, cet état de fait contribue à l'isolement de certains professionnels, qui, seuls dans leurs missions, sont confrontés à une charge importante sans pouvoir s'appuyer sur un réseau de collègues ou de partenaires. Ce sentiment d'isolement a été également évoqué lors des entretiens, soulignant la nécessité d'actions concertées pour renforcer le soutien et la coopération entre acteurs.

Ce manque de collaboration est perçu non seulement comme un frein, mais aussi comme une attente forte des professionnels, qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'ancrage territorial. En développant le travail en réseau, ils pourraient ainsi améliorer la coordination des actions et favoriser la pérennisation des projets vacances.

Après avoir examiné les freins au faible déploiement du projet vacances, il est essentiel de s'intéresser aux besoins exprimés par les professionnels afin de mieux accompagner la mise en place et le développement des dispositifs d'accompagnement du projet vacances sur leurs territoires.

7 CHAPITRE 7 : Besoins des professionnels

Les professionnels interrogés ont identifié plusieurs attentes clés indispensables pour améliorer la mise en œuvre des accompagnements relatifs au projet vacances. Bien que ces demandes émanent d'un nombre limité de répondants, elles reflètent des enjeux cruciaux visant à renforcer la qualité, la cohérence et l'accessibilité des dispositifs proposés aux jeunes.

7.1 Mise en place des accompagnements

Tableau 11 - Besoins des pro pour la mise en place des accompagnements

Demandes	Nombre de répondants
Informations sur les hébergeurs accueillant des publics éloignés des vacances	3
Mise en réseau et travail en partenariat	3
Formation sur la méthodologie d'accompagnement au projet vacances	3
Aide au montage financier et à la recherche de fonds	3
Accompagnement personnalisé pour la mise en place de projets	2
Des éléments de plaidoyer sur l'enjeu des vacances	2

Le besoin d'informations sur les hébergeurs accueillant des publics éloignés des vacances a été exprimé par trois répondants. Cette demande reflète les difficultés rencontrées pour identifier des structures d'accueil adaptées aux réalités sociales et économiques des jeunes concernés. Dans certains territoires, notamment ruraux ou périphériques, les professionnels soulignent la complexité à trouver des hébergements accessibles, inclusifs et suffisamment flexibles pour répondre aux contraintes des publics accompagnés.

La mise en réseau et le travail en partenariat, également cités par trois répondants, sont perçus comme des moyens de mutualiser les ressources et de partager les pratiques, afin de soutenir la dynamique territoriale autour du projet vacances. Les échanges entre acteurs apparaissent parfois limités, et cette dimension est un aspect important pour leur activité.

La formation sur la méthodologie d'accompagnement au projet vacances figure parmi les attentes de trois professionnels. Elle concerne divers aspects tels que la posture éducative, les étapes du montage de projet, la gestion des freins psychosociaux et la mobilisation des jeunes.

<Madochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

<2024-2025>

La polyvalence des professionnels, ainsi que la diversité des profils des publics suivis, rendent ce type de formation particulièrement pertinent dans leur pratique.

L'aide au montage financier et à la recherche de fonds, également mentionnée par trois répondants, est une difficulté récurrente. Cette difficulté porte sur l'identification des dispositifs disponibles, la réponse aux appels à projets et la construction des budgets. La complexité des critères d'éligibilité et les ressources limitées des structures renforcent cette contrainte.

L'accompagnement personnalisé dans la mise en place de projets, évoqué par deux répondants, renvoie à la nécessité d'un soutien adapté aux réalités spécifiques de chaque structure et territoire. Ce soutien serait contextualisé en fonction des publics accompagnés et des contraintes organisationnelles propres.

Enfin, deux professionnels ont exprimé le souhait de disposer d'éléments de plaidoyer sur l'enjeu des vacances. Cette demande reflète la volonté de mieux argumenter auprès des partenaires, financeurs et décideurs politiques. Il s'agit notamment de pouvoir valoriser les effets éducatifs, sociaux et psychologiques des départs en vacances à partir de données, témoignages ou analyses.

7.2 Développement du projet vacances en structure

Les professionnels interrogés ont exprimé plusieurs besoins concrets pour renforcer le développement du projet vacances au sein de leur propre structure. Ces attentes traduisent une volonté d'améliorer les conditions d'accompagnement, de faciliter l'accès aux dispositifs existants, et de mieux intégrer les départs en vacances dans les pratiques éducatives et sociales.

Le premier besoin identifié concerne une meilleure information sur le sujet. Plusieurs professionnels ont souligné un manque de visibilité sur les dispositifs existants, les subventions disponibles et les partenaires mobilisables.

Comme l'explique un professionnel de MJC :

« C'est la connaissance de ce qui est possible, la connaissance d'un peu de base et des subventions possibles, la connaissance des partenaires ou autres qui proposent des projets, enfin des chantiers jeunes qui proposent des méthodes pour financer tout ça ».

Cette connaissance est essentielle pour orienter les jeunes et construire des projets adaptés. Toutefois, ce professionnel précise que, dans sa propre structure, la recherche d'informations ne pose pas de problème : *« Dans ma structure, il n'y a pas de souci, on trouve facilement, on sait où chercher, on sait vers quoi aller ».*

Un autre témoignage, issu d'un centre social, met en lumière la nécessité d'une meilleure communication auprès du public, mais aussi d'un portage politique plus clair :

« Quelque chose qui pourrait faciliter notre accompagnement au départ en vacances, c'est vraiment améliorer ce volet de communication auprès du public, le rendre accessible, et que ça soit même sur les orientations politiques ».

Le besoin d'appels à projets et de soutien à la recherche de fonds est également fortement exprimé.

Un professionnel du FJT indique :

« Je viens d'apprendre que l'ANCV peut financer jusqu'à deux départs avec différents publics. La structure envisage d'opter pour cette option ».

Cette découverte illustre le manque de diffusion des informations sur les aides disponibles. Un autre professionnel de MJC insiste :

« J'aurais besoin d'avoir des appels à projets, c'est tout ce que je demande. Je veux répondre à plusieurs appels à projets pour diversifier mes missions. »

Il cite l'exemple de l'appel à projet ANCV Explore l'Europe, qui proposait des critères spécifiques comme le départ à l'étranger, et qui correspondait parfaitement à ses objectifs.

Le besoin d'un soutien à la promotion des actions vacancières est également évoqué. Un référent de MJC explique :

« Si on me présentait une personne qui se chargerait de la promotion des actions vacancières, je ne dirais pas non. Une panoplie de toutes les aides qui existent, le comment y avoir accès, oui, ça serait une aide. »

Il précise que l'accompagnement des jeunes dans le montage du projet ne pose pas de problème dans sa structure, mais que l'accès aux dispositifs reste un point de blocage :

« Sur les dispositifs qui existent, oui, ça serait une aide. »

Enfin, un professionnel de Mission Locale exprime son inquiétude face à la fragilisation des dispositifs liée à la baisse des financements :

« Je suis un peu énervé parce qu'il y a des baisses de financement un peu partout. J'ai bien peur que beaucoup de dispositifs soient fragilisés, pas arrêtés mais fragilisés ».

Il insiste sur l'importance du projet vacances comme source de bien-être :

« Des vacances, c'est important, c'est du bien-être. Et on a besoin actuellement de bien-être. Ça ne veut pas dire faire des activités de bien-être, ça veut dire partir, rencontrer, découvrir des lieux où on peut se poser. Pour nous, c'est plus la mer ».

Ces témoignages illustrent des besoins à la fois pratiques et structurels : une meilleure diffusion de l'information, un soutien accru à la recherche de financements, une communication plus accessible et un portage politique renforcé du projet vacances en tant que levier éducatif et social.

7.3 Développement territorial du projet vacances

L'analyse des besoins exprimés par les professionnels met en lumière une volonté affirmée de repenser et de renforcer les conditions d'implémentation du projet vacances au niveau territorial. Ces attentes, au-delà des simples contraintes techniques ou financières, révèlent une exigence profonde de transformation tant structurelle que culturelle du dispositif. L'objectif est d'assurer une plus grande accessibilité, une meilleure cohérence entre acteurs et une durabilité renforcée des initiatives.

Tableau 12 - Besoins des pro pour le développement des actions engagées

Demande	Nombre de répondants
Augmentation des financement	14
La simplification des procédures administratives de demande de financement	13
Développement de partenariats locaux	11
Création d'outils méthodologiques adaptés	12
Améliorations de l'accès aux ressources logistiques (transport, hébergement, etc.)	10
Sensibilisation et information accrues auprès des publics cibles	10
Portage politique au sein de votre territoire	9
Formation des intervenants et des accompagnateurs	3

Au premier plan de ces besoins figure la question cruciale des **financements**. Quatorze professionnels évoquent l'insuffisance des ressources financières disponibles pour soutenir les projets.

Ce manque de moyens est également à l'origine de désistements de dernière minute, comme ce fut souligné dans un centre social où l'absence de capacité à avancer les frais compromet le départ.

La simplification des procédures administratives, constitue un besoin exprimé par les professionnels, car les jeunes rencontrent des difficultés dans la constitution des dossiers : pièces manquantes, méconnaissance des documents requis, complexité des démarches. Ces freins, relevés notamment par les MJC et les associations d'insertion, peuvent bloquer l'accès au projet malgré une réelle motivation.

Le développement de partenariats locaux, cité par onze répondants, est perçu comme un levier essentiel pour pallier le manque de ressources logistiques et humaines. Les professionnels souhaitent pouvoir s'appuyer sur un réseau territorial solide, capable de mutualiser les moyens, de diversifier les offres de séjour et de renforcer l'accompagnement. Ce besoin rejoint également les constats sur le manque de choix dans les structures de vacances, facteur pouvant nuire à la qualité de l'expérience et décourager les familles à renouveler leur participation.

La création d'outils méthodologiques adaptés, citée par douze répondants, répond à une nécessité de structurer l'accompagnement. Plusieurs professionnels ont évoqué le manque d'autonomie des jeunes et leur posture attentiste, parfois accentuée par le contexte post-Covid. Des outils clairs, accessibles et pédagogiques permettraient de mieux guider les jeunes dans leurs démarches, tout en favorisant leur implication active et leur responsabilisation dans le projet.

L'amélioration de l'accès aux ressources logistiques (transport, hébergement...), mentionnée par dix répondants, est directement liée aux freins géographiques et matériels identifiés dans les zones rurales ou mal desservies. Comme l'a souligné une professionnelle de Mission Locale, certains jeunes ne savent pas comment se rendre sur leur lieu de séjour, faute d'informations ou de solutions de transport adaptées. Ce besoin souligne l'importance d'une coordination territoriale plus fine et d'une meilleure articulation entre les dispositifs existants.

La sensibilisation et l'information accrues auprès des publics cibles, également citée par dix répondants, est essentielle pour lutter contre la méconnaissance des dispositifs. Plusieurs témoignages ont montré que les jeunes et leurs familles ignorent les aides disponibles ou ne perçoivent pas les vacances comme une opportunité éducative.

Une meilleure communication, plus ciblée et plus régulière, permettrait de valoriser le projet et d'en élargir l'accès, notamment auprès des publics les plus éloignés.

Le portage politique au sein du territoire, évoqué par neuf professionnels, est identifié comme un facteur de légitimation et de pérennisation du dispositif. Un engagement clair des élus et des institutions locales renforcerait la visibilité du projet, faciliterait son intégration dans les politiques jeunesse, et encouragerait les structures à s'en saisir pleinement. Ce portage politique est également un levier pour mobiliser des financements et impulser une dynamique collective.

Enfin, bien que moins fréquemment citée (trois répondants), la formation des intervenants reste un enjeu majeur pour mieux répondre aux besoins des publics accompagnés, notamment en posture éducative, gestion des freins psychosociaux et médiation administrative. Cette montée en compétence contribuerait à améliorer la qualité de l'accompagnement et la cohérence des pratiques territoriales. Ce constat rejoint les difficultés relevées par treize professionnels concernant les obstacles administratifs rencontrés par les jeunes dans la constitution des dossiers.

Après avoir exploré les besoins des professionnels pour le développement territorial du projet vacances, il convient désormais de mettre en lumière les éléments saillants qui traversent l'ensemble de ce travail de mémoire, en particulier la question de la gratuité des séjours et la dépendance aux individus, révélatrice d'un déficit de portage politique.

8 Éléments saillants des pratiques d'accompagnement

8.1 La gratuité des séjours : un levier d'accès à double tranchant ?

Comme vous l'avez pu le constater, la majorité des dispositifs de démocratie de vacances exigent une participation financière de la part des bénéficiaires, dont le montant varie selon les modalités propres à chaque dispositif. Or, la question budgétaire constitue l'un des principaux freins au recours aux droits vacances.

Cela soulève une interrogation essentielle : *ne pourrait-on envisager un modèle permettant de financer intégralement les projets de vacances, afin que les jeunes puissent partir sans se heurter aux contraintes économiques ?*

On pourrait penser que rendre les séjours gratuits favoriserait un recours plus large au projet vacances, en levant un obstacle majeur à l'accès. Cela permettrait à tous les jeunes, indépendamment de leur origine sociale, de participer à un séjour, contribuant ainsi à la lutte contre la précarité dans certains territoires et à la promotion du vivre ensemble.

Toutefois, cette vision, bien qu'animée par une intention égalitaire, mérite d'être interrogée à l'aune de ses effets sur l'implication des bénéficiaires.

La valeur perçue d'un bien ou d'un service obtenu sans effort – qu'il soit financier ou personnel – tend à diminuer. Lorsqu'on n'a rien à perdre, l'engagement peut s'en trouver affaibli. Les vacances, parce qu'elles relèvent de la sphère privée, sont aussi un espace d'apprentissage. Financer intégralement un séjour risque de détourner le jeune de l'objectif principal du projet vacances, qui est de devenir autonome en acquérant les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser un projet par lui-même.

Cela soulève plusieurs questions : *que se passerait-il si, systématiquement, les séjours étaient pris en charge à 100 % ? Quel serait le niveau d'implication des jeunes ? Quel apprentissage tirerait-on de l'accompagnement ? Et en cas de désistement de dernière minute, qui porterait la responsabilité ? Comment le professionnel chargé de l'accompagnement pourrait-il maintenir la dynamique ?*

Cette problématique a été explorée dans le domaine culturel, notamment à travers les politiques de gratuité des musées et monuments⁸⁶.

L'objectif était de lever les freins à l'accès pour les publics les plus précaires. Les observations ont montré que les bénéficiaires de la gratuité développaient une relation particulière aux lieux, modifiant leur perception du temps et de l'espace. L'expérience devenait une promenade, sans souci de rentabilité culturelle. À l'inverse, les visiteurs ayant payé leur entrée consacraient plus de temps à leur visite, s'impliquaient davantage et cherchaient à maximiser leur expérience. *Cela suggère que l'investissement, même minime, favorise l'engagement.*

Transposé au champ des vacances, le constat d'un manque d'engagement chez certains publics invite à interroger les modalités de soutien proposées. Les aides financières ne doivent pas seulement susciter le désir de partir ; elles doivent également encourager les jeunes à s'investir activement dans la réalisation de leur projet, sans les rendre dépendants du dispositif.

Plusieurs professionnels font état de difficultés à fédérer les jeunes autour du projet vacances, notamment lorsque l'engagement initial est faible. Une professionnelle d'un centre social souligne que le reste à charge constitue un levier d'implication : en obligeant les familles à s'engager financièrement, même modestement, le dispositif favorise leur implication dans le processus. Une fois la réservation effectuée, aucun remboursement n'est possible, ce qui incite les bénéficiaires à suivre le projet jusqu'à son terme. Ce mécanisme, loin d'être perçu comme discriminant, est présenté comme une condition d'activation du pouvoir d'agir : sans investissement personnel, le projet perdrait de son sens.

La participation financière, même symbolique, joue ainsi un rôle central dans la dynamique d'accompagnement. Elle renforce l'implication, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, en les engageant dans la préparation et la réalisation du séjour. Des dispositifs comme la tarification solidaire, ajustée aux ressources de chacun, apparaissent alors comme des solutions équilibrées, conciliant équité et responsabilisation.

Toutefois, la prise en charge intégrale peut s'avérer pertinente pour les publics les plus précaires, à condition qu'elle soit accompagnée d'une démarche éducative et responsabilisante.

Sans cela, elle risque d'induire une posture passive chez les bénéficiaires, de fragiliser leur engagement, et de poser des questions de soutenabilité financière pour les structures.

⁸⁶ Gombault, A., Petr, C., Bourgeon-Renault, D., Le Gall-Ely, M. et Urbain, C. (2006). La gratuité des musées et des monuments côté publics Représentations, projets d'usage et comportements des publics. <https://doi-org>. <Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique –

Elle peut également accentuer les disparités territoriales, selon les moyens disponibles et les priorités politiques locales

Les professionnels interrogés dans le cadre de cette étude, notamment ceux mobilisant des dispositifs tels que les APV ou le BSV, soulignent que tant que le reste à charge n'est pas versé, les jeunes peuvent se désister à tout moment, mettant en péril le départ collectif. Ce risque est d'autant plus présent lorsque le séjour est gratuit : l'absence d'investissement personnel peut réduire la valeur perçue du projet, et affaiblir l'engagement. Comme le souligne un professionnel, prôner la gratuité intégrale reviendrait à dénaturer le sens même des vacances, qui restent avant tout une démarche personnelle.

Le cofinancement est ainsi pensé comme un outil d'émancipation : il permet aux jeunes de découvrir les bienfaits des vacances, de comprendre les mécanismes de leur organisation, et de se projeter dans une capacité à partir de leur propre initiative à l'avenir. Il ouvre également la voie à d'autres thématiques éducatives abordées dans ce mémoire, telles que la citoyenneté, l'autonomie ou la mobilité.

Ainsi, bien que la gratuité intégrale soit animée par une intention louable, elle ne constitue pas nécessairement une démarche pertinente. Elle doit être interrogée à travers ses effets sur l'implication, l'autonomie et la durabilité des projets. L'enjeu n'est pas seulement de permettre le départ, mais de faire du projet vacances un véritable outil d'émancipation sociale, en plaçant les jeunes au cœur du processus.

8.2 Une dépendance aux individus révélatrice d'un déficit de portage politique :

Le déploiement des accompagnements au projet vacances repose très souvent sur l'engagement personnel de professionnels convaincus, qui choisissent, parfois au-delà de leurs missions formelles, de porter ces démarches.

Si cette dynamique constitue une richesse, elle révèle aussi une faiblesse : une forte personnodépendance. En l'absence de ces individus moteurs, les projets peinent à émerger, à se maintenir ou à se transmettre.

Ce phénomène est alimenté par un déficit de structuration institutionnelle : le projet vacances reste souvent en marge des priorités politiques, quand il ne relève pas exclusivement d'initiatives locales isolées.

Dans le champ de l'action sociale, la notion de personnodépendance désigne une situation où la survie d'un dispositif repose presque entièrement sur l'implication d'un individu particulier. Qu'il soit professionnel, élu, militant ou cadre de service, ce porteur de projet incarne la dynamique et la légitimité du dispositif, au point d'en concentrer le sens.

Mais dès lors que cette personne se retire, change de fonction ou quitte la structure, le projet tend à s'affaiblir, voire à disparaître, en l'absence d'institutionnalisation, de formalisation ou de relais collectifs.

Audrey Gonin (2017) rappelle que l'autonomie collective ne peut émerger que si les dispositifs sont construits de manière co-partagée et transmissible, et non comme de simples prolongements de la volonté d'un acteur isolé.

De leur côté, Antoine Bozio et ses collègues (2016) soulignent l'importance d'instaurer des cadres de gouvernance partagés et des mécanismes d'évaluation indépendants afin de limiter les effets de personnalisation dans les politiques publiques.

▪ **Une fragilité structurelle révélée**

La personnodépendance traduit une fragilité plus large : absence de formalisation des pratiques, faible capitalisation des savoirs, insuffisante appropriation collective. Le projet repose alors sur une figure centrale, difficilement remplaçable, qui devient symbole identitaire autant pour les bénéficiaires que pour les partenaires.

Comme le relève P. Nègre (1999), l'accompagnement éducatif ne relève ni du contrôle ni de la prise en charge, mais de l'interprétation permanente des situations et de la mobilisation des ressources personnelles des jeunes.

Cette approche exige des professionnels un investissement fort, mais elle ne garantit pas la continuité si elle n'est pas intégrée à une stratégie institutionnelle plus large.

Un portage politique et institutionnel solide permettrait de dépasser cette fragilité en ancrant durablement les projets dans une logique collective et reconnue.

Il assurerait transmission des savoirs, mutualisation des expériences et reconnaissance du travail d'accompagnement comme mission à part entière, et non comme initiative individuelle isolée.

- **Les apports du portage politique**

Etch Kalala Mabuluki et Lasse Siurala, dans Politiques intégrées de jeunesse⁸⁷, montrent que le portage politique constitue un préalable nécessaire pour développer une approche intégrée des questions de jeunesse.

Les administrations doivent s'appuyer sur un engagement clair de leurs responsables politiques pour assurer la continuité et la légitimité des démarches. Cet impératif se heurte cependant aux alternances électorales, qui fragilisent la stabilité des engagements.

Les témoignages recueillis illustrent cette dépendance. Une professionnelle évoque son expérience antérieure, où la continuité du projet qu'elle avait assuré dans sa prise de poste n'a été possible que grâce à la formation qu'elle avait reçu de sa collègue spécialiste du sujet. Ailleurs, l'absence de tuilage a entraîné l'effondrement des effectifs et une rupture dans l'accompagnement. Une autre intervenante, seule formée sur son territoire, exprime quant à elle son inquiétude : malgré l'intérêt reconnu du projet, son départ risquerait d'entraîner une perte de dynamique, faute de relais préparés.

Ces situations révèlent un paradoxe : l'investissement personnel massif des acteurs, souvent invisible et difficilement quantifiable, devient le pilier d'actions essentielles, mais reste insuffisant à garantir leur durabilité sans structuration collective. Documenter les pratiques, former des successeurs et impliquer les institutions apparaissent comme des conditions indispensables de pérennisation.

- **Une distinction entre politiques dures et douces**

Le déficit de reconnaissance politique du projet vacances s'explique aussi par la tension entre politiques dures et politiques douces. Les premières, adossées à des normes réglementaires et à des résultats mesurables (emploi, logement, santé), privilégient l'efficacité immédiate et la standardisation. Les secondes, centrées sur l'accompagnement éducatif, la co-construction et la valorisation de l'expérience, sont plus souples mais aussi moins visibles politiquement.

⁸⁷ Kalala Mabuluki, E. et Siurala, L. (2019). « Politiques intégrées de jeunesse » : difficultés et leviers d'action. Cahiers de l'action, 54(2), 95-100. <https://doi-org.distant.bu.univ-rennes2.fr/10.3917/cact.054.0095>.

<Madoché MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

« La distinction entre dur et doux renvoie d'une part à la rigidité de l'organisation et à la prise en compte des seules dimensions systémiques ou subjectives de l'intégration sociale. Elle renvoie d'autre part au pouvoir : en termes de financement, en termes de définition de ce qui est normal et légitime dans la vie des gens. Cela se traduit par le fait que les secteurs doux sont plus souvent organisés au niveau local, tandis que les secteurs durs dépendent plus fortement du niveau national. Et ce sont les secteurs de politiques dures qui structurent davantage la vie des jeunes que les secteurs doux, en particulier en ce qui concerne la partie professionnelle de leur biographie » (Walther and al., p. 7).

Or, le projet vacances nécessite du temps, de la disponibilité et une posture éducative peu compatible avec les logiques institutionnelles dominantes. Sans ressources pérennes ni reconnaissance formelle, ce sont les professionnels de terrain qui assurent la médiation, parfois en dehors de leur fiche de poste. Leur départ ou leur épuisement fragilise alors directement le dispositif.

▪ **Vers une politique intégrée**

La reconnaissance institutionnelle du métier d'accompagnant au projet vacances constitue une condition essentielle pour faire évoluer la situation.

Trop souvent perçue comme une mission secondaire ou ponctuelle, cette fonction requiert pourtant des compétences spécifiques : écoute, médiation, pédagogie, coordination partenariale et gestion de projet.

L'absence d'une politique intégrée articulant politiques dures (cadre, financement, reconnaissance) et politiques douces (souplesse, expérimentation, accompagnement) entretient la dépendance aux individus et limite la diffusion comme la pérennisation des projets vacances.

Dans un contexte marqué par des tensions budgétaires fortes, les structures jeunesse jonglent avec des financements instables, ce qui fragilise encore davantage ces initiatives pourtant porteuses de sens et reconnues pour leurs effets éducatifs. La question de l'échelle publique est ici centrale : entre le national et le local, les représentations de la jeunesse et les types de politiques déployées influencent ainsi la place accordée au projet vacances.

PERSPECTIVES

Comme évoqué en introduction, j'aurais souhaité disposer davantage de temps et de données pour approfondir certains aspects du sujet. Plusieurs axes de recherche mériteraient d'être explorés plus en profondeur, à commencer par les disparités territoriales en matière d'accompagnement. Ce phénomène, bien que perceptible dans les témoignages recueillis, demeure complexe à analyser sans une approche spatiale plus fine, qui permettrait de comparer les dynamiques entre territoires urbains, périurbains et ruraux.

J'aurais également souhaité étudier plus en détail les leviers favorisant pour une meilleure institutionnalisation des projets vacances, notamment en me concentrant sur les enjeux liés à la formation, à la structuration du relais et à la pérennisation des démarches d'accompagnement. Cela aurait permis de mieux comprendre les possibilités de promotion durable de ce concept, encore trop peu valorisé dans certains contextes institutionnels.

Par ailleurs, un approfondissement autour de quatre problématiques clés — les budgets, le portage politique, la mobilisation des publics et l'accès à l'information — aurait permis de proposer une analyse plus complète des pratiques professionnelles, des difficultés rencontrées et des stratégies d'adaptation déployées par les acteurs de terrain. Ces enjeux, bien que présents en filigrane dans les entretiens, auraient gagné à être structurés et analysés en lien avec les particularités géographiques et institutionnelles de chaque territoire.

Une limite importante tient à l'absence de rencontre directe avec les jeunes eux-mêmes. Parler d'eux sans recueillir leur parole s'avère restrictif : si leurs besoins sont rapportés par les professionnels, cette médiation ne peut totalement rendre compte de leur regard, de leurs attentes et expériences. Comme le souligne Olivier Douard, l'autonomie citoyenne et effective repose sur l'accès aux espaces de liberté, l'instauration des cadres démocratiques et la responsabilisation progressive adapté aux capacités et aux contextes des jeunes.

Recueillir la parole du public cible, par des focus groupes ou des questionnaires, aurait permis une analyse comparative des perceptions des jeunes et des professionnels, ainsi que d'identifier les éventuels écarts, convergences et enjeux propres à chaque groupe.

Cela aurait aussi permis de cerner les effets concrets des projets vacances sur les trajectoires des jeunes et de vérifier si ces dispositifs répondent réellement à leurs attentes, favorisent leur autonomie, leur bien-être et leur insertion, ou s'ils sont perçus comme une simple offre parmi d'autres.

L'ensemble de ces pistes non explorées ouvrent ainsi des perspectives pour des recherches plus approfondies, pouvant s'inscrire dans le cadre d'une thèse ou d'un projet de recherche-action à venir.

CONCLUSION

Nous voici arrivés à l'étape finale de la rédaction de ce mémoire, consacré à la compréhension des enjeux liés aux pratiques professionnelles d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de départ en vacances.

L'objectif principal était d'analyser les mécanismes qui entourent les différentes phases de construction du projet vacances, depuis la sollicitation initiale du jeune jusqu'à la mise en œuvre concrète des actions. En m'appuyant sur les retours de terrain recueillis le questionnaire et les entretiens semi-directifs, j'ai pu identifier les perceptions, les pratiques et les difficultés rencontrées par les professionnels.

Le projet vacances, en tant que concept d'accompagnement social, permet aux jeunes de s'approprier les dispositifs existants. Il constitue un véritable outil d'innovation sociale, reconnu par les structures et les bénéficiaires. Cependant, plusieurs problématiques persistent, notamment la question budgétaire, qui impacte directement la pérennité des projets, la motivation des professionnels à accompagner, ainsi que l'engagement des jeunes.

En effet, malgré les effets positifs reconnus, partir en vacances – seul ou en groupe – nécessite une préparation financière parfois conséquente, selon la destination et la durée du séjour.

Alors que le départ en vacances est souvent une évidence pour les jeunes issus de milieux favorisés, grâce à leur capital culturel et économique, les jeunes NEET ou JAMO, en situation de précarité, se heurtent à des freins psychologiques et financiers qui les empêchent de bénéficier des bienfaits des vacances.

Les dispositifs d'aide, bien qu'existants, sont parfois difficilement mobilisables par les structures locales, en raison d'un manque de ressources humaines ou d'orientations politiques internes qui privilégient des politiques dites « dures ». Ainsi, l'accompagnement au projet vacances passe souvent au second plan, laissant certains jeunes sans solution de départ.

Pour pallier ces obstacles, certaines structures ont choisi de diversifier leurs sources de financement via le cofinancement de projets jeunes ou la mobilisation de fonds privés, permettant à un plus grand nombre de jeunes de vivre cette expérience.

Cette implication active des bénéficiaires dans la recherche de fonds favorise également le développement de compétences liées à l'accès à l'autonomie et à la vie adulte.

Le mode d'accompagnement variant selon les structures : certains optent pour une délégation complète ou supervisée, d'autres pour une démarche participative incluant pleinement les jeunes dans le processus, tandis que certains professionnels proposent un projet clé en main. Quel que soit le modèle choisi, l'objectif reste de permettre au jeune de sortir de l'isolement, de renforcer son estime de soi grâce à la réussite du départ (« je peux partir, je suis comme les autres »), de relancer des parcours d'accompagnement interrompus ou de faciliter l'accès aux droits sociaux.

Aujourd'hui, les professionnels rencontrés expriment leur volonté de poursuivre ces initiatives, tout en soulignant le besoin d'être mieux formés au montage de projets vacances et aux stratégies favorisant la dynamique collective et l'engagement des jeunes. L'accompagnement reste néanmoins fragilisé par la personnodépendance, qui compromet la pérennité des actions.

Il devient donc essentiel d'ouvrir une réflexion sur le déploiement du projet vacances des jeunes dans une vision de politique publique intégrée, conformément à l'article 140 de la loi de 1998 reconnaît le droit aux vacances comme un objectif national, permettant de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.

Pourquoi ne pas envisager une démarche institutionnelle plus ambitieuse, permettant des départs plus qualitatifs et moins restrictifs ?

En définitive, un changement de paradigme dans la manière dont la jeunesse est perçue permettrait d'adopter des offres d'accompagnement plus inclusives et accessibles, en particulier pour les jeunes les plus vulnérables. Il s'agit de dépasser les logiques de sélection et de dépendance aux financements ponctuels, pour inscrire durablement le projet vacances dans une politique jeunesse ambitieuse, équitable et structurante.

BIBLIOGRAPHIE

40 % des Français ne partent pas en vacances. (s. d.). Observatoire des inégalités. Consulté 31 juillet 2025,

à l'adresse <https://www.inegalites.fr/depart-vacances>

A quoi servent les vacances ? (s. d.). CNRS Le journal. Consulté 1 août 2025, à l'adresse

<https://lejournel.cnrs.fr/articles/a-quoi-servent-les-vacances>

Aides aux Projets Vacances—APV | Bienvenue sur www.ancv.com. (s. d.). Consulté 31 juillet 2025, à

l'adresse <https://www.ancv.com/aides-aux-projets-vacances-apv>

A.M, A.-N.-F. /. (2019, juin 28). *Le programme d'aide aux départs en vacances (APV) | FÉDÉRATION DES*

CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE. <https://www.centres-sociaux.fr/>

ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (s. d.). Consulté 8 août 2025, à l'adresse

<https://anct.gouv.fr/>

André, A. (2025, janvier 6). *Le soutien au dispositif Départ 18:25 s'amplifie. Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme*

- Site pro. <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/le-soutien-au-dispositif-depart-1825>

Août, D. À. (s. d.). *ÉTUDE DES FREINS ET DES LEVIERS AU DÉPART EN VACANCES DES JEUNES PARISIENNES*

ET PARISIENS DE 11 À 30 ANS.

Approche historique et sociologique de la jeunesse. (s. d.). Consulté 17 août 2025, à l'adresse

<https://revueobservatoire.be/Approche-historique-et-sociologique-de-la-jeunesse>

Article 140—Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions—

Légifrance. (s. d.). Consulté 8 juillet 2025, à l'adresse www.legifrance.gouv.fr/

Bantigny, L. (2012). Une « politique de la jeunesse » entre compétition et légitimation : L'expérience

Mendès France. In *Politiques de jeunesse : Le grand malentendu* (p. 32-46). Champ social.

<https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2012.01.0032>

Beauvais, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. *Savoirs*, 6(3),

99-113. <https://doi.org/10.3917/savo.006.0099>

Bénis, O. (2023, juin 19). « Droit aux vacances » : Cinq infographies sur les Français qui ne partent pas en

vacances. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

Billets AvantiO' 1€ | *liO Train SNCF Occitanie*. (s. d.). Consulté 6 septembre 2025, à l'adresse <https://www.ter.sncf.com/occitanie/tarifs-cartes/billets-un-euro>

Bourse Solidarité Vacances—BSV | *Bienvenue sur www.ancv.com*. (s. d.). Consulté 11 août 2025, à l'adresse <https://www.ancv.com/bourse-solidarite-vacances-bsv>

Catherine Parmentier (Réalisateur). (2014, septembre 3). *L'Accompagnement social, on en parle !* [Extraits] [Enregistrement vidéo]. https://www.youtube.com/watch?v=LyYUhb8Y7_Y

Cervera, M., Emond, C., Hourcade, R., Jung, C., & Le Gall, R. (2018). Mesurer les effets de l'accompagnement social ? Les principaux enseignements d'une revue de littérature. *Revue des politiques sociales et familiales*, 126(1), 83-90. <https://doi.org/10.3406/caf.2018.3268>

Chapitre 3- Sociologie de la jeunesse - Chapitre 3 : Sociologie de la jeunesse I - Définition On. (s. d.). Studocu. Consulté 17 août 2025, à l'adresse <https://www.studocu.com/>

Chevalier, T. (2018). 2. Analyser la citoyenneté socio-économique des jeunes : La diversité des politiques publiques en Europe. *Le Lien social*, 47-92. <https://shs.cairn.info/la-jeunesse->

Comité d'entreprise. (2024). In *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index>

Comment ont été créées les colonies de vacances en France ? (2021, octobre 17). Geo.fr. <https://www.geo.fr/histoire/comment->

Cour des comptes : Rapport 2025 sur les politiques à l'égard des jeunes | *vie-publique.fr*. (2025, mars 21). <https://www.vie-publique.fr/en-bref>

Dansac, C. (2015). Loncle-Moriceau P. (dir.), Corond M. (coord.) , Usages et pratiques de l'autonomie. Décoder pour agir, L'Harmattan, coll. « Les Francas », Paris, 2014, 189 p, *Agora débats/jeunesses*, 71(3), 134-136. <https://doi.org/10.3917/agora.071.0127c>

Dates et origines des vacances scolaires. (s. d.). Amikado.com. Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse www.amikado.com/guide-remerciement-maitresse/

Définition de l'accompagnement social | *M.A.I.S.* (s. d.). Consulté 16 août 2025, à l'adresse <https://www.mais.asso.fr/definition-de-laccompagnement-social>

Définition—Vacances | *Insee*. (s. d.). Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1959>

Départ 18:25 : Pour les jeunes de 18 à 25 ans | *Bienvenue sur www.ancv.com*. (s. d.). Consulté 8 août 2025, à l'adresse <https://www.ancv.com/depart-18-25>

<Mardochée MOKULANGAI > - *Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique*
<2024-2025>

Départ des jeunes en vacances autonomes (p. 1-7). (2004). Association Vacances Ouvertes.

<http://www.vacances-ouvertes.asso.fr>

Des Vacances Pour Tous : Histoire et Valeurs. (s. d.). *Centre ISPE Larrigade à Biscarrosse*. Consulté 4 septembre 2025, à l'adresse <https://ispelarrigade-biscarrosse.fr/>

De SINGLY, F. (2000). Penser autrement la jeunesse. *Lien social et Politiques*, 43, 9-21.
<https://doi.org/10.7202/005086ar>

Différence entre autonomie et indépendance. (s. d.). Consulté 17 août 2025, à l'adresse <https://tutoriels.edu.lat/howtos/FBDE80736AA93FE9D70C221AF1749873.html>

Doroteya. (2023, avril 19). *Comprendre la différence entre l'indépendance et l'autonomie—Comment ouvrir*.
<https://commentouvrir.com/intertech/>

Dubet, F. (1996). Des jeunesses et des sociologies. Le cas Français. *Sociologie et sociétés*, 28(1), 23-35.
<https://doi.org/10.7202/001202ar>

École républicaine et vacances scolaires en 1900 (p. 1-6). (s. d.). Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse <https://www.sports.gouv.fr/>

En 1936, les premiers congés payés des Français, acquis des grèves du Front populaire. (2022, juillet 30). SudOuest.fr. <https://www.sudouest.fr/gironde/bourg/vacances-d-ete-en-1936->

Évolution et paupérisation d'une partie des Français. (2023, avril 3). Sénat. <https://www.senat.fr/rap/r20>

Explore l'Europe | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (s. d.). Consulté 11 août 2025, à l'adresse [/anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique](https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique)

FAGE | Politiques publiques en direction des jeunes. (s. d.). Consulté 7 avril 2025, à l'adresse <https://www.fage.org/idees/jeunesse/jeunesse-politiques-publiques-jeunes.htm>

Farge, L. (2019, juillet 15). Bourse Solidarité Vacances (BSV) 2025 : Conditions, demande, fonctionnement. Argent. <https://www.toutsurmesfinances.com/a>

FO. (2020, décembre). Histoire, actualité et réalités du droit aux vacances. *IRES*.
<https://ires.fr/publications/cgt-fo/histoire-actualite-et-realites-du-droit-aux-vacances/>

Fuchs, J. (2018). La mise en place d'un service public des colonies de vacances en France (1944-1958). In F. Dutheil, Y. Fortune, & J.-M. Lemonnier (Éds.), *Reconstructions physique et sportive en France sous la IVe République (1946-1958) : Entre intentions et réalisations* (p. 179-191). Presses universitaires de Caen. <https://doi.org/10.4000/books.puc.18201>

<Mardochée MOKULANGAI> - Mémoire de l'Université de Rennes - Ecole des Hautes Etudes en Santé

Publique

<2024-2025>

- Gagnon, É., Moulin, P., & Eysermann, B. (2011). Ce qu'accompagner veut dire. *Reflets*, 17(1), 90-111.
<https://doi.org/10.7202/1005234ar>
- Galisson, S. (s. d.). *Bientôt 18 ans, quel accompagnement vers l'autonomie ?*
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse. 5ème édition.* Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.galla.2011.01>
- Gardino, C. (2024, avril 24). *Sac Ados : Programme de départ en vacances des 16-25 ans.* Aide-Sociale.fr.
<https://www.aide-sociale.fr/sac-ados/>
- Gennevilliers, O. M. L. (s. d.). *Bourse solidarité vacances.* OML Gennevilliers; OML Gennevilliers. Consulté 11 août 2025, à l'adresse www.vacancesomlgennevilliers.fr
- Gombault, A., Petr, C., Bourgeon-Renault, D., Gall-Ely, M. L., & Urbain, C. (2006). *La gratuité des musées et des monuments côté publics. Représentations, projets d'usage et comportements des publics.* Ministère de la Culture - DEPS. <https://doi.org/10.3917/deps.gomb.2006.01>
- Grandes vacances. (2025). In *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/>
- Greffier, L., & Brisset, E. (2018). Quand les jeunes voyagent : Sac Ados, une accession à l'autonomie. In *Quand les jeunes voyagent : Sac Ados, une accession à l'autonomie.* Carrières Sociales Editions.
<https://books.openedition.org/cse/638>
- Grimaud, L. (2009). De quoi parle la notion d'accompagnement ? *Empan*, 74(2), 29-34.
<https://doi.org/10.3917/empa.074.0029>
- Guillot, J. (2024, juillet 31). Les aides aux vacances. *Info-Jeunes*. <https://info-jeunes.fr/les-aides->
- Guist'Hau, G. (2000). 287. 20 juillet 1912, Arrêté relatif aux grandes vacances et aux congés annuels. *Publications de l'Institut national de recherche pédagogique*, 23(1), 678-679.
https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_2000_ant_23_1_9108
- https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/03/2021_Generations-desenchantees.pdf. (s. d.). Consulté 8 juillet 2025, à l'adresse <https://injep.fr/wp->
- <https://www.ovlej.fr/wp-content/uploads/Barometre-2023-Ovlej-Credoc-loisirs-vacances-5-19-ans.pdf>. (s. d.). Consulté 8 juillet 2025, à l'adresse <https://www.ovlej.fr/wp->
- JAMO : Jeunes Avec Moins d'Opportunité. (10:55:52.000000). LégiSocial. <https://www.legisocial.fr/d>
- Jeunesse, jeunesse, qui es-tu* (2025, août 6). Politiques Sociales. <https://politiques->

Julienne, K., & Monrose, M. (2004). Le rôle des fonds d'aides aux jeunes dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. *Revue française des affaires sociales*, 3, 39-62.
<https://doi.org/10.3917/rfas.043.0039>

L'accompagnement social | Igas. (2018, décembre 5). <https://www.igas.gouv.fr/L->

L'accompagnement social est-il devenu une tarte à la crème ? | Didier Dubasque. (2024, novembre 19).
<https://dubasque.org/laccompagnement-social-est-il->

Lamarre, J.-M. (2005). Maela Paul, L'accompagnement : Une posture professionnelle spécifique, Paris, L'Harmattan (Savoir et Formation), 2004, 352 p. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 38(2), II-II. <https://doi.org/10.3917/lsdle.382.0115b>

Laporte, L. (2025, février 15). *Qui a vraiment « inventé » le concept de vacances ?* - Mes Plaisirs Magazine.
<https://mesplaisirs.com/qui-a-vraiment-invente-le-concept-de-vacances/>

Le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). (s. d.). Les services de l'État en Maine-et-Loire. Consulté 19 août 2025, à l'adresse <https://www.maine-et->

Les personnages clés de l'histoire des colonies de vacances—Evasoleil. (2017, février 26).
<https://www.colonie-evasoleil.com/les->

Les politiques de jeunesse—Tom Chevalier—Patricia Loncle—1re édition | Lgdj.fr. (s. d.). Consulté 29 août 2025, à l'adresse <https://www.lgdj.fr/les-politiques-de-jeunesse>

Les vacances : C'est bon pour ma santé mentale - UNSA-Education.com. (s. d.). Consulté 1 août 2025, à l'adresse <https://www.unsa-education.com/article/-le>

Ligue de l'enseignement. (2025). In *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/>

L'importance des vacances pour notre santé physique et mentale. (s. d.). <https://artestourisme.fr>. Consulté 1 août 2025, à l'adresse <https://artestourisme.fr/actualites-a>

Lochouarn, M. (2016, juillet 8). *Vacances, repos : Quel impact sur la santé ?* Le Figaro Santé.
<https://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/07/08/25188-vacances-repos-quel-impact-sur-sante>

Logement accompagné (Unafo) (Réalisateur). (2013, décembre 19). *les paradoxes de l'accompagnement social* [Enregistrement vidéo]. <https://www.youtube.com/>

Loi NOTRe, loi du 7 août 2015, nouvelle organisation territoriale de la | vie-publique.fr. (s. d.-b). Consulté 11 août 2025, à l'adresse <https://www.vie-publique.fr/loi/207>

Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique. (s. d.). Consulté 11 août 2025, à l'adresse <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/>

Loncle, P., & Chevalier, T. (2025). *Les Politiques de de jeunesse*. 126. <https://www.lgdj.fr/les>

Louis.maurin. (2022, juin 27). NEET : Ni en étude, ni en emploi, ni en formation. *Centre d'observation de la société*. <https://www.observationsociete.fr/ar>

Monjo, R. (2013). L'autonomie, de l'indépendance vers l'interdépendance. *Le Sociographe*, 6(5), 173-192. <https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0173>

Nations, U. (s. d.). *Jeunes | Nations Unies*. United Nations; United Nations. Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>

Nicolas. (2025, juillet 15). Congés payés : Solutionnons le casse-tête ! *AGE : Groupements d'employeur*. <https://www.age-emploi.fr/les-conges-payes-le-repos->

ONG-UNESCO, C. de L. (s. d.). *Comité de Liaison ONG-UNESCO*. Comité de Liaison ONG-UNESCO. Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse <https://ngo-unesco-fr.net/unesco75-et>

Ovlej. (2024, octobre 8). Baromètre 2023 sur les loisirs et les vacances des 5-19 ans. *Ovlej*. <https://www.ovlej.fr/barometre2023/>

Paris Jeunes Vacances : Une aide de 200 € pour partir en vacances cet été | 1jeune1solution. (s. d.). Consulté 8 juillet 2025, à l'adresse <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Paul, M. (2007). Chapitre I. L'accompagnement, ou la traversée des paradoxes. In *Penser l'accompagnement adulte* (p. 251-274). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.claud.2007.01.0251>

Paul, M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoirs*, 20(2), 11-63. <https://doi.org/10.3917/savo.020.0011>

Penser l'accompagnement adulte. (s. d.). SHS Cairn.info. Consulté 16 août 2025, à l'adresse <https://shs.cairn.info/penser-l-accompagnement-adulte--9782130562115>

Pierry, D. (2023, juin 2). *Bourse Solidarité Vacances : Comment bénéficier de ce dispositif ?* Aide-Sociale.fr. <https://www.aide-sociale.fr/bsv-ancv/>

Pourcin, L. (2023). Le projet vacances pour favoriser l'estime de soi. *Partances*, 6(1), 15-17. <https://doi.org/10.3917/parta.006.0015>

Quelle différence entre autonomie et indépendance. (s. d.). toutcomment.com. Consulté 17 août 2025, à l'adresse <https://education.toutcomment.com/ar>

Quelle est la différence entre indépendance et autonomie ? (2024, juillet 12). Caminteresse.fr. <https://www.caminteresse.fr/culture/quelle-est-la-difference-entre-independance->

Quelle est l'origine étymologique du mot « vacances » ? (s. d.). Consulté 31 juillet 2025, à l'adresse <https://www.lefrancais.eu/dou-vient-le-mot-vacances/>

Qui sommes nous ? | Vacances Ouvertes. (s. d.). Consulté 11 août 2025, à l'adresse <https://www.vacances>

Ramos, E. (2011). Le processus d'autonomisation des jeunes. *Cahiers de l'action*, 31(1), 11-20. <https://doi.org/10.3917/cact.031.0011>

Retour sur les premiers congés payés et les départs en vacances des Français. (2023, juin 30). France 3 Paris Ile-de-France. <https://france3-regions.franceinfo.fr/paris->

RIGALLEAU, M., RADELET, M., VERLET, C., & BEAUDEAU, M.-C. (2001). *Incitation au départ en vacances des non partants* (Rapport d'études No. SESSSION 2001; p. 13, 35-47, 53-59, 71). Conseil National du Tourisme. <http://www.tourisme.gouv.fr>

Roche, A. (2006). Les jeunesses au prisme de la sociologie. État des lieux. *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 24, Article 24. <https://doi.org/10.4000/siecles.1466>

Roudet, B. (2012a). Qu'est-ce que la jeunesse ? *Après-demain*, 24(4), 3-4. <https://doi.org/10.3917/apdem.024.0003>

Sac Ados | Vacances Ouvertes. (s. d.). Consulté 7 mai 2025, à l'adresse <https://www.vacances->

Singly, F. de. (2010a). Jeunesse et pouvoir sur soi. *Agora débats/jeunesses*, 56(3), 25-33. <https://doi.org/10.3917/agora.056.0025>

Sociologie de la jeunesse | Le site du Réseau thématique 15 de l'Association française de sociologie (AFS). (2025, juillet 4). <https://jeunesse.hypotheses.org/>

Sophie. (2021a, mai 27). Qu'est-ce que le tourisme social et solidaire ? *Généralisations Mouvement*. <https://www.generations-mouvement.org/quest-ce-que-le-tourisme-social-et-solidaire/>

Testez votre éligibilité au programme ! (2020, octobre 29). <https://depart1825.com/eligibilite/>

Tourisme social. (2025). In Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/w/>

Unat – Le tourisme au service des hommes et des territoires. (s. d.). Consulté 5 septembre 2025, à l'adresse <https://www.unat.asso.fr/>

Vacances. (2025). In *Wikipédia*. <https://fr.wikipedia.org/w/index>

Vincent, I. (1997). L'accompagnement des projets de vacances. *Agora débats/jeunesses*, 8(1), 35-46.
<https://doi.org/10.3406/agora.1997.1547>

Voyage Île-de-France | Partir en vacances en Île-de-France | Routard.com. (s. d.). Consulté 8 juillet 2025, à l'adresse <https://www.routard.com/fr/guide/france/ile-de-france>

VTF, L. vacances. (2016a, mai 18). L'Histoire des vacances : Évolution - Le Blog Notes VTF. *Blog VTF Vacances*.
<https://blog.vtf-vacances.com/culture/histoire-des-vacances/>

VTF, L. vacances. (2016b, juin 8). 1936 - 2016 : Évolution des vacances en France. *Blog VTF Vacances*.
<https://blog.vtf-vacances.com/culture/histoire-des-vacances-partie-2/>

ANNEXES

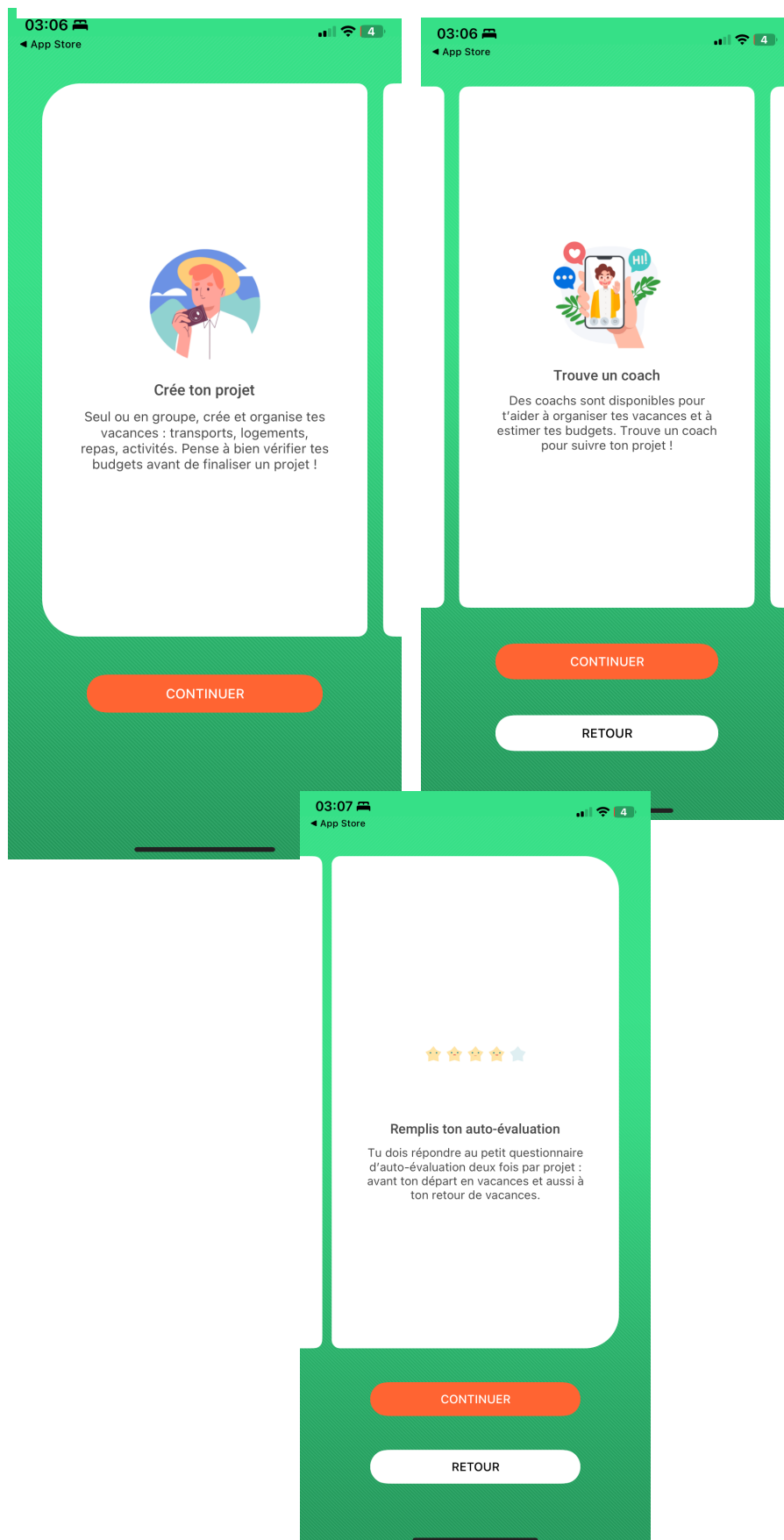
1. Grille d'entretien semi-directif

Tableau 13 - Grille d'entretien – Structures impliquées dans l'accompagnement

Thème 1 : Introduction et contexte professionnel	
Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre poste actuel ? Quelles sont vos missions actuelles ? Ont-elles évolué depuis votre prise de poste ?	Quel a été votre parcours scolaire et professionnel ? Comment êtes-vous arrivé(e) à travailler dans ce service ? (Ancienneté, opportunité, choix, hasard...)
Pouvez-vous présenter votre structure ? (Offre de services, missions, territoire d'intervention, publics accompagnés)	Accompagnez-vous des jeunes dans le cadre de vos missions ? Si oui, de quel type de public s'agit-il ?
Thème 2 : L'accompagnement au projet vacances	
Avec quels objectifs votre structure accompagne-t-elle au projet vacances ? Connaissez-vous l'historique de cette action au sein de votre structure ?	Le projet vacances est-il intégré à une offre de service globale ou traité de manière indépendante ? Qu'est-ce qui justifie ce positionnement ?
Quelles ressources financières sont mobilisées pour cet accompagnement ? Y a-t-il des ressources disponibles mais non mobilisées ? Pourquoi ? Combien de personnes sont impliquées dans cet accompagnement ? Quel est leur statut (salariés, bénévoles, élus...) ?	Comment les projets vacances sont-ils planifiés dans l'année ? Qui définit les priorités ? Quels arbitrages sont nécessaires ?
Thème 3 : La place des jeunes dans l'accompagnement	
Comment les jeunes sollicitent-ils votre structure pour un projet vacances ? Quel est leur degré d'implication tout au long de l'accompagnement ? Quelles actions mettez-vous en place pour favoriser leur participation active ?	Quelle relation entretenez-vous avec les parents ou tuteurs des jeunes dans ce cadre ? Comment parvenez-vous à fédérer les jeunes autour d'un projet commun ?
Thème 4 : Freins, moyens et perspectives	
Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'accompagnement au projet vacances ? (Au niveau de la structure, du public, du territoire...) Quels sont les freins au déploiement de ces accompagnements sur votre territoire ? Avez-vous mis en place des solutions pour y remédier ? Ont-elles été efficaces ?	Comment vivez-vous votre rôle dans cet accompagnement ? Quelles sont vos motivations, vos limites ? De quoi auriez-vous besoin, vous et votre structure, pour développer davantage les projets vacances ? Avez-vous observé des effets concrets de ces projets sur les jeunes accompagnés ?
Thème 5 : Besoins des professionnels	
Quels sont vos besoins actuels pour mettre en œuvre ces accompagnements dans de bonnes conditions ? Quelles sont vos projections ou souhaits pour l'avenir de ces actions ?	Qu'est-ce qui pourrait permettre un déploiement plus large des projets vacances sur votre territoire ? Identifiez-vous d'autres outils ou dispositifs qui s'inscrivent dans une approche intégrée de l'accompagnement des jeunes ?
Thème 6 : Prise du recul et vision à long terme	
Quel est, selon vous, le niveau d'autonomisation des jeunes à l'issue de ces projets ? Qu'est-ce qui explique ce processus ? Pensez-vous que la gratuité des séjours permettrait un accès plus large ?	À votre avis, si vous quittiez votre poste, les accompagnements au projet vacances seraient-ils maintenus ? Si non, pourquoi ?

2. Arborescence application Sac Ados

Figure 7 - Page d'accueil Appli Sac Ados



<MOKULANGAI>	<Mardochée>	<19/09/2025 >
<Master Enfance Jeunesse : Politiques et Accompagnement >		
< Accompagner des jeunes au projet vacances : pratiques, freins et besoins des professionnels >		
Promotion 2024-2025		
Résumé : < Ce mémoire s'intéresse aux pratiques professionnelles d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de départ en vacances, en analysant les enjeux sociaux, éducatifs et structurels qui les traversent. Le projet vacances se révèle être un outil d'innovation sociale, favorisant l'autonomisation, la découverte de soi et l'ouverture aux autres. Il constitue une opportunité précieuse pour les jeunes en situation de précarité (NEET, JAMO), mais reste confronté à des obstacles persistants : contraintes budgétaires, inégalités d'accès aux dispositifs, manque de ressources humaines dans les structures locales. Face à ces défis, certains professionnels développent des stratégies alternatives comme le cofinancement ou l'implication directe des jeunes dans la recherche de fonds, renforçant ainsi leur engagement et leurs compétences. Enfin, ce travail appelle à une évolution des politiques publiques : renforcer le portage institutionnel du projet vacances, et promouvoir des offres plus inclusives et accessibles. > Master 2 Mention Santé publique Parcours : Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements		
Mots clés : <Accompagnement ; Projet Vacances ; Insertion ; Autonomie vos mots clés ; Séjours ; Jeune, NEET, JAMO, Dispositifs d'aide, Politiques publiques, FAJ>		
<i>L'Ecole des hautes études en santé publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		